

Lettre de Marcel Leclerc écrite à son épouse et sa fille, à sa libération du camp de Dachau (3 mai 1945)**Concours National de la Résistance et de la Déportation 2026**

Références	Cote : 129 J 112 Série J : archives d'origine privée entrées par « voie extraordinaire ». Sous série 129 J : Fonds Marcel Leclerc
Nature	Lettre écrite au camp de Dachau par Marcel Leclerc, quatre jours après sa libération et remise à un aumônier de la division Leclerc pour parvenir à son épouse et sa fille.
Forme	Photocopie en noir et blanc d'une lettre manuscrite au crayon à papier, sur un seul feuillet, plié en deux. L'original est conservé par la famille.
Objet	Marcel Leclerc, instituteur public, résistant arrêté le 30 août 1943, à Saint-James, déporté le 11 novembre 1943 au camp de Natzweiler-Struthof, puis à celui de Dachau, écrit pour la première fois à son épouse depuis son arrivée dans les camps nazis pour lui donner des nouvelles rassurantes, dès sa libération. Il l'avertit aussi qu'il ne pourra pas être rapatrié immédiatement, et l'informe du sort, malheureux, de connaissances.
Date et contexte	3 mai 1945 : Marcel Leclerc est toujours à Dachau, quatre jours après sa libération. Le camp de concentration de Dachau, au nord-ouest de Munich, en Allemagne, fut le premier camp de concentration mis en place par les nazis, en 1933. Jusqu'en 1945, il recevra 250 000 détenus. L'évacuation de camps à l'approche des armées alliées entraîna un surpeuplement meurtrier du camp de Dachau ; le typhus, la malnutrition et les mauvais traitements y provoquent une mortalité considérable. Le 29 avril 1945, 33 000 prisonniers sont libérés par la 7ème armée américaine. Les détenus sont mis en quarantaine dans leur block mais ravitaillés et soignés dans l'attente de leur évacuation. La discipline du camp est confiée à un comité international qui s'était constitué clandestinement auparavant.
Intérêt pédagogique	- « <i>J'ai vu la mort de bien près et malheureusement on peut estimer à plus de 50 % ceux qui ne reverront plus leur famille [...] Malheureusement l'épidémie de typhus qui désolait le camp (près de 3 000 morts par mois) empêchait que nous ayons des contacts avec l'extérieur.</i> » Le camp de Dachau en avril-mai 1945. - « <i>Le camp est en fête depuis sa prise par les Américains dimanche dernier. Partout des drapeaux ; on s'embrasse, c'est la liesse générale. On parle de nous rapatrier par avion, mais je crains bien que l'on nous fasse subir une quarantaine qui retarde de quelques jours notre retour.</i> » Les circonstances et conditions de la libération de Marcel Leclerc et de son rapatriement vers la Manche. - « <i>J'apprends aujourd'hui le décès de Brûlé, mari de la Directrice de l'E.N. de Coutances ; on m'annonce aussi mais sans confirmation celui de Lepetit de Coutances. Quelle hécatombe ! Quelle chance j'ai eue d'aller jusqu'au bout.</i> » Le sort de ses compagnons.
Mots clés	Seconde Guerre mondiale – Résistance – Répression – Déportation – Libération – Univers concentrationnaire.

transmise par la sœur
d'un ami d'un de la Divulsi
leclerc qui a eu l'occasion de
passer à St James et Août 44

Madame de Leclerc
de St James
(grande)
française

Dachau le 3 mai 1944

Ma bien chère petite femme
Mon petit Sijon chéri
et tous ceux qui aiment

Enfin me voici libre, enfin je peux vous écrire
en employant papier et moyens de fortune. Quel
bonheur, quelle joie indicible de pouvoir à nouveau
communiquer. Quelle catastrophe vous avez dû
traverser mes pauvres chers pendant ces 18 longs
mois interminables. Oh! j'ai appris à bien
apprécier nos bonheurs et il ne faudrait plus
me parler de pardon pour ces misérables.
Ma joie n'est hélas pas sans mélange. La
question comme je l'avais toujours dit s'est
posée chez nous et je tremble en me voyant
ce que vous êtes devenus dans la tourmente.
Êtes vous restés à St James? Suzanne a-t-elle
été sans danger de perdre sa maman? J'ai
été avec inquiétude lorsque je pensais aux
les journaux allemands la marche de armes
je n'aurais fait que Cherbourg, St James
peut être Cherbourg aient eu à subir des
gros dégâts et j'ai peur que la famille
ait subi quelque malheur. Et ce pauvre

peuple, a-t-il survécu à tous ces soucis?
Quant à mes odyssees elle a été très compliquée.
Je n'ai jamais subi de condamnation, je n'ai
pas passé devant le tribunal et cependant
j'ai fait 18 mois de cage. Grâce à ma
volonté, grâce à de nombreux subterfuges,
grâce à mon moral excellent j'ai réussi à
gagner la poche, j'ai vu la mort de bien
près et malheureusement on peut estimer à
plus de 50% ceux qui ne reviennent plus
à leur famille. Je vous donnerai des détails
à mon retour. Pour le moment je suis en très
bonne santé. Les allemands nous gâtent
et notre état physique s'améliore vite. Depuis
fournir nous recevons des colis de la Croix Rouge
et je peux dire que ce sont ces colis qui m'ont
sauvé. J'ai cessé de communiquer avec
Charlot. Malheureusement l'épidémie de
typhus qui désolait le camp (près du 3000
morts par nous) empêchant que nous ayons
des contacts avec l'extérieur. J'espère pouvoir
par ce moyen avoir de vos nouvelles.
Le camp est en fête depuis sa prise par
les Américains dimanche dernier. Partout

des drapeaux, on s'embrasse, c'est la haine
généralisée. On parle de nous rapatrier par
avion, mais je crains bien que l'on nous
fasse subir une quarantaine qui retardera
de quelques jours notre retour. Je ne pense pas
être chez nous avant le 15 mai. Aussi de
vous transmettre sur mon compte, mais je
ne sais où vous trouver, à St James, à
Cherbourg, ailleurs? A mon arrivée à
Paris, je téléphonerai à St James pour savoir
si vous y êtes toujours. J'ai quitté Paris
en octobre. Il avait eu le typhus, mais son
état était stable. Il est parti en Allemagne
de honte je ne sais où et depuis je n'ai
plus eu de nouvelles. J'apprends aujourd'hui
le décès de Brûle, mari de la directrice
de P.I.N. de Coulances, on m'a donné aussi
maux sans confirmation celui de Lapetite de
Coulances. Quelle hécatombe! Quelle chance
que j'aie pu jusqu'au bout.

J'ai hâte d'avoir de vos nouvelles, de celle de
Jeanette de Saint Louis, de Pierre et Renée, de tous
surtout, on ne peut sentir de mieux, tant près de
j'arrive avant réception de la lettre. Mes pleurs
baisseront avant de pouvoir la faire effectivement
Mme de Leclerc, cant de Dachau par Munich

Transcription

Dachau le 3 mai 1944¹
Ma bien chère petite femme²
Mon petit Suzon³ chéri
et tous ceux que j'aime

Enfin me voici libre, enfin je peux vous écrire en employant papier et moyens de fortune. Quel bonheur, quelle joie indicible de pouvoir à nouveau communiquer. Quel calvaire vous avez dû gravir mes pauvres chéris pendant ces 20 longs mois interminables.⁴ Oh ! j'ai appris à les détester nos bourreaux et il ne faudra plus me parler de pardon pour ces misérables. Ma joie n'est hélas pas sans mélanges. La guerre comme je l'avais toujours dit s'est faite chez nous et je tremble en me demandant ce que vous êtes devenus dans la tourmente. Etes-vous restés à St James ?⁵ Suzanne a-t-elle pu sans danger rejoindre sa maman ?⁶ J'ai suivi avec angoisse lorsque je pouvais avoir les journaux allemands la marche des armées. Je crains fort que Cherbourg, St Hilaire⁷, peut-être Chalandrey⁸ aient eu à subir de gros dégâts et j'ai peur que la famille ait subi quelque malheur. Et ce pauvre

[2^e page]
pépère⁹ a-t-il survécu à tous ces soucis ?
Quant à mon odyssée elle a été compliquée.
Je n'ai jamais subi de condamnation, je n'ai pas passé devant le tribunal et cependant j'ai fait 18 mois de bagn¹⁰. Grâce à ma

¹ 1945 en réalité. La confusion est peut-être l'effet de l'euphorie d'être libre et survivant, ou de l'émotion de pouvoir écrire enfin à son épouse et sa fille.

² Juliette Granguillotte née le 20 septembre 1902 à Nacqueville, fille d'un couple d'instituteurs, institutrice publique elle-même, que se marie à Marcel Leclerc le 23 juin 1923.

³ Suzanne, née à Pierreville le 4 avril 1926, leur fille unique.

⁴ Marcel Leclerc est arrêté par les Allemands le 30 août 1943, à Saint-James, pour participation à l'évasion d'un aviateur américain dont l'appareil avait été abattu trois mois plus tôt (voir Eclairage).

⁵ Le couple d'instituteurs cherbourgeois a été replié dans le sud du département de la Manche pour encadrer une « colonie » d'enfants évacués de l'agglomération, en 1943. Ils sont installés, à Saint-James, dans le collège, situé sur la route d'Antrain.

⁶ Suzanne, également évacuée, étudiait à Mortain.

⁷ Jeanne, une sœur de son épouse, institutrice publique à Octeville, a également été repliée dans le sud du département, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

⁸ La famille passait ses vacances à Chalandrey pendant les premières années de la guerre chez une collègue et amie, Marie Lepesqueux. Chalandrey est à quelques kilomètres seulement de Saint-James.

⁹ Sans doute le père de Marcel Leclerc, Charles né en 1867.

volonté, grâce à de nombreux subterfuges, grâce à mon moral excellent j'ai réussi à gagner la partie. J'ai vu la mort de bien près et malheureusement on peut estimer à plus de 50 % ceux qui ne reverront plus leur famille. Je vous donnerai des détails à mon retour. Pour le moment je suis en très bonne santé. Les Américains nous gâtent et notre état physique s'améliore vite. Depuis février nous recevons des colis de la Croix Rouge et je peux dire que ce sont ces colis qui m'ont sauvé. J'ai essayé de communiquer avec Charlot.¹¹ Malheureusement l'épidémie de typhus qui désolait le camp (près de 3 000 morts par mois) empêchait que nous ayons des contacts avec l'extérieur. J'espérais pourtant par ce moyen avoir de vos nouvelles. Le camp est en fête depuis sa prise par les Américains dimanche dernier.¹² Partout

[3^e page]

des drapeaux ; on s'embrasse, c'est la liesse générale. On parle de nous rapatrier par avion, mais je crains bien que l'on nous fasse subir une quarantaine qui retarde de quelques jours notre retour. Je ne pense pas être chez nous avant le 15 mai.¹³ Cessez de vous tourmenter sur mon compte ; mais je ne sais où vous trouver, à St James, à Cherbourg, ailleurs ? A mon arrivée à Paris, je téléphonerai à St James pour savoir si vous y êtes toujours. J'ai quitté Parisy¹⁴ en octobre. Il avait eu le typhus, mais s'en était rétabli. Il est parti en kommando de travail je ne sais où et depuis je n'ai

¹⁰ Arrêté à Saint-James le 30 août 1943, il passe la première nuit de détention à la prison d'Avranches, puis est conduit à celle de Saint-Lô qu'il quitte le 14 octobre pour Fresnes. Il est déporté le 11 novembre 1943 dans le cadre de la procédure NN au camp du Struthof, en Alsace annexée. Il est évacué le 4 septembre 1944 et conduit au camp de Dachau. Le 8 septembre, il part en Kommando à Allach, puis revient à Dachau le 24 octobre, où il est maintenu jusqu'à l'ouverture du camp par les Américains. Il appelle donc « mois de bagne » ceux passés dans les camps nazis, excluant le temps passé dans les prisons allemandes, en France (voir Eclairage).

¹¹ Charles Granguillotte, frère de son épouse, né à Nacqueville le 24 mai 1906, instituteur public à Pontorson depuis 1927, célibataire et sans enfant, mobilisé en septembre 1939, fait prisonnier par les Allemands le 15 juin 1940, interné en Allemagne au stalag XI-B, libéré par les Alliés le 16 avril 1945.

¹² Le camp tombe aux mains des Américains le 29 avril 1945.

¹³ Marcel Leclerc est rapatrié seulement le 31 mai, en train sanitaire plutôt qu'en avion. Après une mise en quarantaine, ses libérateurs l'ont envoyé se rétablir sur les bords du lac de Constance, avant son retour en France via la Suisse.

¹⁴ Collègue et ami, André Parisy était instituteur public et secrétaire de la mairie de Céaux (canton de Ducey), né le 15 novembre 1908 à Levallois-Perret, membre de Libération-Nord, arrêté en même temps que Marcel Leclerc pour la même affaire. Ils partagent dès lors le même sort, jusqu'à leur entrée à Dachau le 6 septembre 1944.

plus de nouvelles.¹⁵ J'apprends aujourd'hui
le décès de Brûlé¹⁶, mari de la Directrice
de l'E.N. de Coutances ; on m'annonce aussi
mais sans confirmation celui de Lepetit¹⁷ de
Coutances. Quelle hécatombe ! Quelle chance j'ai
eue d'aller jusqu'au bout.
J'ai hate d'avoir de vos nouvelles, de celles de
Jeannette¹⁸, de tante Louise¹⁹, de Pierre et Renée²⁰, de tous
enfin. Tu peux tenter de m'écrire, tant pis si
j'arrive avant réception de la lettre. Mes plus tendres
baisers avant de pouvoir le faire effectivement.
Marcel Leclerc, camp de Dachau par Munich.

[4^e page]
Madame Leclerc
Collège de St James (Manche)
France

Transmis par les soins d'un aumônier de la Division Leclerc qui a eu l'occasion de passer
à St James en Août 44

¹⁵ Selon les registres, André Parisy a été transféré du camp de Dachau à celui de Mauthausen dès le 14 septembre 1944 (enregistré sous le matricule 99 488, le 16 septembre). Il y est affecté au kommando d'Ebensee le 23 septembre. Il meurt dans ce kommando le 5 mars 1945.

¹⁶ Raymond Brûlé, né le 2 octobre 1897 à Saint-Lô, dirigeant d'une distillerie à Condé-sur-Vire, époux d'Hélène Delavenay, père de deux enfants, membre de la Résistance (groupe Front National de Paul Colléate), arrêté le 11 mai 1943, détenu à Saint-Lô puis à Fresnes, déporté NN le 11 novembre 1943 dans le même convoi que Marcel Leclerc au camp de Natzweiler-Struthof. Il y est affecté au kommando de Kochem, puis transféré aux prisons de Brieg et de Breslau, en Silésie, en attente d'un jugement qui n'aura pas lieu. Finalement conduit au camp de Gross Rosen où il meurt le 17 novembre 1944

¹⁷ Eugène Lepetit, né à Blainville-sur-Mer le 22 mai 1898, était professeur au Cours complémentaire à Coutances, membre du même groupe de résistants que Raymond Brûlé (ci-dessus), arrêté le 8 mai 1943. Condamné le 4 septembre 1943 par la cour martiale de Saint-Lô à un an d'emprisonnement, il est conduit à la prison de Fresnes, d'où il est déporté le 23 mars 1944 vers le camp de Natzweiler-Struthof. Le 15 juillet, il est emmené à la prison de Brieg pour un nouveau procès, mais, la procédure étant abrogée, il est transféré au camp de Gross Rosen le 19 octobre. Il est évacué le 8 février 1945 vers le camp de Mittelbau-Dora, puis le 4 avril 1945 sur le camp de Bergen-Belsen, survivant à chaque fois à un transport meurtrier. Il est libéré le 15 avril par l'armée anglaise, et rentre en France après un séjour de deux mois dans un hôpital. Il a survécu contrairement à ce que Marcel Leclerc pensait, et il s'engagera à ses côtés pour la défense des survivants de la déportation. Très atteint, il ne pourra reprendre l'enseignement et sera mis à la retraite de façon anticipée.

¹⁸ Jeanne Grandguillotte, née le 8 août 1904 à Nacqueville, est une des deux sœurs de son épouse, également institutrice publique. Célibataire à cette époque, et sans enfant.

¹⁹ Tante de Juliette Leclerc née Grandguillotte, institutrice et célibataire, qui s'occupa de ses neveux et nièces, avec l'aide de sa sœur, après le décès de leur mère vers 1914, puis de leur père en 1918.

²⁰ Pierre Dessoude et Renée, née Granguillotte, sont un couple d'instituteurs publics au Vrétot. Renée, née le 1^{er} mai 1909, à Nacqueville est une des deux sœurs de l'épouse de Marcel Leclerc. Ils ont alors deux garçons.

Éclairages

MARCEL LECLERC (1899 – 1987)

UNE VIE D'ENGAGEMENTS

MILITANT SOCIALISTE²¹

Marcel Leclerc est né le 26 avril 1899 à Equeurdreville, fils de Charles, « contremaître au port » et de Virginie Leger, « ménagère ».²² Il aura une sœur aînée et une sœur cadette, mais perdra sa mère à l'entrée de l'adolescence. De santé fragile, il est ajourné pour faiblesse en 1918 par le conseil de révision, échappant aux combats meurtriers de la Grande Guerre. Finalement incorporé en avril 1921, il est immédiatement réformé temporairement puis définitivement en 1924.²³ Pour la même raison, il avait été refusé en 1915 à la visite médicale précédant l'entrée à l'école normale des instituteurs, bien qu'il fût, selon les dires de sa plus jeune sœur, arrivé premier au concours. Mais Marcel est persévérant, et c'est à la faveur des besoins de l'instruction publique en instituteurs en cette période de mobilisation et d'hécatombe, qu'il entre par la petite porte



dans le métier de l'enseignement. D'abord surveillant à l'école primaire supérieure de Granville, après avoir obtenu le brevet supérieur en 1917, il put devenir instituteur intérimaire adjoint en janvier 1918 à Bricquebec, pour un mois, Carentan, pour quatre, et Villedieu pour trois autres. A la rentrée 1919, il est adjoint titulaire à Bricquebec et le reste deux années. Reçu au certificat d'aptitude pédagogique en 1921, il regagne Cherbourg à la rentrée 1921 pour deux autres années, puis La Haye-du-Puits jusqu'en février 1926, date à laquelle il est en charge de l'école et du secrétariat de la mairie de Pierreville (canton de Les Pieux) jusqu'en octobre 1931. Il passe alors directeur de l'école de chef du Pont (canton de Sainte-Mère-Eglise), où il reste jusqu'en janvier 1937, occupant aussi le poste de secrétaire de la mairie. En janvier 1937, il rejoint l'agglomération cherbourgeoise, d'abord adjoint titulaire à Equeurdreville puis à

*Marcel Leclerc et « Suzon » devant l'école de
Chef-du-Pont où il enseigne de 1931 à 1937
(coll. part., s. d.)*

²¹ Cette partie emprunte beaucoup à la notice rédigée par Jacques GIRAULT et Guy PUTFIN dans *Le Maitron, Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social*. Version en ligne consultée le 16 novembre 2025.

²² AD Manche, 3 E 173/53.

²³ AD Manche, 1 R 1/196.

Cherbourg, à l'école de la rue Dujardin, à partir d'octobre 1938.²⁴

Marcel Leclerc se marie en juin 1923 avec Juliette Grandguillotte, institutrice née en septembre 1902 à Nacqueville, fille d'un couple d'instituteurs, sœur de deux autres institutrices et d'un instituteur. Suzanne naît en avril 1926 à Pierreville, enfant unique de Marcel et Juliette. Depuis février 1926, ils enseignent dans les mêmes locaux.

L'instituteur est convaincu des enjeux individuels et collectifs de la formation intellectuelle et civique de ses élèves, et ne ménage pas ses efforts. Défenseur de la laïcité, promoteur de l'universalité, il milite pour un enseignement qui parvienne à mettre en pratique la devise de la République. Son engagement et son militantisme se renforcent, encouragés par ses lectures et ses rencontres. Syndicaliste et mutualiste, il lutte aussi pour l'amélioration des conditions d'existence et de travail d'une profession en première ligne dans la lutte pour défendre les valeurs républicaines et humanistes qui lui sont très chères. Membre de l'Amicale départementale des instituteurs dès 1920, qui va alors se transformer en section départementale du Syndicat National, il devient membre du conseil syndical en 1928, du bureau peu après, occupant le poste de secrétaire adjoint. En 1934, il devient secrétaire général de la section départementale du Syndicat National qui devient Syndicat National des Instituteurs en mai 1934. Pour des raisons de santé, il démissionne de cette responsabilité en février-mars 1936, tout en restant membre du conseil. Il retrouve le poste de secrétaire adjoint en 1938.

Le syndicaliste est aussi militant socialiste depuis 1928, il avait créé une section à Pierreville, puis à Sainte-Mère-Eglise en 1931 lorsqu'il était instituteur à Chef-du-Pont. Il adhère à celle de Cherbourg dès son retour dans la ville. Il appartenait également depuis 1928 à la Ligue des droits de l'homme. Aussi soutient-il la politique du gouvernement de Front populaire à partir de 1936. Participant aux congrès de l'Union départementale CGT, il est devenu secrétaire adjoint de la section départementale de la Fédération des fonctionnaires, le 21 février 1937, dans un contexte de massification du syndicalisme. Bien que gréviste en novembre 1938 pour protester, derrière la CGT, contre l'abrogation de la semaine de 40 heures,²⁵ il va se désolidariser des communistes un an plus tard, à la suite du pacte de non-agression germano-soviétique.

Adversaire déclaré du fascisme, le syndicaliste socialiste participe à l'organisation de l'aide à l'Espagne républicaine et à l'accueil des réfugiés pendant la guerre civile espagnole. Il s'élève aussi contre le pacifisme intégral. En juillet 1939, l'assemblée générale de la section départementale du SNI se réunit à Saint-Lô devant 350 instituteurs manchois qui reprochent majoritairement au gouvernement son esprit munichois. En opposition avec la direction générale du SNI, partisane d'un pacifisme résolu, Marcel Leclerc est l'un des rédacteurs de la motion favorable à la doctrine de la sécurité collective

²⁴ AD Manche, 1 T 1/316.

²⁵ Les grévistes furent sanctionnés d'une retenue de salaire de huit jours, mais bénéficièrent de la solidarité de la corporation. Contrairement à Marcel Leclerc, plusieurs responsables syndicalistes avaient été non-grévistes.

que Pierre Rouxel,²⁶ militant communiste, en poste à Equeurdreville, et secrétaire général de la section départementale, porte au congrès annuel du SNI (Montrouge, 18 au 20 juillet 1939). La motion antimunichoise déposée par la section de la Manche recueille 13 % des suffrages (contre 66 % pour l'orientation majoritaire déposée par la section du Gers et 17 % pour l'orientation libertaire déposée par celle de l'Ardèche, toutes deux ardemment pacifistes).²⁷ Le relatif succès de la motion manchoise, qui fut proposée aux votes et séduisit 148 délégués, traduit les doutes d'une profession sur les vertus d'un pacifisme très largement répandu dans ses rangs. Tant au niveau national qu'à l'échelon départemental du syndicat des tendances divergentes s'expriment²⁸ : en ce mois de juillet 1939, Marcel Leclerc conduit les partisans d'une politique de fermeté face à la volonté d'expansion du nazisme. Seulement un an après, la France est envahie et défaite, occupée, la République est remplacée par un régime qui tourne le dos à la démocratie, aux droits humains et à la laïcité, chers à Marcel Leclerc.

Le pacte germano-soviétique signé le 25 août 1939 aggrave la discorde au sein du syndicat. Au cours de la réunion du bureau de la section le 21 octobre 1939, Leclerc condamne l'accord, mais ne parvenant pas à ce que les autres membres du bureau fassent nettement connaître leur position, il obtient par trois voix contre deux et une abstention, la convocation du conseil syndical, à l'hôtel de ville de Saint-Lô le 29 octobre suivant. Cependant malade, il ne peut y assister.²⁹ Sans doute, espérait-il alors l'exclusion des communistes du bureau de la section. Marcel Leclerc, secrétaire général adjoint, et Pierre Guérault, secrétaire adjoint, rompent avec Pierre Rouxel. Le 15 mai 1940, lors de l'assemblée générale de la section départementale à Coutances, Marcel Leclerc approuvait la suspension des communistes de sa direction.

²⁶ En 1971, Marcel Leclerc écrit à Paul Delanoue, bientôt auteur de *Les Enseignants. La lutte syndicale du Front populaire à la Libération*, qu'avec Pierre Rouxel « Nous n'étions pas de la même tendance et nous avons lutté pour la défense de nos conceptions différentes avant la guerre (depuis 1929) mais nous étions ensemble lorsqu'il fallait lutter contre le fascisme en 1934, au moment des Croix de Feu ; nous sommes restés adversaires mais nous nous sommes rejoints lorsque ensemble et à la grosse majorité de notre Conseil Syndical, réuni avant Munich, nous avons bâti la motion de la Manche, contre les tendances au pacifisme intégral. Je me souviens que cette motion fut baptisée par la majorité de motion communiste. C'est absolument faux. Nous étions tous d'accord pour faire face à l'hitlérisme, par une politique de fermeté.

Hélas ! Nous dûmes nous séparer en 1939 sur notre appréciation très différente du pacte germano-soviétique. » (AD Manche, 129 J 95-A).

²⁷ GIRAULT (Jacques). « Le Syndicat des instituteurs » dans *La France et les Français en 1938-1939*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978.

²⁸ Dans *Le Progrès Laïque* de novembre 1938, Mme Schmidt, secrétaire adjointe et membre du bureau départemental du syndicat, avait justifié son attachement au pacifisme en ces termes : « Vous, instituteurs de France, éducateurs qui enseignez le respect de la vie humaine, pacifistes qui aspirez à ce que le monde entier vibre d'un immense hymne d'amour, auriez-vous pu concevoir un instant ce suicide collectif qu'est la guerre ? [...] Il faut essayer de détruire le fascisme, il faut partir en croisade pour reconquérir la liberté [...]. Mais pas de guerre ! » En opposition vis-à-vis de la motion défendue par Leclerc et Rouxel, elle démissionne du conseil.

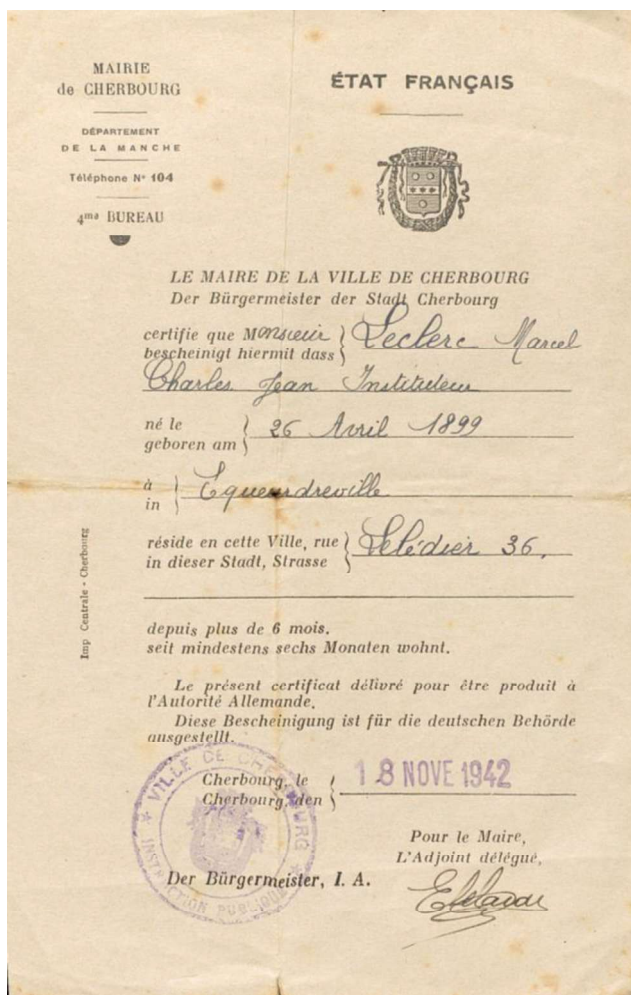
²⁹ AD Manche, 4 M 38/2882.

FACE A L'ENVAHISSEUR

Réformé définitif, Marcel Leclerc n'est pas mobilisé en septembre 1939. Malgré le triomphe des nazis et du régime de Vichy, il ne renie pas les valeurs républicaines et humanistes, mais doit avancer avec prudence. Les syndicats ayant été supprimés le 15 octobre 1940, Marcel Leclerc participe à leur maintien clandestin.³⁰ Il témoigne de la

tenu, en janvier ou février 1941, d'une réunion clandestine dans une école de Cherbourg entre trois anciens membres du bureau de la section syndicale des instituteurs.³¹ Dès fin avril 1941, avec Paul Rondreux, Marcel Leclerc organise auprès des instituteurs « sûrs » de tous les cantons de la Manche, une collecte clandestine de soutien afin de secourir pécuniairement leurs collègues frappés pour leur appartenance à la franc-maçonnerie et démis de leur fonction.³² En 1943, l'argent est envoyé à Marcel Leclerc, replié à Saint-James, puis, après son arrestation, à sa belle-sœur, également institutrice publique, Mlle Grandguillotte³³, résidant alors à Saint-Hilaire-du-Harcouët.³⁴

Le 14 juillet 1942, il participe à la naissance dans la Manche du mouvement Libération-Nord lors d'une réunion tenue au domicile du père de René Schmitt, à Cherbourg, en présence de Joseph Bocher,³⁵ Patrice Gardin, délégué des cheminots, René Schmitt, représentant de la SFIO. Ce dernier est désigné responsable départemental, Raymond Le Corre reçoit la responsabilité du Parti socialiste clandestin. Marcel Leclerc recrute parmi ses collègues



Certificat de résidence à Cherbourg pour être produit à l'Autorité allemande, 18 novembre 1942
(AD Manche, dossiers 48 / Leclerc Marcel)

³⁰ En 1941, Joseph Bocher, officier de la marine marchande, conseiller municipal d'Equeurdreville, secrétaire général de l'Union des syndicats CGT de la Manche à la veille de la guerre, reconstitue une commission clandestine de la CGT.

³¹ MOURIER (Guillaume). « Les instituteurs manchois à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) » dans *Annales de Normandie*, 2020/1, 70^e année.

³² MOURIER (Guillaume). « Les instituteurs manchois à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) » dans *Annales de Normandie*, 2020/1, 70^e année.

³³ Jeanne Grandguillotte, née en 1904 à Nacqueville, alors célibataire, institutrice publique à Octeville, repliée dans le sud Manche.

³⁴ DEBON André, PINSON Louis. *La Résistance dans le Bocage*. 1988.

³⁵ Début 1941, Henri Ribière de Libération-Nord, conseiller de la préfecture du Calvados, lui rend visite pour former un réseau de résistance.

institutrices et instituteurs des résistants, invités à former des groupes en charge du renseignement et de la propagande.³⁶ Les enseignants, particulièrement ceux qui étaient, avant-guerre, syndiqués au SNI et socialistes-SFIO sont nombreux dans le mouvement Libération-Nord.³⁷

Mais au printemps 1943, Marcel et Juliette Leclerc doivent quitter l'agglomération cherbourgeoise. Les Allemands exigeant l'évacuation des enfants, ils partent encadrer de petits Cherbourgeois à Saint-James, dans le bocage armoricain du sud du département. Leur fille, Suzanne est scolarisée à Coutances, puis à Mortain. La colonie scolaire de Saint-James est installée dans le collège, route d'Antrain. En juillet 1943, Marcel Leclerc prend contact avec le docteur Albert Mothay, chef de la résistance locale. Au même moment, le 10 juillet précisément, la jeune employée de sa belle-sœur et de son beau-frère, Renée et Pierre Dessoude, couple d'instituteurs au Vrétot (canton de Bricquebec), qui est en vacances à Chalandrey chez sa tante, Hélène Abraham, jeune femme de 32 ans, vient lui rendre visite. Elle lui apprend que sa tante et son ami Auguste Henry, cultivateurs, cachent, depuis le 31 mai, un aviateur américain atteint par la DCA de Ducey et que l'officier voudrait rejoindre l'Angleterre pour reprendre la lutte armée. Dès le lendemain, Marcel Leclerc se rend à Céaux, près de Pontorson, pour solliciter l'aide d'André Parisy, instituteur et secrétaire de mairie, membre de Libération-Nord depuis 1942 avec lequel il était déjà entré en contact.³⁸ Le collègue trouve une filière d'évasion et confie à Jean Roulier, habitant chez sa tante à Avranches, le soin de convoier Rex Ormes à Paris, le 22 juillet. Mais un agent de la Gestapo introduit dans la filière parisienne (Jacques Staez, fusillé au fort Montrouge en 1947 ou 1948) provoque l'arrestation de Jean Roulier et de ses parents à Paris le 28 juillet. Ils seront déportés et décéderont tous les trois, en Allemagne ou des suites de leur détention. Dans la Manche, l'enquête mène à l'arrestation, le 30 août 1943, d'Auguste Henry et Hélène Abraham, d'André Parisy, de Marcel Leclerc, de Mlle Lahuppe à Avranches (tante de Jean Roulier), de Léandre Rochelle à Poilley (soupçonné d'avoir secouru d'autres aviateurs). Mlle Lahuppe et Léandre Rochelle, après deux mois de détention, sont libérés. Les quatre autres sont déportés. Seuls Marcel Leclerc survivra. Rex Ormes est arrivé, lui, à bon port.

DÉPORTÉ

Le 30 août 1943, Marcel Leclerc est interrogé à la kommandantur d'Avranches puis, après une première nuit de détention à la prison d'Avranches, conduit à celle de Saint-Lô où il est enfermé du 1^{er} septembre au 14 octobre. Il est ensuite transféré à la prison de Fresnes, pour être réuni à un groupe de 61 hommes, dont 15 Manchois³⁹, déportés depuis

³⁶ Lermier, instituteur à Coutances, certifie en 1947 qu'il a « été en relation avec les membres désignés par Leclerc, inst. à Cherbourg. » (AD Manche, 129 J 41)

³⁷ KERMOAL (Benoît). « Parcours d'instituteurs socialistes et syndicalistes dans la Résistance ». *Fondation Jean Jaurès*. Février 2023.

³⁸ *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)*. 61 p., s. d.

³⁹ Raymond Brûlé (1897-1944), Paul Chartier (1914-1944), Louis Cholet (1899), Alfred Duros (1895-1945), Victor Francolon (1887-1944), Georges Gautier (1901-1945), Émile Lecarpentier (1899-1944), Marcel Leclerc (1899-1987), Louis Legaigreur (1901-1945), Ange Leparquier (Hainneville, 1909-1944), Jean Maurice (1902-

la gare de l'est, dans le cadre de la procédure « NN » (*Nacht und Nebel*, Nuit et brouillard), le 11 novembre 1943. Enfermés dans des wagons cellulaires attachés au train régulier Paris-Strasbourg, ils prennent la direction de l'Allemagne. Marcel Leclerc, comme plusieurs de ses camarades, parvient à griffonner un billet annonçant à sa famille son départ en Allemagne qu'il laisse tomber sur la voie et que des cheminots feront suivre. A Strasbourg, les wagons sont accrochés à un autre train qui se dirige vers les Vosges ; Leclerc réalise qu'il ne franchira pas le Rhin. A la gare de Rothau, les prisonniers descendent pour s'entasser dans des camions qui les emmènent au KL Natzweiler-Struthof, en Alsace annexée.⁴⁰ « *Camp d'extermination par le travail, par le froid, par les sévices* » précisera-t-il aux lecteurs de *La Presse de la Manche* en avril 1975.

« *Six mois suffisaient à tuer un homme. J'y suis arrivé en camion. Notre groupe ressemblait à un troupeau de bêtes cherchant à parer les coups et les morsures des chiens. On nous poussa dans une cabane de déshabillage où nous fûmes tondus, passés au grésil (sic), douchés, revêtus de loques et chaussés de claquettes en bois* ».

Il reçoit dans ce camp le matricule 5 956. Il décrit ainsi son quotidien en 1975 : « *Lever à 4 heures en été, toilette à l'eau glacée, départ au travail après avoir avalé une sorte de tisane. Retour à midi pour recevoir un litre de soupe aux rutabagas, parfois au seigle. Le dimanche, nous avons droit à quelques nouilles dans cette soupe. Elle était attendue avec impatience. Travail encore jusqu'à la nuit tombante. Puis appel comme le matin et comme le midi.* »⁴¹ Français et déporté politique, il doit se plier aux ordres et caprices de prisonniers allemands de droit commun ou politiques, à qui les SS confient la garde rapprochée des détenus. Humiliations, brimades, sévices, terreur, faim, épuisement physique visent à les déshumaniser et à briser tout esprit de résistance et forme de solidarité. Leclerc pense devoir sa survie à son admission à l'infirmerie du camp pour se faire soigner un flegmon. Il y fut opéré en décembre et en ressortit en février, échappant aux mois les plus rudes de l'hiver et à un travail épuisant dans une sablière. A sa sortie, les corvées les plus pénibles échouant aux nouveaux arrivants⁴², il ne travaillait plus qu'épisodiquement, en qualité d'ancien. Le camp qui avait été conçu pour 1 500 détenus, en comptait plus du double en mars 1944, selon Marcel Leclerc.⁴³

1945), Régis Messac (1893-1944), André Parisy (1908-1945), François Roulier (1881-1944), Jean Roulier (1920-1946).

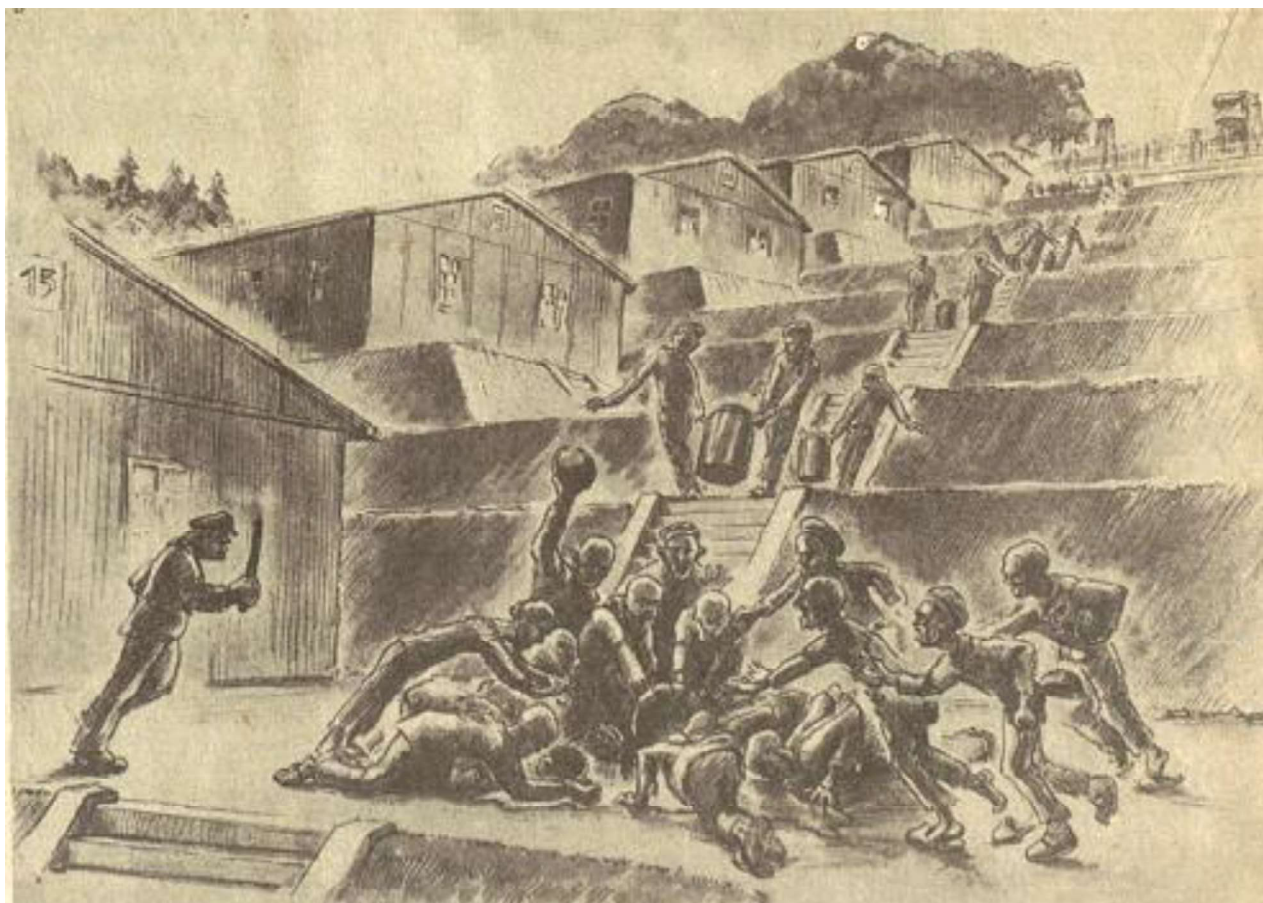
⁴⁰ *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)*. 61 p., s. d.

⁴¹ *La Presse de la Manche*, 24 avril 1975.

⁴² Construit sur les pentes nord du Rocher Louise, à 800 mètres d'altitude, pour recevoir 1 500 détenus, le camp fut ouvert le 21 mai 1941. Occupé d'abord par 150 « droit commun » allemands, il se remplit peu à peu et l'effectif qui était encore inférieur à 2 000 au début de 1944, atteignait presque 7 000 en septembre, avant l'évacuation et le transfert à Dachau.

⁴³ *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)*. 61 p., s. d.

« Nacht und Nabel », interdit de correspondance, il ne peut trouver le réconfort dans l'échange de courriers et de colis avec sa famille ou ses amis. Mais le maintien d'une certaine vie intellectuelle le soutient. Ainsi, en juin 1944, Leclerc retrouve au Struthof Georges Lapierre, arrivé du camp de Sachsenhausen, un des dirigeants du SNI, créateur et rédacteur en chef de *L'Ecole libératrice*, revue hebdomadaire du syndicat ; « avec lui, nous avons formé de petits groupes d'étude clandestins en vue de faire un livre d'Histoire de France destiné aux enfants. Du point de vue moral, ce fut une aide précieuse. Nous pouvions nous évader de notre misère ».⁴⁴ Lapierre avait entrepris au camp de Sachsenhausen la rédaction d'un livre d'histoire pour les enfants de 11 à 14 ans du cours supérieur de l'enseignement primaire, dont il transportait les feuillets dans une musette dissimulée sous sa veste. Au Struthof, il invitait ses collègues enseignants à rechercher dans leurs souvenirs la matière pour enrichir l'œuvre en cours. Marcel Leclerc qui partageait les convictions philosophiques et politiques de Georges Lapierre, se projetait grâce à ces travaux hors du camp et dans un futur salvateur pour imaginer une reconstruction morale, politique, économique et sociale de la France. Comme son mentor, il voulait refaire l'unité morale de la nation en rétablissant l'esprit civique, dont l'abandon, pensait-il, avait causé la défaite du pays. L'enseignement de l'histoire, tant locale que nationale, acquerrait, aux yeux de ces visionnaires, une importance primordiale dans le



Un des dessins d'Henri Gayot, résistant rochelais déporté au KL de Natzweiler-Struthof, présenté dans l'exposition préparée par Marcel Leclerc sur la Résistance et le système concentrationnaire nazi, au lycée Le Verrier, à Saint-Lô, en février 1966 (La Presse de la Manche, 24 avril 1975)

⁴⁴ *La Presse de la Manche*, 24 avril 1975.

rétablissement de l'esprit d'unité nationale et de solidarité. En avril 1975, Marcel Leclerc se réjouissait que les feuillets que l'on croyait perdus aient été sauvés, et il annonçait que ces notes seraient publiées. Il n'en fut rien pourtant, mais une copie du manuscrit est conservée au centre de la Résistance et de la Déportation de Brive.

Devant l'avance des Alliés, le camp de Natzweiler-Struthof est évacué le 4 septembre 1944. Marcel Leclerc parvient à griffonner une lettre à son épouse qu'il laisse tomber en montant dans un wagon et qui fut ramassé par des ouvriers qui ne purent l'expédier qu'à la libération de l'Alsace. Entassé, en compagnie de Georges Lapierre, depuis le début de la matinée, dans un wagon à bestiaux où il est impossible de s'allonger et interdit de se tenir debout, il quitte la gare de Rothau dans le milieu d'après-midi et, après Strasbourg, franchit le Rhin. Témoins des bombardements à Karlsruhe, à Stuttgart qui ralentissent l'avance du train, les détenus ne parviennent à Dachau que le 6 septembre, en début de matinée. Le matricule 101 952 part le 8 septembre en Kommando à Allach, près de Munich, toujours accompagné de Lapierre avec lequel il partage sa couchette. Il y reste jusqu'au 24 octobre, sans avoir participé à la moindre corvée. Avec Lapierre et des camarades, il y poursuit la réflexion autour du manuel d'histoire. Echappant aux sélections, inaptés au travail, Marcel Leclerc et Georges Lapierre reviennent à Dachau. Mais ils sont séparés pour la première fois depuis le 13 juin, n'occupant plus le même block. Typhus et dysenterie se répandant dans le camp ; les crématoires ne parviennent plus à réduire en cendre les cadavres qui s'accumulent. Quelques jours avant Noël, Marcel Leclerc est pris d'une forte fièvre. Le médecin de son block l'envoie au « Revier », l'infirmerie du camp. Il y fait la connaissance d'Edmond Michelet, résistant catholique, futur ministre des armées puis des anciens combattants, qui, plus vaillant, le soutiendra. A sa sortie de l'infirmerie, Marcel Leclerc retrouve Georges Lapierre. Séparés depuis trois mois, ils reprennent le livre d'histoire, mais ils ne sont plus que deux, et leurs capacités de concentration et de réflexion sont fortement émoussées.

Le 4 février, Lapierre meurt dès son admission à l'infirmerie. Marcel Leclerc écrit : *« Ce choc brutal me plonge dans le plus sombre désespoir. Mon ami, mon meilleur compagnon de ces derniers mois, celui avec qui j'étais en complète communion de pensée, dont je connaissais les plus intimes secrets n'était plus là. Les projets que nous avions ébauchés pour notre retour, sur l'orientation du Syndicat des Instituteurs, sur celle des œuvres laïques, sur la mission de notre Patrie et sur ses relations internationales, les projets de rencontres amicales entre enseignants déportés, l'édition du livre d'histoire que Lapierre avait patiemment mis en chantier au milieu de l'horreur environnante du camp de concentration, cette œuvre qui nous avait soutenus au milieu des épreuves, tout était détruit, tout s'écroulait !*

*Je tentais d'en savoir davantage, mais en vain. Personne ne savait ce qu'était devenue cette musette contenant les feuillets rédigés par Lapierre et qu'il avait, contre vents et marées, réussi jusqu'alors à préserver. »*⁴⁵ Cependant, le manuscrit fut sauvé ; selon le témoignage d'Edmond Michelet, *« comme c'était un homme méticuleux, il [Lapierre] fit soigneusement un paquet de son fameux manuscrit, le ficela et traça sur le papier, au crayon, de sa belle écriture calligraphiée d'instituteur primaire, ces simples mots : à*

⁴⁵ *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)*. 61 p., s. d.

remettre à Pierre Suire »⁴⁶ Médecin français déporté à Dachau, ce dernier aurait recueilli les feuillets. En décembre 1975, Marcel Leclerc écrit à un camarade : « *Sur Lapierre j'ai fourni tous renseignements au S.N.I. peu après mon retour de déportation. En outre les feuillets sur lesquels Lapierre écrivait ont été sauvés ; Mme Lapierre, ou plutôt sa famille a confié ces feuillets à Michelet, ancien de Dachau, alors ministre. Comme je travaillais en pleine harmonie avec Lapierre, c'est moi qui fut appelé au Ministère pour les authentifier. Un Comité fut formé dont firent partie Marie-Louise Cavalier, Dirand et moi, comme anciens insti. Claude Bellanger, ancien compagnon de Lapierre dans la Résistance fut chargé en accord avec le S.N.I. de publier un ouvrage sur la vie de notre camarade.* »⁴⁷ Mais ajoute-t-il : « *Depuis plusieurs années, je n'ai plus entendu parler de ce travail et j'ai bien peur qu'il soit tombé dans les oubliettes. Heureusement j'ai eu l'idée de faire photocopier les feuillets de Lapierre. Je les possède toujours et bien entendu, ne suis pas disposé à m'en dessaisir.* »⁴⁸

Les deux instituteurs syndicalistes étaient exceptionnellement unis. Henri Henri-Claude Tardif, camarade de captivité, écrit en 1982 : « *Au Struthof tout le monde connaissait Georges Lapierre et son camarade et ami Marcel Leclerc de Cherbourg. Nous pouvions, nous simple matérialistes les rencontrer toujours ensemble : lui, Georges, petit, cassé, un peu bossu, l'autre, Marcel, grand, sec avec sa canne (il ne boitait pas, mais avait fait croire à nos tortionnaires qu'il était infirme et qu'en conséquence il ne pouvait effectuer aucun travail). Ensemble ils remodelaient l'histoire de France.*

A Dachau puis à Allach, enfin de retour à Dachau, Georges et Marcel ne se quittant pas continuaient leurs travaux, lorsque Georges est mort, Marcel resta seul.

Heureusement la Libération arriva et Marcel ce jour-là, tout près de moi, sur la place d'appel me dit, jetant sa canne : « tu vois Henri, maintenant je n'en ai plus besoin »

*Quels surhommes étaient ces idéalistes, quel exemple donnèrent-ils dans cet enfer concentrationnaire. C'est simple, pour moi, ce fut le plus beau et le plus important. Il ne faut pas les dissocier et si l'on parle de l'un, ne pas oublier l'autre »*⁴⁹

Trois longs mois devaient encore s'écouler entre la perte de son ami et sa libération. Épuisé par la dénutrition, la dysenterie, les poux, Marcel Leclerc résistait néanmoins, espérant, grâce aux nouvelles du front qui fuyaient, l'arrivée prochaine des alliés. La réception de colis de nourriture envoyés depuis février 1944 par la Croix Rouge internationale fut aussi décisive pour sa survie, ainsi qu'il l'affirme dans la lettre écrite à son épouse et à sa fille quatre jours après sa libération. Le 29 avril 1945, à 5 heures du soir, une petite colonne de l'armée américaine entre dans le camp : « *J'étais au bloc 30, celui des invalides, des déchets humains. Je pesais 36 kilos ! Ce fut une explosion de joie difficile à expliquer. Nous étions comme des larves, sans force aucune. Nous ne croyions*

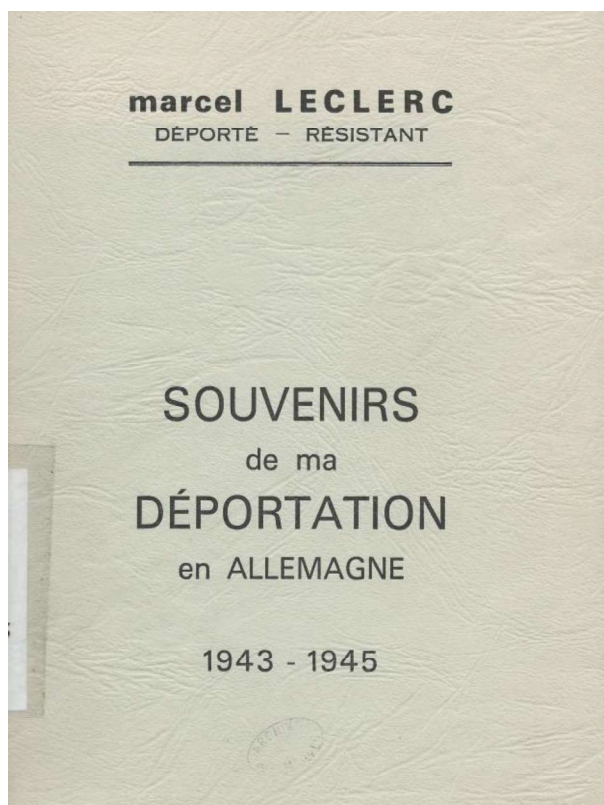
⁴⁶ MICHELET (Edmond). *Rue de la Liberté*. Paris, Seuil, 1955.

⁴⁷ En avril 1971, Marcel Leclerc écrit à Paul Delanoue : « *A la demande de quelques amis de Georges Lapierre, dont mon bon camarade Edmond Michelet, et grâce aux manuscrits que nous avons retrouvés, que Lapierre rédigeait au crayon au fur et à mesure que nous avançons dans notre projet de faire éditer à notre retour auquel nous avons toujours cru, par Sudel [maison d'édition du SNI] un livre d'histoire pour les enfants de 14 ans, nous avons pensé éditer une plaquette relatant la vie de Lapierre sur tous les plans.* » (AD Manche, 129 J 95 A)

⁴⁸ AD Manche, 129 J 95A.

⁴⁹ AD Manche, 129 J 95C.

*pas encore à la liberté. Pour ma part, j'en éprouvai d'abord le sentiment en me promenant dans l'allée du camp. Et ce qui me fit le plus plaisir, ce fut la désinfection au DTT ! »*⁵⁰ Marcel écrit une première lettre à sa femme et sa fille, le 3 mai, courrier qui leur sera transmis par les soins d'un aumônier de la division Leclerc. Il les rassure sur sa santé, mais ne peut cacher l'ampleur des pertes, désignant des connaissances disparues. Il fait aussi part de son inquiétude quant au sort de ses proches, les sachant au milieu des combats quelques mois auparavant. Mais il insiste surtout sur la chance qu'il a eue « d'aller jusqu'au bout » : « *Grâce à ma volonté, grâce à de nombreux subterfuges, grâce à mon moral j'ai réussi à gagner la partie. J'ai vu la mort de bien près et malheureusement on peut estimer à plus de 50 % ceux qui ne reverront plus leur famille [...] depuis février nous recevions des colis de la Croix Rouge et je peux dire que ce sont ces colis qui m'ont sauvé.* »⁵¹ Après une mise en quarantaine dans son block, le survivant est envoyé sur les bords du lac de Constance pour se rétablir, logeant dans une confortable maison libérée par ses occupants allemands, revêtant leurs habits. Enfin le 31 mai, plus d'un mois après sa libération, il est rapatrié par train sanitaire. Il passe la nuit au centre d'accueil de Mulhouse, y subit une désinfection ; repart le lendemain matin pour rejoindre l'hôtel *Lutetia* à Paris. Le surlendemain, 3 juin, il prend le train pour Cherbourg, où il retrouve son épouse, sa fille et son père.



Première de couverture de Souvenirs de ma déportation en Allemagne, par Marcel Leclerc. s. d. (AD Manche, BIB D 15)

Dès son retour il est membre du Comité Départemental de la Libération, et le 18 juin 1945 - il est à Cherbourg depuis deux semaines seulement - le préfet de la Manche Edouard Lebas le désigne pour faire partie de la Commission départementale d'épuration des fonctionnaires départementaux et communaux.⁵² Dans les années 1960, il siège à la Commission départementale des déportés et internés résistants au sein du service départemental de l'Office national des anciens combattants, qui examine les dossiers de demande de titre, émettant un avis favorable ou réservé.⁵³

Homologué F.F.C. (Forces françaises combattantes, réseau Shelburn) et D.I.R. (déportés et internés de la Résistance), Marcel Leclerc se voit attribuer en vue de la liquidation de ses droits le grade de sous-lieutenant. La période du 30 août 1943 au 31

⁵⁰ *La Presse de la Manche*, 24 avril 1975.

⁵¹ AD Manche, 129 J/112.

⁵² Arrêté de nomination (AD Manche, 129 J/105).

⁵³ AD Manche, 129 J/67.

mai 1945 pendant laquelle il était entre les mains des Allemands est comptée comme service militaire actif, dans la zone de combat et dans une unité combattante, considéré comme blessé le 11 novembre 1943. Il reçoit la médaille de la Résistance française en mars 1947, la Croix du combattant volontaire 1939-1945 en 1961. Fait chevalier de la Légion d'honneur en décembre 1958, il est promu officier de la légion d'honneur en décembre 1964.⁵⁴

Il écrira par la suite un récit extrêmement précis de son expérience concentrationnaire, dont la lecture révèle les qualités à la fois de l'écrivain et de l'homme attaché à témoigner des atrocités commises par des individus transformés par le nazisme, mais aussi de la survivance des valeurs d'humanité et de solidarité dans cet enfer. Ces *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)* sont aussi un émouvant hommage aux camarades croisés au Struthof ou à Dachau, et qui n'ont pas eu sa chance d'en réchapper. Le texte, peut-être destiné à la jeune génération en dépit de passages cash, est malheureusement resté confidentiel, n'ayant pas été diffusé sur une grande échelle.



La Presse de la Manche, 8 décembre 1958
(AD Manche, dossiers 48 / Leclerc Marcel)

RETOUR AUX FONDAMENTAUX

Rescapé de l'enfer concentrationnaire, Marcel Leclerc, d'une santé fragile avant ces épreuves, souffrira des séquelles de sa déportation, mais, plus heureux que d'autres qui succomberont après leur retour des camps, comme à distance, il reprend ses activités d'avant-guerre, y ajoutant celles qui incombent désormais, selon lui, au survivant.

Précédemment instituteur adjoint rue Dujardin, à Cherbourg, il est nommé et installé à la rentrée 1945 instituteur adjoint au Cours complémentaire de la rue Emile Zola à Cherbourg. En qualité de victime d'événements de guerre, il bénéficie de promotions rétroactives avec rappel de traitement. Le recteur lui attribue en juillet 1951 la Médaille d'argent de l'enseignement du premier degré. En septembre 1954, Marcel Leclerc fait valoir ses droits à la retraite. Il est nommé instituteur honoraire par arrêté du 25 novembre 1954.⁵⁵

Il reprit aussi dès son retour son action syndicale, poussé par ses amis à contrer l'influence

⁵⁴ AD Manche, 1 R 1/196.

⁵⁵ AD Manche, 1 T 1/316.

des communistes dans le SNI restauré.⁵⁶ Il préside la section départementale du SNI de 1946 à 1950, restant par la suite membre du bureau. La section départementale du SNI compte en 1946, 1 100 adhérents contre 896 en 1939. Par la suite, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter : 1 398 en 1947, 1 441 en 1948, 1 508 en 1949.⁵⁷ Au SNI, il fut particulièrement attentif au sort des déportés politiques. Lors du conseil national, le 28 décembre 1947, indiquant que dans la Manche 80 % des militants souhaitaient quitter la CGT, il est partisan de l'adhésion à la CGT-FO.

Elu, en 1951, au Conseil départemental de l'enseignement primaire (comité consultatif où sont discutées les questions concernant le personnel enseignant) il démissionne conformément à la demande de démission collective du SNI pour protester contre la politique répressive du gouvernement et sa politique anti laïque, fin 1953. Il est réélu en janvier 1954, mais avec moins de voix qu'en 1951.⁵⁸ Parallèlement, il fonde la section départementale de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, qu'il préside de 1947 à 1954.

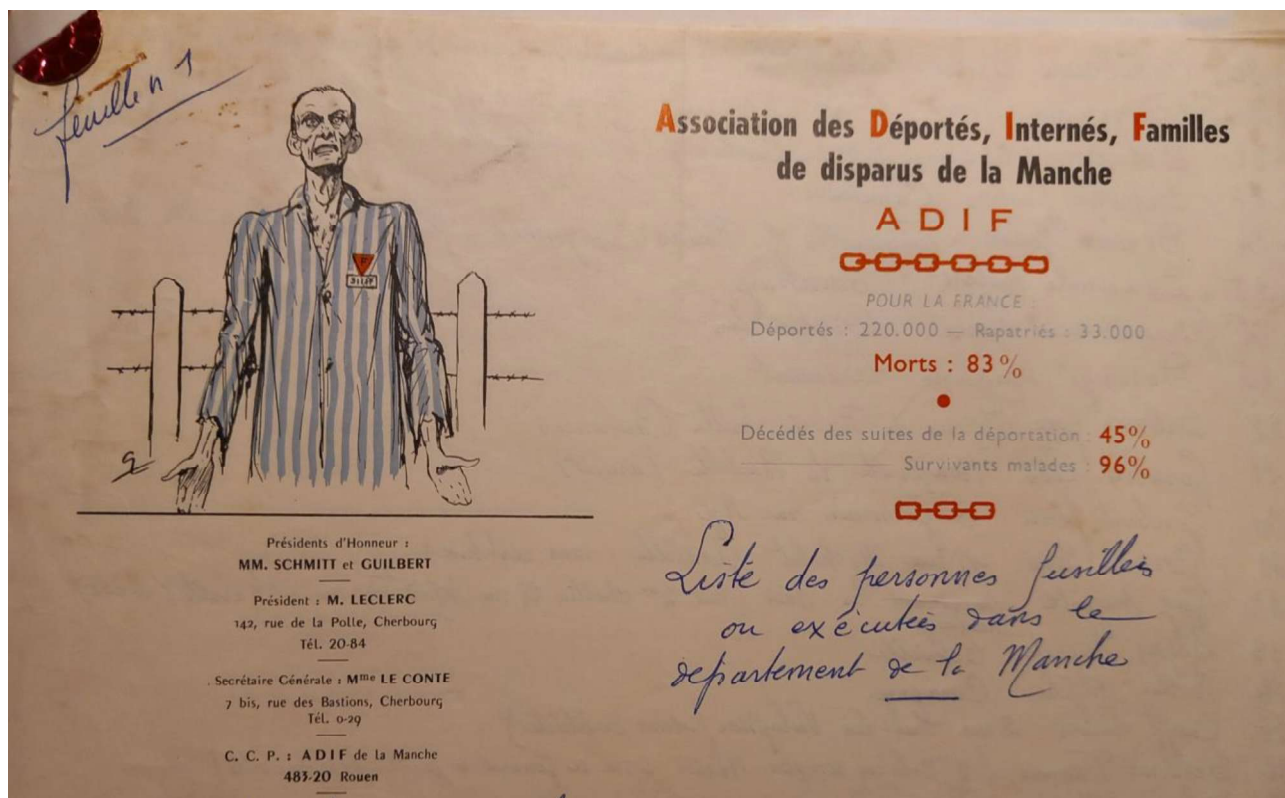
Militant socialiste il reste. Membre de la commission exécutive de la fédération socialiste SFIO de la Manche, il est élu le 10 mai 1955 secrétaire de la section socialiste SFIO de Cherbourg. En 1966, il est président du cercle Jean Jaurès.⁵⁹ Il est aussi élu conseiller municipal de Cherbourg en 1953, réélu en février 1954 sur la liste « de concentration républicaine et d'administration municipale » conduite par le socialiste SFIO René Schmitt. Il est moins heureux aux élections au conseil général pour le canton de Cherbourg, battu en 1945, 1951 et 1952.

⁵⁶ En 1971, il écrit à Paul Delanoue, « *Lorsque je suis rentré de déportation, la tendance Rouxel [communiste] avait pris en main la direction du Syndicat, sans tenir compte de la tendance opposée. Rentré le 3 juin 1945, épuisé, je dus céder à la grande majorité de mes camarades qui me désignèrent comme Secrétaire Général. J'eus à nouveau à lutter contre la tendance Rouxel pendant près de 2 ans. Après le Congrès de Grenoble de 1946, j'eus la charge, personne ne voulant la prendre, de mettre sur pied la M.G.E.N. Je ne céda pas la direction syndicale, Rouxel devint le secrétaire-adjoint du Syndicat et Président de la M.G.E.N. J'avais cru faciliter les choses, mais je fus ligoté dans mon travail de directeur de la M.G.E.N., ne pouvant même pas prendre l'initiative de recrutement du personnel administratif sans l'autorisation du Président. Bref ce fut encore une période de coups d'épingles et parois, je dois le dire, de coups bas, qui se firent sentir davantage encore au moment de la scission de la C.G.T. et notre « refuge » dans l'autonomie.* » (AD Manche, 129 J 95-A)

⁵⁷ MOURIER (Guillaume). « Les instituteurs manchois à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) » dans *Annales de Normandie*, 2020/1, 70^e année.

⁵⁸ GIRAULT (Jacques), PUTFIN (Guy) dans *Le Maitron, Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social*. Version en ligne consultée le 16 novembre 2025.

⁵⁹ AD Manche, 4 M 38/2882.



Papier à en-tête de l'A.D.I.F. (AD Manche, 129 J 27)

Pour apporter soutien matériel et moral aux déportés et à leurs familles, Marcel Leclerc crée l'Association des Déportés, Internés et Familles de disparus de la Manche, en 1947. L'association veut défendre les intérêts de l'ensemble des déportés et de leurs familles, pour quelque cause que ce soit qu'ils aient été conduits dans un camp ou une prison par les Allemands. A ce titre, en décembre 1955, il signe, avec Fleury, président de l'Association des Résistants de la Manche, une affiche intitulée « Insulte à nos Morts ! », protestant contre la mise en liberté conditionnelle de la comtesse de Plinval, condamnée à mort par la cour de Justice de Cherbourg en 1945, pour dénonciation de résistants, mais rendue à la liberté le 14 juillet 1955.⁶⁰ Président de l'A.D.I.F. et du C.A.R. (Comité d'Action de la Résistance), il monte aussi aux créneaux pour refuser que les requis du Service du Travail Obligatoire soient désignés « déportés du travail ». En mai 1968, il écrit aux députés de la Manche que « *Aucune confusion ne doit être établie par une similitude de terme, comme aucune comparaison ne peut être faite entre l'agonie des déportés dans les camps d'extermination et la vie des requis dans les usines de Berlin ou de Cologne ou de l'arsenal de Kiel [...]* Nous ne nourrissons aucune prévention contre les travailleurs français qui, à une époque dramatique n'ont pu se dispenser de partir en Allemagne et nous sommes d'accord qu'ils obtiennent tous les avantages attachés à leur qualité de victimes de guerre [...] Les requis du S.T.O. ne devraient pas être déshonorés, si par exemple, on les appelait « Travailleurs expatriés de force » ou « travailleurs en exil » [...] Je sais bien que sur le plan de l'arithmétique les 540 000 requis rentrés en France pèsent

⁶⁰ AD Manche, 1310 W 77.

*beaucoup plus que les 15 000 déportés survivants. »*⁶¹ C'est aussi à la tête de l'A.D.I.F. qu'il initie le Concours de la Résistance dans le département, créée en 1961 par le Ministère de l'Education à l'initiative de la Confédération des Combattants Volontaires de la Résistance, futur Concours National de la Résistance et de la Déportation. A son lancement, l'A.D.I.F. est la seule association patriotique à financer les prix donnés aux lauréats ; elle sera rejointe pas d'autres par la suite. Le président de l'A.D.I.F. tiendra alors à ce que les lots soient offerts collectivement, sans qu'ils soient attachés à telle ou telle association.

Marcel Leclerc donne sa démission de la présidence de l'A.D.I.F. en octobre 1973 pour des raisons impérieuses de santé. En 1974, il est désigné président d'honneur de l'association, remplacé à la présidence par Alphonse Lange.

Par ailleurs, il est en 1960 délégué aux Œuvres Sociales des Anciens Combattants ; en 1963, vice-président de l'Association des membres de réseaux et mouvements de Résistance, Président délégué au Bureau national du Comité d'Action de la Résistance.⁶²

ARTISAN DU SOUVENIR ET DE LA MÉMOIRE

Déporté et président de l'A.D.I.F., Marcel Leclerc est présent aux cérémonies patriotiques et d'hommage aux victimes de la répression nazie : il est à Céaux le 3 août 1946, jour de l'inauguration du monument dédié à son ami André Parisy, présent aussi le 31 juillet 1950, au bord d'une route départementale, à Saint-Jean-du-Corail pour célébrer la mémoire de six résistants exécutés. Sa présence à Beaucoudray, le 5 juin 1953, jour de l'inauguration, en présence du général De Gaulle, du monument élevé à la mémoire des 11 membres du maquis exécutés par les Allemands le 15 juin 1944⁶³ n'a pas été démontrée, faute de documentation ; elle est cependant très vraisemblable. En 1955, il est à Granville pour célébrer Maurice Marland et rappeler le travail souterrain et si efficace de la Résistance intérieure. Il explique ce jour-là le devoir des survivants : un devoir de témoigner, qui fut le sens premier de l'expression « devoir de mémoire », et l'enjeu de commémorations régulières : *« Il est nécessaire que la vérité soit, tous les ans, proclamée et que l'oubli n'efface pas le réquisitoire que nous dressons contre le système concentrationnaire, dans quelque nation qu'il sévisse. [...] nous voulons seulement que de nos souffrances, l'humanité retire la leçon. Si nous voulons ne plus revoir cela, il faut extirper la cause du mal, c'est à dire l'esprit d'orgueil qui fait croire à tout un peuple qu'il est de la race élue, l'esprit de matérialisme sordide qui flatte les instincts les plus bas de l'individu et lui fait mépriser la primauté de la pensée et de la conscience. Luttons donc contre la haine, contre la persécution imbécile, développons au contraire le sens de l'humain et nous Français ayons le sublime courage, non d'oublier nos souffrances mais de faire de ces douleurs le levain de la réconciliation fraternelle des peuples, afin que nos fils n'aient jamais à subir de tels supplices »*.⁶⁴ Marcel Leclerc n'oublie pas dans les discours qu'il prononce devant un public recueilli, après avoir rendu hommage aux

⁶¹ AD Manche, 129 J 128.

⁶² AD Manche, 4 M 38/2882.

⁶³ Voir *Didac'doc* n° 20, juin 2011, sur le site des archives départementales de la Manche.

⁶⁴ Texte du discours prononcé à Granville (AD Manche, 129 J 123).

martyrs, d'exposer la nécessité de la transmission de l'expérience et de la connaissance, la « vérité », pour éloigner la haine et la barbarie ; le souvenir, apparenté à la fidélité due aux morts, et la mémoire au service des droits de l'homme et d'une humanité heureuse. Armé du souvenir des martyrs et de la mémoire de l'horreur concentrationnaire, le survivant compte aiguillonner ses contemporains, toutes générations confondues, peut-être portés à oublier ou négliger trop rapidement les crimes du totalitarisme.

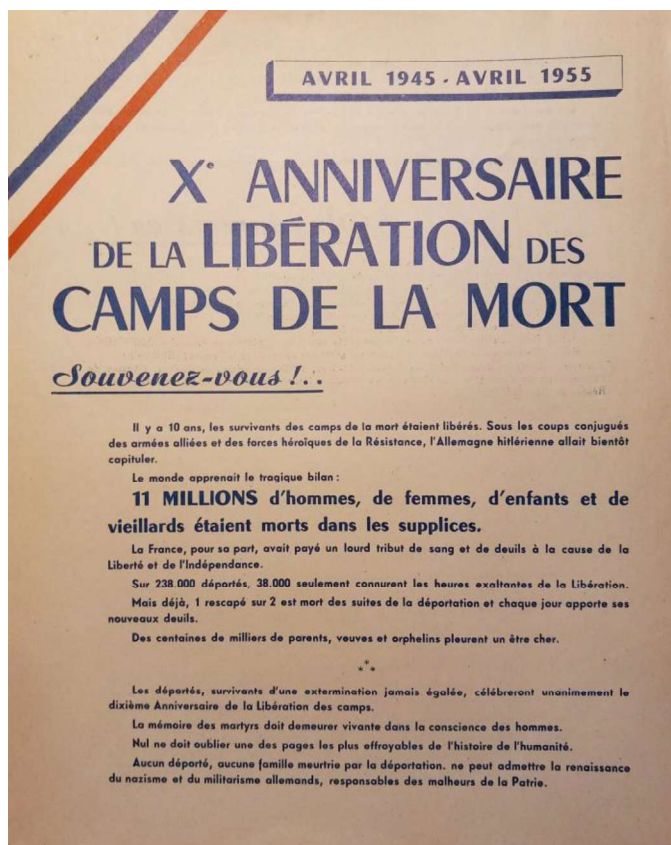
Avec ces objectifs fondamentaux, le président de l'A.D.I.F. se mobilise pour permettre l'érection du Mémorial national de la Déportation au Struthof, décidée par l'État en octobre 1953. Dès janvier 1954, il propose la composition du Comité départemental présidé par le Préfet, Henri Larrieu, et la formation de 11 comités inter-cantonaux⁶⁵ afin de solliciter et recueillir les souscriptions, les fonds étant centralisés par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre ; le directeur de l'office départemental était alors Louis Gablin, détenu rescapé du bombardement de la prison de Saint-Lô en juin 1944, puis ce fut Y. Le Naour. Ce dernier formera, avec Leclerc et Alabert, secrétaire départemental de l'A.D.I.F, le bureau du Comité départemental.⁶⁶ Dès 1954, le conseil général et les conseils municipaux sont invités à contribuer financièrement à l'édification du mémorial, mais l'assemblée départementale refuse d'abord. Il faut l'intervention et les explications détaillées⁶⁷ de Marcel Leclerc pour que dans une séance suivante, le 7 mai

⁶⁵ Cherbourg, Beaumont-Hague, Les Pieux, Bricquebec, Valognes, Saint-Pierre-Eglise, Quettehou, Montebourg et Octeville (Président : Leclerc) / Sainte-Mère-Eglise et Carentan (Président : Morin) / Saint-Lô, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Clair-Sur-Elle, Torigni, Canisy, Marigny, Tessy-sur-Vire (Président : Alabert) / Coutances, Saint-Malo-de-la-Lande, Montmartin-sur-Mer, Cerisy-la-Salle, Percy et Gavray (Président : Magnot) / Granville, Bréhal, La Haye-Pesnel, Sartilly, Villedieu (Président : Le Costey) / Avranches, Ducey, Isigny-le-Buat, Brécey (Président : Houssin) / Pontorson (Présidente : Mme Parisy) / Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mortain, Le Teilleul, Barenton, Sourdeval, Saint-Pois, Juvigny-le-Tertre (Président : Lefeuvre) / La Haye-du-Puits, Barneville et Saint-Sauveur-le-Vicomte (Président : Fleury) / Périers, Lessay et Saint-Sauveur-Lendelin (Président : Rihouey) / Saint-James (Présidente : Mme Baudron). (AD Manche, 129 J 123)

⁶⁶ « Une nécropole nationale sera aménagée dans le périmètre du camp pour qu'y reposent les corps des déportés français rapatriés d'Allemagne en territoire national et non réclamés par leurs familles. L'emplacement sur lequel étaient répandues les cendres des déportés après leur crémation sera également sauvegardé et constituera un lieu de pèlerinage et de recueillement. [...] Les victimes du régime concentrationnaire auront Struthof-Natzwiller, comme les héros de Verdun eurent l'ossuaire de Douaumont. » Y. Le Naour, Secrétaire général de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Manche, Secrétaire-Trésorier du Comité départemental du Struthof, le 3 mars 1955, aux présidents d'associations (AD Manche, 129 J 123).

⁶⁷ « Le camp du Struthof est le seul camp de concentration qui soit sur le territoire français. Bâti sur un sommet des Vosges, à 800 m. d'altitude, dans le Haut-Rhin, il était le type des camps d'extermination. La neige épaisse d'un mètre y séjourne de Novembre à Avril, les froids y atteignent 30 degrés au-dessous de zéro et une bise glaciale balaie constamment ce sommet. C'est dans ce lieu de désolation que des milliers de Français, coupables seulement d'avoir trop aimé leur pays, ont été menés sous la schlague, exposés aux morsures des chiens policiers, à peine vêtus de loques sordides, à peine nourris de pain moisi et de soupe abjecte, pour travailler à des travaux exténuants de terrassement de 6 heures du matin à 18 heures. Au cours de séances d'appel interminables de 4 heures du matin à 6 H. et de 18 H. à 20 H., immobiles dans la neige, de nombreux Déportés sont morts terrassés de fatigue et de froid. Je ne veux pas ici, décrire les scènes d'épouvante auxquelles il m'a été donné d'assister et les expériences cruelles faites par les médecins sur la résistance du corps humain à certains traitements. Je dirai seulement que

1954, un modeste crédit de 10 000 francs⁶⁸ soit alloué au projet, subvention qui sera renouvelée, cette fois-ci sans supplications, l'année suivante.⁶⁹



Placard (AD Manche, 129 J 123)

Alors que le Ministre de l'Education Nationale autorise par circulaire en date du 3 février 1955 les enfants des écoles à participer aux collectes faites en dehors de la voie publique (circulaire publiée au *Bulletin départemental de l'Education nationale* n° 2 de 1955), le comité départemental du Struthof, sur recommandation de Marcel Leclerc, estime, à l'unanimité, ne pouvoir demander officiellement l'appui du corps enseignant pour l'organisation de la collecte, jugeant préférable de solliciter uniquement l'appui des associations patriotiques. Le survivant du Struthof explique à l'Inspecteur d'Académie de la Manche, dans un courrier du 5 mars 1955, qu'il n'a pas cru devoir donner son accord pour que les élèves soient, encore une fois, appelés à recueillir des fonds, n'oubliant pas que le militant syndical qu'il a été s'est toujours élevé contre l'abus des quêtes dans les écoles. Cependant il

demande à ce que, par circulaire ou par le bulletin départemental, on fasse connaître au

nos souffrances ont dépassé tout ce qu'on peut imaginer. 90 % des Déportés sont morts et leurs cendres, à la sortir du crématoire, ont été dispersées dans le jardin qui approvisionnait en légumes nos bourreaux les SS.

Ce qui s'est passé au Struthof s'est passé à Dachau, à Mauthausen, à Buchenwald, à Auschwitz. Mais ces camps sont en territoire étranger, beaucoup d'entre eux sont disparus, nos ennemis ayant intérêt à ne pas laisser subsister trop de témoignages de leur barbarie.

Au Struthof, quelques-unes des baraques qui nous servaient de logis, la chambre à gaz, le crématoire, la table de dissection, la potence, les instruments de torture sont restés en place. Aussi l'idée est-elle venue non seulement d'y conserver le camp, mais d'y rapporter d'Allemagne soit les cendres, soit les corps de ceux des nôtres que la rapidité de l'avance Alliée n'avait pas permis de brûler. Un monument grandiose analogue à l'ossuaire de Douaumont doit s'élever sur ce haut lieu pour perpétuer devant le monde le sacrifice de ces milliers de Français, morts sans sépulture. » Marcel Leclerc au Président du Conseil Général, le 19 janvier 1954 (AD Manche, 129 J 123).

⁶⁸ En 1955, la commune de Granville verse la même somme de 10 000 francs, celle de Cherbourg, 50 000. De plus petites collectivités, telles Mortain ou Sourdeval, offrent 5 000 francs.

⁶⁹ Déjà lors de la demande d'appui de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France en 1948, l'assemblée départementale s'était faite remarquée en rejetant la demande. Les conseillers généraux étaient finalement revenus sur leur première décision en votant lors d'une séance suivante une subvention, après s'être fait tirer l'oreille par les autorités et les associations patriotiques, qui à l'époque comptaient un nombre non négligeable d'adhérents

personnel enseignant et aux élèves « le sens de ce Mémorial national exaltant la grandeur du sacrifice consenti volontairement par les combattants de la Résistance et les souffrances indicibles supportées par les déportés. » Conscient du caractère traumatisant pour les enfants des relations d'expériences concentrationnaires, il avertit « Il ne peut s'agir, bien entendu de décrire aux enfants les crimes abominables, les tortures sadiques des bourreaux nazis. Il ne serait pas souhaitable de frapper l'imagination de nos élèves par l'évocation de scènes horribles. Mais n'est-il pas possible de leur faire sentir, sans entrer dans des détails, à quoi peut mener l'asservissement d'un peuple par la dictature, avec quelle science consommée on peut arriver à faire perdre toute dignité humaine et comment la guerre développe la bestialité la plus vile. Je crois qu'on peut ainsi indiquer à nos élèves la volonté farouche de ne plus permettre de tels crimes contre l'humanité, et celle de défendre en toute circonstance nos libertés essentielles. »⁷⁰

Chargé de la propagande au sein du Comité départemental, Marcel Leclerc adresse un appel aux secrétaires de mairie instituteurs à faire comprendre à leurs municipalités la nécessité d'inscrire une subvention aussi importante que possible au budget communal.⁷¹ Eugène Guilbaut, instituteur à Lessay, et Eugène Lepetit, professeur de cours complémentaire en retraite à Coutances, qui ont passé de longs mois au Struthof, sont aussi signataires de cet appel. En amont du 24 avril 1955, Journée Nationale de la Déportation, au cours de laquelle seront vendus les insignes, la presse locale publie des témoignages écrits par des rescapés des camps, dont celui de Marcel Leclerc intitulé « Quelques scènes vécues au Struthof », décrivant le martyre des déportés et paru le 23 avril dans *La Presse de la Manche*.

En mars 1956, on estimait que compte tenu des fonds déjà collectés et des crédits accordés par le Parlement, une somme de l'ordre de cent millions était indispensable à la réalisation du projet. L'organisation d'une souscription nationale, particulièrement le dimanche 24 avril, désignée Journée nationale de la Déportation, devait, espérait-on, permettre de réunir les fonds nécessaires. Grâce aux subventions sollicitées par les comités, à la vente d'insignes et de vignettes le 24 avril par des volontaires, au produit de quêtes et de fêtes, l'argent affluait. Au 14 juin 1956, la souscription pour le Mémorial du Struthof s'élevait dans la Manche à 1 097 316 francs (subventions des communes : 23,35 % ; dons des associations sportives et éducatives : 2,7 % ; dons des associations patriotiques et des particuliers : 13 % ; vente des vignettes et des insignes : 60,2 %) ; un

⁷⁰ AD Manche, 129 J 123.

⁷¹ « Un mémorial national de la Déportation sera élevé au camp de Struthof pour rappeler l'immense hécatombe. Vous avez tous entendu parler de ce camp d'extermination, ne serait-ce que par le récit des procès des médecins et tortionnaires nazis. Le Struthof, situé à 800 mètres d'altitude, face au Donon, dans les Vosges alsaciennes est le seul camp de concentration situé sur le sol français. Là sont morts de froid, de faim, de privations, des tortures raffinées inventées par les bourreaux nazis, des milliers de déportés dont le seul crime était d'avoir lutté contre l'oppresseur. Leurs pauvres corps décharnés ont été livrés au crématoire et leurs cendres dispersées au vent de la montagne. Eugène GUILBAUT, instituteur à Lessay, Eugène LEPETIT, professeur de Cours Complémentaire en retraite à Coutances, rescapés de cet enfer, ont séjourné de longs mois au Struthof ; moins heureux, nos camarades André PARISY, instituteur, Secrétaire de Mairie à Céaux, Régis MESSAC, Professeur au Lycée de Coutances, Georges LAPIERRE, Secrétaire du Syndicat national sont disparus après avoir subi les horreurs du camp du Struthof. » (AD Manche, 129 J 123)

bilan provisoire, tous les dons n'étant pas encore versés.⁷² Ce qui faisait dire à Marcel Leclerc que le département de la Manche s'est signalé par un effort remarquable.⁷³ Quelque temps plus tard, il attribue publiquement ce « succès inespéré » à l'esprit d'organisateur du secrétaire de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, M. Le Naour.⁷⁴

HISTORIEN DE LA DÉPORTATION ET DE LA RÉSISTANCE

L'instituteur honoraire n'épargne pas non plus ses efforts pour établir et transmettre l'histoire de la Résistance et celle de la déportation dans son département. Il succède à Raymond Lefèvre, archiviste-bibliothécaire de Cherbourg, correspondant départemental de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France depuis 1947 et président du Comité départemental pour l'histoire de l'Occupation et la Libération de la France depuis janvier 1948, mort brutalement en septembre 1951. Marcel Leclerc prend le relais, devenant correspondant du Comité d'Histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale, fusion de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France et du Comité d'histoire de la Guerre en un seul organisme, auprès de la présidence du Conseil. La date exacte et les circonstances de sa désignation n'ont pu être découvertes. Mais il y travailla sans doute très tôt puisqu'en mai 1957, il adressait sa statistique à la Commission d'histoire de la déportation. En avril 1959, Marcel Leclerc, correspondant de la Commission d'histoire de la Résistance, est invité à une réunion à Paris pour élaborer la chronologie de la Résistance dans le département de la Manche, nouveau chantier mémoriel. Il participe dès lors à de fréquentes réunions de correspondants du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Recueillant les confidences des témoins de l'Occupation et consultant les archives des administrations, il établit des fiches selon les consignes dictées par le Comité, recensant les moindres faits de résistances et les violences commises.

En novembre 1980, il revient sur ses années d'investigation : « *Lorsque j'ai fait mes recherches, il me fallait faire des déplacements nombreux, et partant de Cherbourg je devais faire un trajet de 150 km pour atteindre le sud du département. Bien entendu, j'ai fait cela bénévolement à la demande du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre mondiale, sans aucune rétribution. Sur la demande de ce Comité, j'ai accepté d'établir la chronologie des faits de Résistance dans notre département, antérieurement d'établir la statistique des arrestations et des déportations de Résistants (des fusillés aussi)⁷⁵, puis j'ai établi la répression après la Libération, de ceux qui avaient travaillé pour l'ennemi. [...] Actuellement je suis justement occupé à regrouper tout mon fichier chronologique (en principe une fiche par jour et par fait, et cela donne plus de 4 000 fiches d'inégal intérêt) que je dois déposer aux Archives départementales* ». ⁷⁶ Depuis au moins 1966, le

⁷² *La Manche Libre*, 6 juillet 1955.

⁷³ AD Manche, 129 J 123.

⁷⁴ Texte du discours prononcé à Granville, en l'assemblée générale de l'A.D.I.F. (AD Manche, 129 J 12).

⁷⁵ En 1970, Marcel Leclerc, procède, à la demande du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre mondiale, au recensement des fusillés de la Manche.

⁷⁶ Lettre à Louis Blouet, ancien FTP de la région de Saint-Hilaire-du-Harcouët (AD Manche, 129 J 95-A).

correspondant du Comité d'Histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale recevait du département une subvention annuelle, de 400 francs à partir de 1967, pour participer aux frais de déplacement et d'achat de matériel de classement. Ne signale-t-il pas au préfet de la Manche que pendant l'été 1970 il a parcouru 28 cantons, 3176 kms, interrogé 107 personnes ! En février 1983, André Picquenot, personnalité cherbourgeoise, réclame dans un courrier à Marcel, « *qu'un nouvel hommage soit rendu à l'énorme et douloureux travail de recherches, de compilations, que tu as accompli avec ta ténacité innée et ton désir de « servir»* ». ⁷⁷ Dix ans plus tôt, Marcel Baudot, conservateur des archives départementales de l'Eure, secrétaire de la commission d'histoire de la Résistance au sein du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre mondiale, sollicite son aide pour l'élaboration du volume à



*Marcel Leclerc expliquant quelques opérations de la Résistance sur la carte qu'il vient de réaliser. Ouest-France, 26 février 1977
(AD Manche, dossiers 48 / Leclerc Marcel)*

paraître chez Hachette sur la Libération de la Normandie ; « Sans votre participation je serais tout à fait paralysé » lui avoue-t-il. ⁷⁸

Fruits de cette patiente et continue activité, deux cartes départementales, dites « carte de la souffrance » et « carte des actions de la Résistance » qu'il parviendra à dresser et faire éditer. Le 28 avril 1964, Marcel Leclerc fait parvenir aux établissements scolaires du département « *la carte figurative indiquant le nombre des Déportés, Internés, Fusillés ou Exécutés, Victimes civiles du département, établie selon la statistique au 30 juin 1963* » ainsi que la *Revue de la Manche* contenant la statistique de la déportation arrêtée le 18 septembre 1962. Il indique espérer que cette étude « *contribuera à faire connaître l'histoire de la Résistance et de la Déportation dans le département, qui figure aux programmes de l'enseignement, comme à faire saisir l'étendue des pertes de la population civile pendant les batailles de la Libération.* » Cette carte de la souffrance indique les lieux où avaient été arrêtés les camarades fusillés ou déportés après leur incarcération dans une des prisons de la Manche ou abattus comme otages. Elle avait été reproduite par l'I.P.N. (Institut pédagogique national) et envoyée à toutes les écoles. ⁷⁹

Douze années plus tard, Marcel Leclerc publie une deuxième carte. Malgré les difficultés pour trouver les 29 400 francs nécessaires à l'impression et l'expédition de 1000

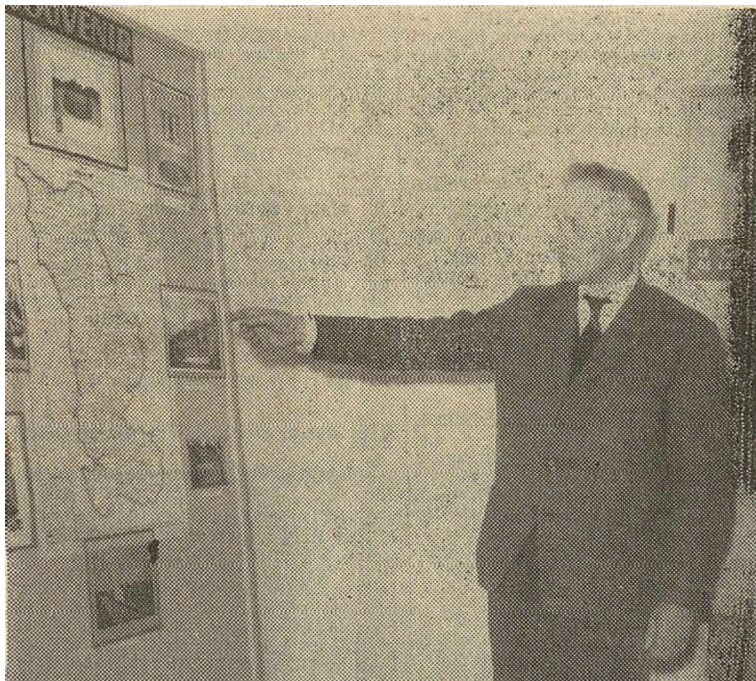
⁷⁷ AD Manche, 129 J 95-A.

⁷⁸ AD Manche, 129 J 94.

⁷⁹ AD Manche, Dossier 48/Leclerc Marcel.

exemplaires de la carte de la Résistance,⁸⁰ Marcel Leclerc parvient, grâce à l'aide précieuse de Michel Yver, sous-chef de secteur dans la Résistance, sénateur de la Manche et conseiller général qui put obtenir une subvention de 20 000 francs votée à l'unanimité par l'assemblée départementale, à les répartir, fin 1976, entre les différentes autorités départementales, les écoles ayant des classes à partir de la 6ème, les communes citées sur la carte, les correspondants et les différents centres de recherche

avec lesquels le Comité d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale est en relation.⁸¹



*Marcel Leclerc présentant un panneau de l'exposition qu'il a installée
au Lycée Le Verrier. Le Réveil, 26 février 1966
(AD Manche, dossiers 48 / Leclerc Marcel)*

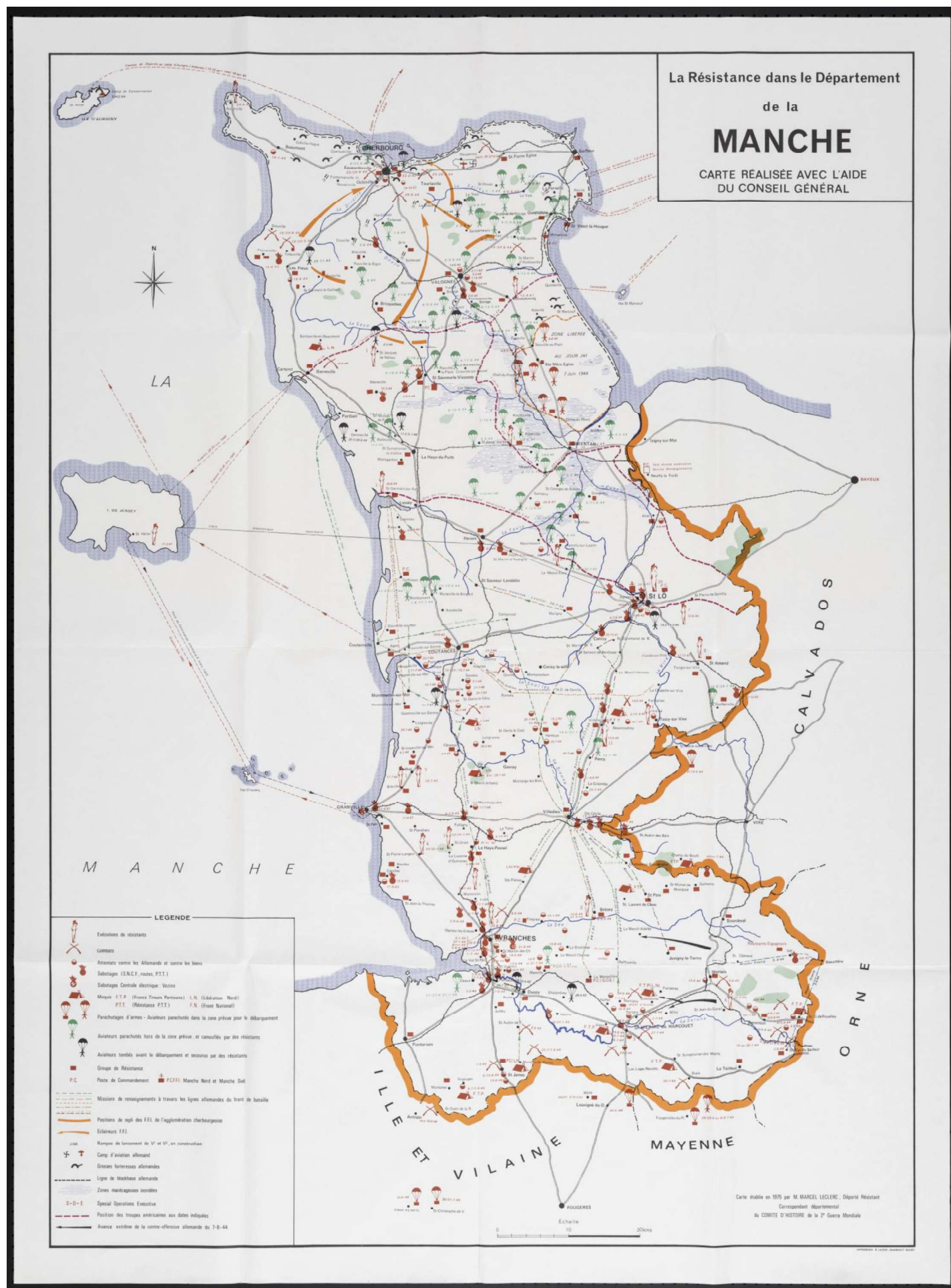
Marcel Leclerc assure aussi le succès d'enquêtes communales sur les victimes civiles (1962) ou sur l'Occupation, la Résistance et la Libération (1965). Il essaye dans ces opérations de s'appuyer sur le milieu enseignant, estimant en 1959 qu'il fait éviter de trop solliciter les maires « qui en sont excédés ».⁸² Il doit aussi composer avec les susceptibilités et les enjeux politiques ; on lui reproche par exemple en avril 1965 dans l'exposition « Occupation, Résistance, Déportation » montée au foyer du théâtre de Cherbourg, que la

présentation de la presse clandestine comprenait trop de journaux de tendance communiste ou socialiste et un seul journal « Témoignage chrétien » d'inspiration catholique. Pour ne pas être taxé de parti pris ou d'entêtement, il recourt sur le champ à la photographie du panneau de l'exposition qui avait été organisée à Paris dix ans plus tôt où figuraient tous les titres des journaux clandestins qu'il avait été alors possible de se procurer. D'autres, au contraire, plus à gauche, lui reprocheront de privilégier le mouvement auquel il appartenait, Libération-Nord, et les socialistes, et d'occulter les communistes. Louis Blouet, responsable du groupe Franc-Tireur et Partisans de Saint-Hilaire-du-Harcouët considère, après la sortie de l'ouvrage sur la Résistance de Leclerc, « *Comme Pinson, je trouve que l'auteur a fait la part belle aux socialistes... Par ailleurs, à*

⁸⁰ Dans une lettre du 28 novembre 1976 au sénateur et conseiller général Michel Yver, l'auteur de la carte confie « *Mon passé d'enseignant, arrêté le 30 août 1943, déporté pour faits de Résistance le 11 novembre 1943 aux camps d'extermination de Struthof et de Dachau, me faisait un devoir de faire connaître, par le dessin d'une carte, aux populations et aux enfants des écoles de la Manche, ce que fut l'opposition active contre l'ennemi occupant notre Patrie. Ma plus belle récompense est d'avoir pu ainsi contribuer à l'éducation civique de nos concitoyens* » (AD Manche, 129 J 95-A).

⁸¹ AD Manche, 129 J 95-A.

⁸² AD Manche, 129 J 92.



Carte de la Résistance dans la Manche, travail de Marcel Leclerc, édité en 1976 (AD Manche, 129 J 101)

ma connaissance, Leclerc ne m'a jamais fait part de son intention d'écrire un livre sur la Manche... mais les renseignements demandés l'étaient pour le Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale. C'est pourquoi je me suis toujours cantonné dans des faits précis, concis. »⁸³ Dans un article paru le 16 février 1983, un journaliste de *La Presse de la Manche* ira jusqu'à affirmer que l'auteur est « contesté par beaucoup ». Un « coup bas » dénoncé par André Picquenot.⁸⁴

Ses relations avec les communistes sont effectivement orageuses, il avouera accepter des postes à responsabilités dans les associations, au risque d'être vu comme un cumulard, pour éviter que ceux-ci ne les occupent, particulièrement Pierre Rouxel, instituteur résistant communiste. Il verra dans l'affaire des requis du travail, qui réclament le titre de « déportés du travail », une manœuvre opportuniste et électoraliste du parti communiste, qui, en soutenant cette prétention, lorgne sur le demi-million d'électeurs qu'ils représentent.

Un exemple de fiche adressée à la mairie de Brécy et retournée en janvier 1962 dans le cadre de l'enquête sur les exécutions (AD Manche, 129 J 27)

Malgré tout, il est patent que dans ses enquêtes et recherches, l'investigateur veille à se concilier les administrations et les particuliers, les assurant de sa discrétion et de la non divulgation des informations, suivant en cela les consignes du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale.⁸⁵ Pendant toutes ces années de recherches, il bénéficie de l'appui de l'administration préfectorale. Les sous-préfets adressent aux maires les formulaires d'enquête, en insistant pour qu'ils les renseignent de leur mieux et les retournent rapidement à M. Leclerc, par l'intermédiaire de la sous-préfecture de Cherbourg. Si des informations manquent ou si des doutes apparaissent, le correspondant départemental du Comité de la 2ème Guerre mondiale recontacte le maire pour parvenir à la meilleure

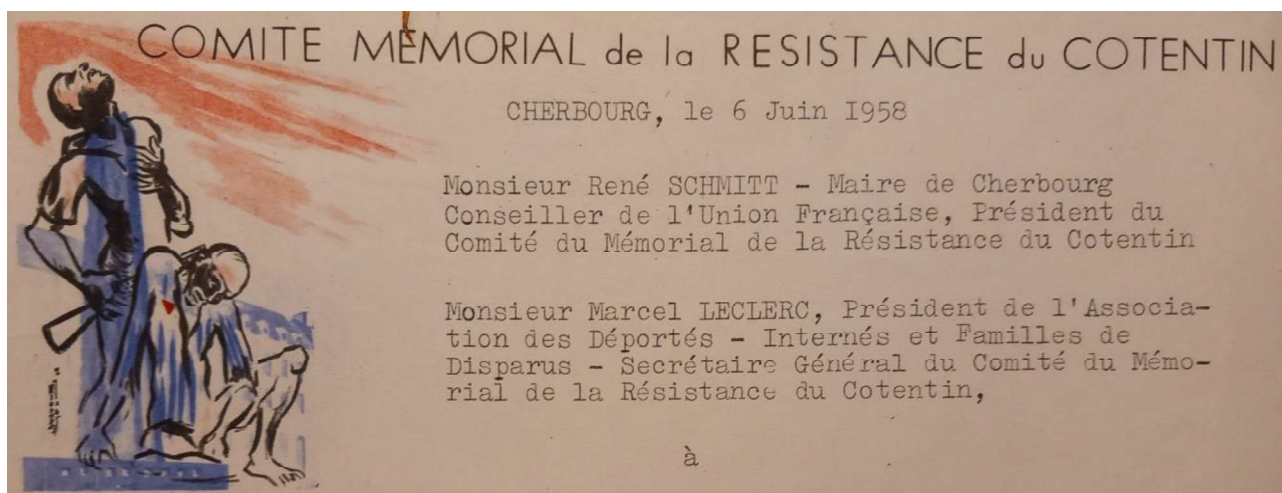
⁸³ Annotation manuscrite de l'ouvrage de Marcel Leclerc par Louis Blouet, 1980. AD Manche, BIB D 7038.

⁸⁴ AD Manche, 129 J 95-A.

⁸⁵ Le 8 juin 1960, Henri Michel, secrétaire général du Comité, rappelle aux correspondants les principes qui doivent présider à l'établissement de la chronologie : le correspondant fait une chronologie, non une histoire, ce qui doit être bien précisé dans les relations avec les administrations dont une documentation est attendue ; le travail est confidentiel, « la prudence la plus stricte est de rigueur » ; il ne faut pas trop demander à l'administration « qui nous aide, mais n'est pas à notre service » (AD Manche, 129 J 92).

connaissance possible du sujet.

Pendant tout ce temps d'enquêtes, il organise aussi plusieurs événements pédagogiques remarquables : expositions⁸⁶, conférences, projections cinématographiques⁸⁷, surtout à Cherbourg et à Saint-Lô. Ainsi *Nuit et Brouillard*, premier film français d'importance évoquant le système concentrationnaire nazi, sorti en mai 1956, est projeté pour la première fois dans la Manche le 30 juin 1957, au cinéma *Omnia* de Cherbourg, à l'initiative du Comité du Mémorial à la Résistance du Cotentin dont il est le Secrétaire Général et qui s'efforce d'élever sur la place de la République un monument destiné à perpétuer le souvenir des martyrs de la déportation. Les discours qu'il écrit et prononce en maintes occasions sont souvent riches d'informations précises, à caractère historique, servant à appuyer son propos et, sans doute, à transmettre une connaissance qu'il juge indispensable à la formation civique de tous. L'éducateur n'est jamais bien loin.



Papier à en-tête Comité Mémorial de la Résistance du Cotentin (AD Manche, 129 J 123)

En sa qualité de correspondant du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et de président de l'A.D.I.F., il initie en effet et participe à l'érection de deux

⁸⁶ Ainsi à Cherbourg, après avoir réuni à partir de janvier 1965 un comité de travail composé du maire, de la bibliothécaire-archiviste de la ville, du conservateur du Musée de la Libération et de plusieurs représentants d'associations patriotiques, Marcel Leclerc ouvre au public, du 25 avril au 9 mai 1965, l'exposition « Occupation, Résistance, Déportation » au foyer du théâtre de Cherbourg. Y sont présentés plus de 500 documents, disposés en 28 panneaux et 7 vitrines, empruntés à la bibliothèque de Cherbourg, au Musée de la Libération et à de nombreux particuliers, le fonds commun envoyé par le C.H.G. constituant l'essentiel de la documentation pour la partie Déportation. Quelques documents furent envoyés par les archives départementales de la Mayenne. Un catalogue rédigé à la hâte est tiré à la ronéo à 1 000 exemplaires, en un temps record, par le personnel du secrétariat de la mairie. Une « allégorie d'une inspiration remarquable », œuvre en plâtre du sculpteur local M. Deschamps, exécutée en haut-relief, orne le hall d'entrée de l'exposition. Un sanctuaire était constitué par un velum sur lequel étaient accrochées en un volontaire désordre près de 100 photos de victimes de la répression nazie, et au pied duquel était exposée une urne contenant des cendres de déportés. Marcel Leclerc enregistre 3 250 visiteurs et 980 élèves (malgré 7 jours de congés scolaires sur les deux semaines d'ouverture). AD Manche, 129 J 94.

⁸⁷ *Nuit et Brouillard* en juin 1957 à Cherbourg, en décembre 1960 à Saint-Lô.

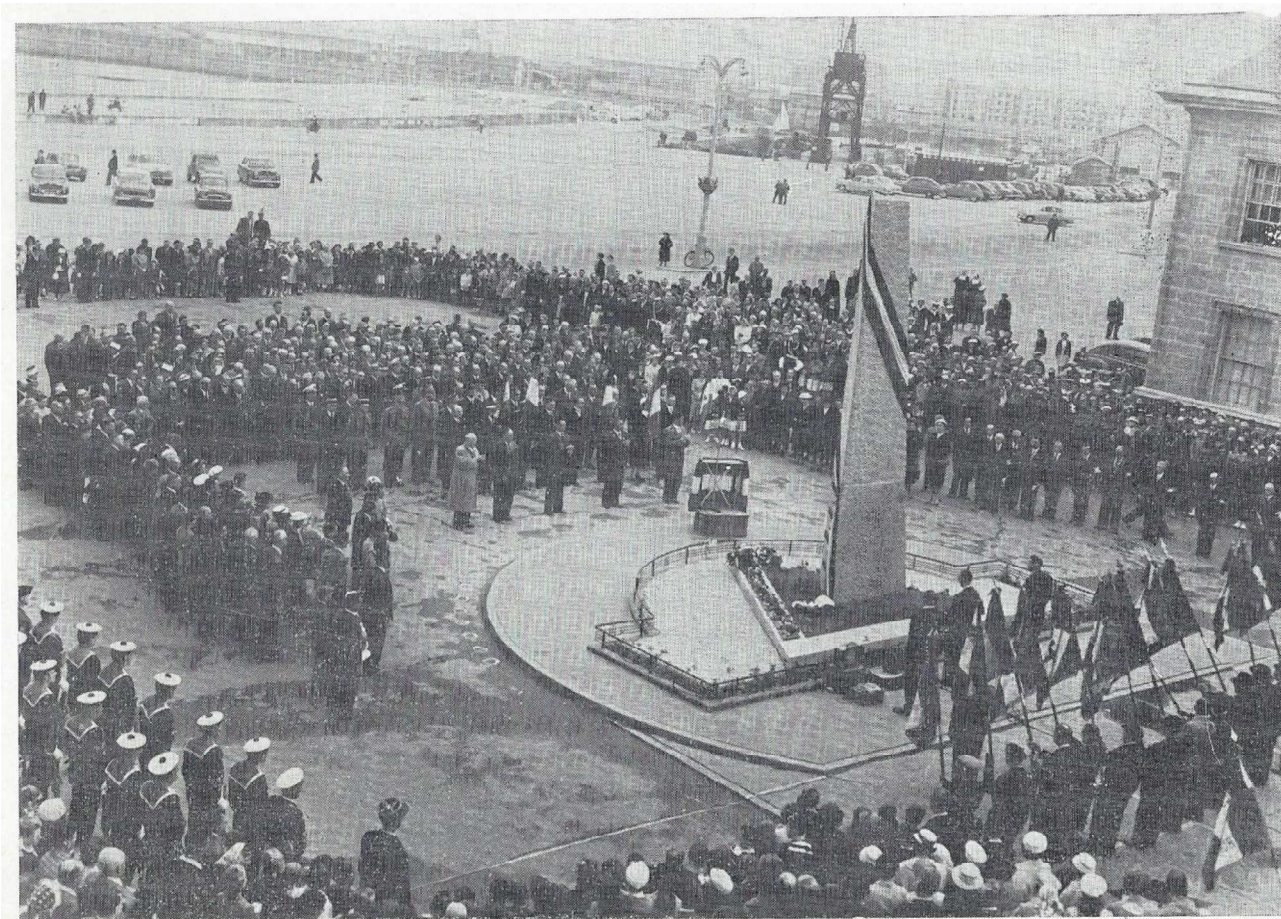
mémoriaux dans la Manche : Le Mémorial aux martyrs de la Résistance du Cotentin, place de la République à Cherbourg, stèle en granit de Diélette haute de 6 mètres, précédée d'une pierre extraite de la carrière du Struthof et de seize urnes contenant les cendres ou de la terre provenant de camps nazis, de la prison et du champ de tir de Saint-Lô, et des maquis de Beaucaudray, de Saint-Jean-du-Corail, du Jura et du Vercors, inaugurée le 6 juillet 1958⁸⁸ ; le Mémorial aux victimes de la répression nazie à l'emplacement de la prison de Saint-Lô détruite dans la nuit du 6 au 7 juin 1944, inauguré le 7 juin 1964.⁸⁹ Au terme d'un recensement le plus exhaustif possible, Marcel Leclerc y a fait graver les noms des victimes, à savoir 33 morts au bombardement de la prison, 152 fusillés ou exécutés, 14 F.F.I. tués avant la libération du département, 201 déportés décédés ou disparus⁹⁰ Toutes ces opérations nécessitent un investissement considérable pour être menées à leur terme. Marcel Leclerc est un organisateur chevronné qui parvient à associer de nombreuses personnes à ses initiatives. Il forme régulièrement des comités de patronage pour monter des expositions, recueillir une souscription ou ériger un monument. La réalisation du Mémorial aux martyrs de la Résistance du Cotentin nécessita ainsi 22 réunions dont les procès-verbaux furent versés aux archives de la commune de Cherbourg. Plus de 2 millions de francs furent collectés, et il faut noter que parmi les communes ayant participé à la souscription, 30 % ne se trouvent pas dans le Cotentin à proprement parler, périmètre des martyrs célébrés. Le comité du mémorial, constitué le 19 mai 1957, prononce, une fois sa tâche achevée, sa dissolution le 16 juillet 1960, après avoir remis le monument à la ville de Cherbourg, « à charge pour elle d'en assurer l'entretien, l'éclairage permanent et la décoration ». Le comité émet comme dernier vœu que la ville imprime la liste des victimes et la dépose sous la pierre provenant de Struthof qu'il est indispensable de sceller.⁹¹

⁸⁸ Dès 1952, au cours d'une séance du conseil municipal de Cherbourg, Marcel Leclerc, alors conseiller, avait suggéré d'élever un monument dédié à la mémoire des résistants du Cotentin. Bien qu'Edmond Soufflet, maire R.P.F. de Cherbourg soutienne l'idée, et que l'on envisagea de réaliser un vaste bas-relief sur un flanc de la montagne du Roule, le projet n'aboutit pas (dans le même esprit, en décembre 1949, à Saint-Lô, un comité constitué pour l'édification d'un monument à la mémoire des victimes du bombardement avait choisi comme emplacement la paroi rocheuse située directement sous le jardin des Beaux-Regards). Mais en 1956, Leclerc, persévérant et rejoint par son ami René Schmitt, socialiste revenu à la tête de la municipalité, provoque une assemblée de représentants des réseaux ou groupements clandestins qui le 19 mai, abandonne l'idée du bas-relief et décide l'érection d'un monument place de la République.

⁸⁹ En mars 1963, le préfet de la Manche, André Dubois-Chabert, demande au président de l'A.D.I.F., Michel Leclerc, les éléments nécessaires afin de saisir le Conseil Général de cette question lors de la session de mai. L'architecte départemental, M. Clermont, ancien résistant et déporté, réalise « en un temps record l'œuvre du Souvenir ». (AD Manche, 129 J 58)

⁹⁰ DAUPHIN (André) alias Colonel Duc, chef militaire du mouvement Libération-Nord. *Projet d'histoire de "Libé-Nord" dans le département de la Manche*. AD Manche, 129 J 32. Voir aussi *Le Didac'doc* n° 73, novembre 2022, sur le site des archives départementales de la Manche.

⁹¹ AD Manche, 129 J 122.



*Photographie de la cérémonie d'inauguration du Mémorial aux martyrs de la Résistance du Cotentin extraite de la brochure vendue par le Comité animé par Marcel Leclerc, le 6 juillet 1958
(AD Manche, BIB BR 6500)*

Lors de la cérémonie du 6 juillet 1958 à Cherbourg, Paul Guilbert, déporté-résistant cherbourgeois, lit les 178 noms des morts de la Résistance et de la Déportation de la région du Cotentin, alors recensés par le correspondant du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale. Si le monument est dédié aux « martyrs de la Résistance », c'est plus largement le souvenir des victimes civiles des atrocités nazies qui est rappelé à Cherbourg. Toutes ne sont pas des résistants ; leur sont associés des réfractaires aux ordres de l'occupant, des otages, des victimes des persécutions. Le Comité a voulu confondre ces destins en les désignant par un seul et même titre. Les Juifs du Cotentin n'ont pas été négligés, et, dès cette époque, Marcel Leclerc relèvera le caractère particulier des déportations raciales. Dans son discours inaugural, il commence la revue des camps par Auschwitz, *« c'est là que Himmler et le sinistre Hoess, commandant du camp, avaient cru trouver la solution finale du problème juif par l'extermination totale des Israélites. Ce sera alors les fusillades en masse, l'asphyxie, d'abord par l'oxyde carbone, puis au gaz zyklon ; l'usine de la mort atteint le 29 juin 1944 son chiffre record : 24 000 gazés en 24 heures. Les nazis récupèrent tout : dents en or, lunettes, cheveux de femmes. Ne peut-on évoquer sans colère ces tas énormes de petites chaussures d'enfants trouvés à la Libération ! 4 millions de personnes, des milliers de petits enfants ! N'avez-vous pas entendu dans la liste de nos morts les noms de familles entières ? »* On pourra trouver aujourd'hui cette intervention incomplète, négligeant par exemple la

complicité de Vichy, mais elle fait état des connaissances de 1958 et, surtout, n'occulte pas la volonté d'exterminer les Juifs. Mieux ne valait-il pas la confusion des victimes que l'oubli du génocide ? Les autorités et les habitants de la Manche, réunis à Cherbourg le 6 juillet 1958, s'inclinent devant les suppliciés juifs. Les noms de 29 d'entre eux sont lus dans le silence d'une assistance pétrifiée par l'horreur. Ceux des Juifs cherbourgeois figurent depuis lors sur le monument aux morts, dans le jardin public de Cherbourg, au pied de la montagne du Roule, avec les mêmes omissions.⁹²

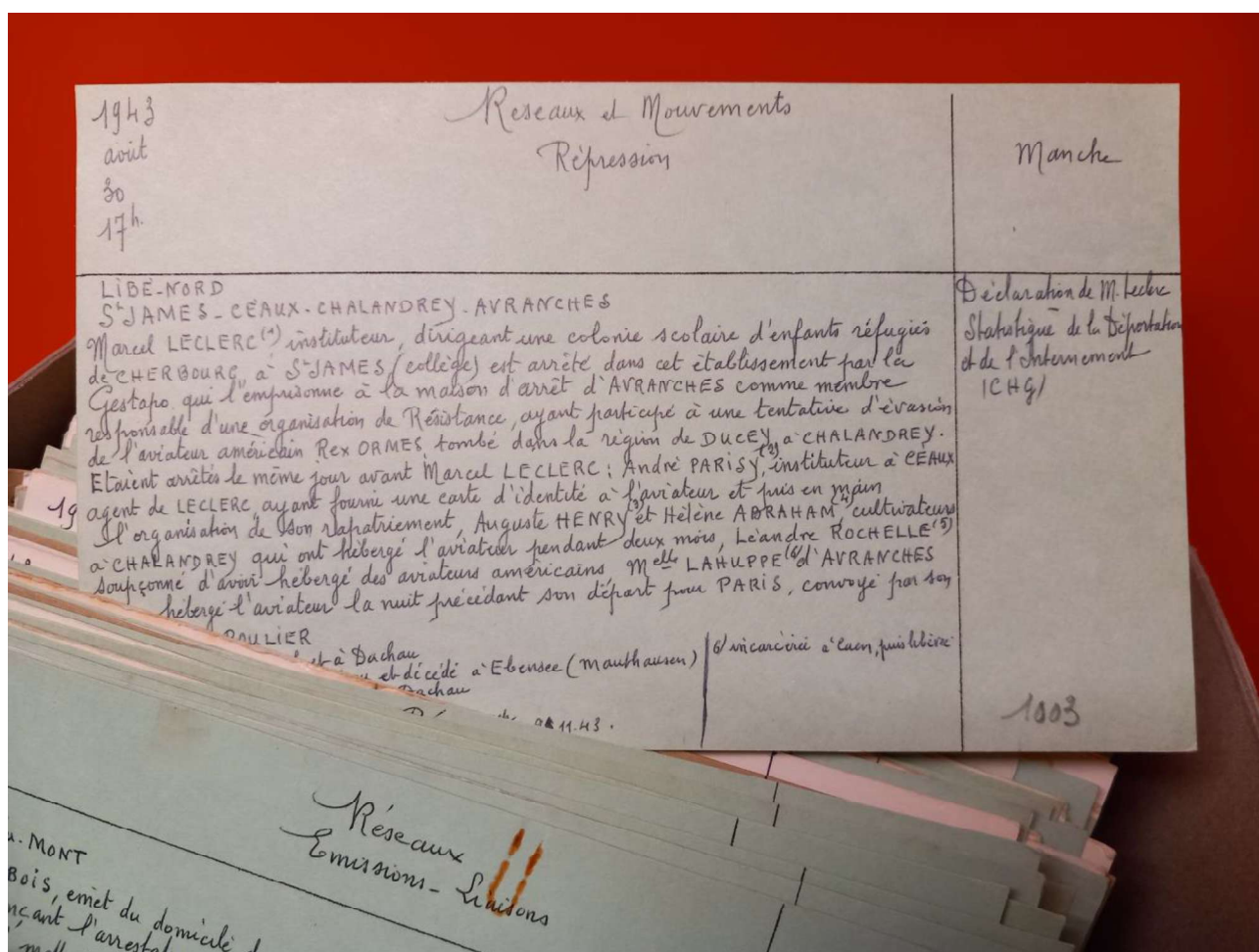
On pourra remarquer que l'addition de tous les morts en déportation, assassinés par les nazis pour quelque motif que ce soit, sert la cause des déportés politiques survivants qui peuvent affirmer que seulement 17 % des déportés ont été rapatriés. Mais Marcel Leclerc veillera, dès le retour des camps, à la transmission de la mémoire de l'holocauste – Shoah est encore inusité – et de l'assassinat en masse des tziganes. Plus tard, il maintiendra ce cap, au risque de contrarier des déportés ou des associations qui estiment pâtir de cette concurrence des victimes et alors de passer au second plan.

En 1967, un comité d'aide et de soutien de la Manche est constitué pour la réalisation du Mémorial Jean Moulin à Salon de Provence, près du lieu où le résistant fut parachuté dans la nuit du 31 décembre 1941 au 1^{er} janvier 1942. Les conseils municipaux sont invités par ce comité à participer à son financement. Pour encourager la générosité des élus, Marcel Leclerc rédige un document intitulé *Qui fut Jean Moulin ?* et organise à Saint-Lô, le 23 avril, une conférence de l'historien et secrétaire général du Comité d'Histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale, Henri Michel, auteur d'une biographie parue en 1964, *Jean Moulin, l'unificateur*. Mais à cette occasion quelques lycéens amorcèrent un chahut lorsque Marcel Leclerc introduisit la conférence. Mis en cause dans la presse, les élèves n'en restèrent pas là. Le 7 mai, *La Manche Libre* publiait la lettre d'un interne du Lycée Le Verrier, signée par plusieurs de ses camarades précise-t-on, dans laquelle l'auteur s'en prend à « ce Leclerc, si peu clair et volubile » qui « adopta d'emblée le ton « *Petit Comité d'anciens Combattants* » et leur fit subir « *une longue liste de personnes, qu'il est convenu d'appeler des personnalités.* » Cet incident illustre le détachement d'une génération à l'égard des hommages, mais peut-être était-ce plus la forme que le fond qu'ils remettaient en cause. Les compagnons de Marcel Leclerc s'étouffèrent devant cet irrespect, mais surtout reprochèrent à l'hebdomadaire d'avoir publié la missive du lycéen, P. Y. Albert Houssin, secrétaire de l'A.D.I.F. assurait son ami de son soutien : « *Ce n'est pas les éruptions d'un jeune anticonformiste qui pourraient ébranler le respect dont nous t'honorons.* » (lettre du 8 juin 1967).⁹³

⁹² Manquent Jules Bessis, domicilié impasse Coupey, Chaskel, Cirel et Hélène Genadinik, 42 rue Gambetta, Lazare Kasselis, 36 rue maréchal Foch, Joseph Rossano, 4 rue Divette, Slavko et Klara Krausz, résidant avec leur fille unique Monique, 37 rue de l'Abbaye mais qui ont fait la ville en 1940 pour se cacher à Torgny-sur-Vire, tous Cherbourgeois, et Jacob Siskine de Tournaville. Le souvenir de Lazare Blaustein, ancien directeur des cinémas *Omnia Pathé* et *Eldorado* à Cherbourg, de Bricquebec et Barneville-sur-Mer, arrêté en février 1944 dans le département de la Loire, où il se cachait avec sa famille, et déporté le 15 mai 1944 vers les pays baltes où il est assassiné, n'a pas non plus été rappelé.

⁹³ AD Manche, 129 J 60.

Tout au long de ces années d'engagement et de travail, Marcel Leclerc rédige plusieurs notices, articles, discours ou ouvrages ; ces derniers appelés à rejoindre les rayonnages des bibliothèques publiques, des centres de documentation des établissements scolaires, et des salons des particuliers : *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)* (61 p., s. d.) ; « Statistiques de la Déportation dans le département de la Manche » dans *La Revue de la Manche*, 1962 ; 1940-1944, *La Manche en images*, en collaboration avec André Heintz [correspondant du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale pour le Calvados], Bruxelles, Libro Sciences, 1978 ; *La Résistance dans la Manche, réseaux et mouvements. Juin 1940-août 1944*, Cherbourg, la Dépêche, 1980, 2ème tirage en 1982. Dans le numéro du 5 février 1965 de *L'Ecole libératrice*, il évoque ses étroites relations avec Georges Lapierre, pendant leur captivité.



Fiche rédigée par Marcel Leclerc consacrée à sa propre arrestation, extraite du Fichier chronologique de la Guerre et de la Résistance dans la Manche réalisé dans le cadre de son travail au sein du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale, puis versé aux archives départementales de la Manche. (AD Manche, 129 J 3)

UN TRAVAIL DE BÉNÉDICTIN POUR UN ATHÉE NOTOIRE

Des années de recherches et de correspondances rigoureuses permettent de réunir une documentation d'autant plus précieuse que le département a vu disparaître en 1944 une masse de documents qui auraient été le miel des historiens. Cette documentation a

été déposée aux archives départementales de la Manche, formant la sous-série 129 J. Sa consultation régulière par les chercheurs démontre son caractère primordial. Encore aujourd'hui, il ne peut être envisagé de travailler sur l'Occupation, la Résistance ou la Déportation dans la Manche sans plonger dans le fonds Leclerc. Des centaines de lettres, classées par mouvements et réseaux pour l'essentiel, y livrent des renseignements que Marcel Leclerc est parvenu à solliciter, fort de sa réputation d'honnêteté et de discrétion. Les nombreuses annotations sur les lettres conservées, révèlent les interrogations et doutes de l'historien et les nouvelles questions posées en retour aux témoins, jusqu'au terme de leurs capacités. La lecture de ces matériaux ne laisse aucun doute sur l'entier investissement de Marcel Leclerc et son acharnement bienveillant. Cependant Marcel Leclerc doit composer avec le temps qui, au fil des années, emporte les témoins potentiels ou altère leurs facultés ; le chercheur lui-même doit lever le pied.

Signalant dès 1973 au Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, que son âge et sa santé ne lui permettent pas d'assurer d'autres tâches que celles acceptées jusqu'ici, Marcel Leclerc adresse le 13 avril 1978, une lettre de démission de ses fonctions de correspondant pour le département de la Manche. Dès le 17 avril, Henri Michel, secrétaire général du Comité, lui fait part de son émotion : « *Nous travaillons ensemble depuis tellement d'années, que je finissais par croire, pour ma part, que cette coopération, à laquelle je prenais tant de plaisir, n'aurait jamais de fin. Vous avez œuvré avec nous d'une façon tout à fait exemplaire, et il m'arrive souvent de la dire au cours de nos réunions. Je tiens à vous remercier très vivement et à vous féliciter pour l'ampleur, la rectitude et, pour tout dire, la valeur de votre contribution aux tâches du Comité. [...] Vous serez toujours chez vous rue de Leningrad ; d'ailleurs, si vous le voulez bien, nous ne vous considérons pas du tout comme démissionnaire ; nous continuerons à correspondre et à nous informer réciproquement de façon que nous puissions continuer à bénéficier de votre concours. Vous avez – et souvent en tête de peloton des correspondants – mené à bien la quasi-totalité des recherches que nous vous avons confiées.* »⁹⁴ Le Comité ne parvint pas à recruter un successeur à Marcel Leclerc ; celui-ci avait pressenti la difficulté puisqu'en mars 1973, il écrivait à Henri Michel « *il faudrait, en effet, trouver un autre correspondant ou une personne qui pourrait me seconder. Or ce n'est pas facile, car peu de collègues se trouvent attirés par un travail bénévole.* » Le Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale disparut d'ailleurs quelques années après sa démission, intégré dès 1978 dans le nouvel Institut d'Histoire du Temps Présent (I.H.T.P.), rattaché au C.N.R.S., et fusionnant avec lui en janvier 1981.

⁹⁴ AD Manche, 129 J 94.

Très affaibli depuis plusieurs années, Marcel Leclerc décède le 15 mars 1987, à Cherbourg, âgé de 87 ans. Presse, associations patriotiques et responsables politiques rendent alors hommage, selon leurs orientations, au résistant-déporté et à l'historien, au militant de gauche et à l'humaniste. Pourtant, depuis, à ma connaissance, aucune rue ou place, aucune ruelle ou impasse, ne rappelle son souvenir dans la Manche, et seules deux installations lui rendent hommage : une plaque dans la cour de l'école de la rue Dujardin où « l'instituteur, syndicaliste, mutualiste, résistant et déporté » enseigna avant la guerre. Plus récemment, le 15 février 2025, le bâtiment abritant le Comité d'entente des associations patriotiques, à Cherbourg, a été rebaptisé « Maison du combattant Marcel-Leclerc ». Maigres évocations d'un homme qui s'est donné corps et âme pour sa patrie et



Des élèves du collège Tardif de Saint-James travaillant dans la salle du service éducatif des archives départementales de la Manche sur des documents extraits du fonds Marcel Leclerc, en novembre 2021 (coll. part.)

la formation civique de la nation. Puisse cette synthèse susciter des réactions mémorielles, et inciter des enseignants à s'emparer du sujet, ainsi que le fit Frédéric Ferté, professeur d'histoire-géographie au collège public de Saint-James qui entrepris en novembre 2021 de faire travailler sur le parcours de celui qui s'était replié avec ses élèves

cherbourgeois et avait été arrêté dans leur commune. Après un travail aux archives départementales sur

divers documents extraits du fonds Marcel Leclerc, proposé par le service éducatif de la structure, ils rencontrèrent Suzanne Hennequin, sa fille, et son petit-fils, Pierre, qui firent le déplacement de Cherbourg à Saint-James. L'hommage à Marcel Leclerc fut prolongé sur plusieurs années scolaires grâce aux enseignants du collège Tardif : un spectacle retraçant son histoire était joué en mai 2024.⁹⁵

Olivier Jouault
Novembre 2025

⁹⁵ *La Manche Libre*, 15 mai 2024.

CNRD 2025-2026 : "La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948)"

QUELQUES OCCURRENCES AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

La fin de la Shoah (1944 - 1945)

20 janvier 1944 : Déportation (convoi 66) de Drancy à Auschwitz de Michèle (3 ans et demi), Rachel et Vitali Albagli, arrêtés le 22 octobre 1943 à Mortain, de Michone Hadine, arrêté à Saint-Lô le 23 octobre. Tous décédés en déportation.

3 février 1944 : Déportation de Drancy à Auschwitz, dans le convoi 67, de Jules Bessis (48 ans), Jeanne (59 ans) et Mathilde (85 ans) Daltroff, Daniel Vallobra (70 ans), Juifs de la Manche « évacués » en novembre 1943 vers le château de Grignon à Orly où ils restent jusqu'au 27 janvier 1944, date à laquelle les Allemands les conduisent au camp de Drancy. Tous décédés en déportation.

5 février 1944 : Arrestation par les services de contre-espionnage allemands à Montfarville de Ladislav Szekely, ingénieur architecte hongrois travaillant pour le compte de l'occupant, et agent P 2 du réseau de renseignements Arc-en-ciel. Entrepreneur de travaux de défenses côtières sur les côtes de la Manche, il fournit au réseau tous les plans des travaux qu'il avait à entreprendre pour la défense de Cherbourg, Barfleur et Fermanville. Il a également saboté la construction des blockhaus de ces régions et employé des réfractaires devenus par la suite des agents actifs du réseau. Admis à la prison de Saint-Lô le 9 février, il est interné à Rouen, Fresnes puis Drancy d'où il est déporté le 17 août pour le camp de Buchenwald (convoi 79). Décédé le 9 février 1945 sous un bombardement aérien au transport du Aussenkdo Wille sur Buchenwald.⁹⁶ Son épouse, Berthe, est arrêtée à Montfarville le 22 février 1944.

22 février 1944 : Arrestation, à l'Hôtel Heyraud de Pélussin (Loire), de Lazare Blaustein, ancien directeur des cinémas Omnia Pathé et Eldorado à Cherbourg, de Bricquebec et Barneville-sur-Mer. Inscrit sous le nom de Blanchard, il est probablement dénoncé. 54 ans. Admis au camp de Drancy le 31 mars 1944 après une détention à Lyon, il est déporté vers l'est le 15 mai 1944 dans le convoi 73 vers les pays baltes. Déclaré décédé le 20 mai 1944. Son épouse et sa fille, Violette (Eaubonne, 1927) sont épargnées. Un fils, Maurice (Paris, 1917), réfractaire au STO était au maquis. Une autre fille, Jeanne (Paris, 1915), infirmière en 1943, est déportée en décembre 1943 et assassinée à Auschwitz.⁹⁷

1^{er} mars 1944 : Arrestation à Gatteville, d'Irène Sugar et de son fils, juive hongroise réfugiée dans la Manche. Détendue à Cherbourg, Saint-Lô, Caen, Rouen, Fresnes, elle sera admise à Drancy le 8 juillet. Libérée le 18 août.

2 mars 1944 : Arrestation de Ladislav Grosz, 43 ans, marié, un enfant, Juif hongrois travaillant dans le Cotentin depuis 1942. Chef de l'Agence des Grands Travaux Français à Cherbourg, il est chargé de recruter du personnel destiné aux entreprises françaises travaillant pour les Allemands et en profite pour dissimuler des réfractaires et éviter les départs en Allemagne. Il coopère avec

⁹⁶ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

⁹⁷ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

des personnes chargées de transmettre aux alliés les plans des travaux de défense. Les Allemands découvrent un poste émetteur clandestin, au cours d'une perquisition dans les locaux de son agence. Interné à Drancy, il est déporté le 17 août 1944 à Buchenwald, dans le dernier convoi au départ de Drancy. Meurt à Bochum le 15 avril 1945. Son fils, Ladislav, âgé de 6 ans et demi, est arrêté le 12 avril, interné avec sa mère à Rouen puis son père à Drancy. Échappant à la déportation, il est libéré le 17 août 1944.⁹⁸

8 mars 1944 : Arrestation à Riorges (Loire) de Léon Tylmann (Paris, 1915), fils de Mer Tylman, commerçant juif cherbourgeois. « Recherchant un résistant dans la même pension [Chavanne, ingénieur à la Société France-Rayonne à Roanne], la Gestapo me trouvait en tant qu'israélite ». « Moi-même déporté le 13 avril 1944 de Drancy en direction de Auschwitz, Gleiwitz [30/04/1944-30/11/1944], Jaworzno [1/11/1944-18/01/1945], Blechhammer [22/01/1945-17/01/1945] et libéré par les russes le 22/1/1945 et revenu en France le 10 mai 1945 »⁹⁹

13 mars 1944 : Arrestation à Antibes de Marie Odette Bensussan née à Cherbourg Lavelaine de Maubeuge, le 13 juillet 1872, et de son époux du docteur Elie Bensussan. Bien que non juive, elle sera internée à Drancy le 31 mars et déportée à Auschwitz le 13 avril où elle sera gazée dès son arrivée. Alors qu'elle est morte depuis plusieurs semaines, les autorités allemandes répondent le 4 juillet 1944 à sa sœur, qui a réuni 7 actes de baptême prouvant son origine « aryenne », qu'elle serait libérée si aucune autre accusation ne s'y opposait.¹⁰⁰

17 mars 1944 : Arrestation à Nice de Sarah Hazac, 17 ans et demi, qui vivait avant-guerre avec son père, commerçant juif à Cherbourg. Conduite sur le champ à Drancy, elle est déportée à Auschwitz, le 27 mars (convoi 70). Libérée à Bergen-Belsen le 15 avril 1945. « Rapatriée par camion de Bergen-Belsen, le 17 mai 1945. Mademoiselle Hazac s'est présentée le 24 mai 1945 au centre de Paris-Lutécia (sic) ». ¹⁰¹

Avril 1944 : Arrestation à Marseille de Lazare Kasselis, 43 ans, Juif, commerçant forain cherbourgeois avant-guerre, marié, père d'une enfant, née à Cherbourg en 1939. Il est interné à Drancy le 2 avril 1944, et meurt dès le 18, lors du dégagement des bombardements à retardement auquel il était astreint en gare de Noisy-le-Sec.¹⁰²

5 avril 1944 : Dans *Cherbourg-Eclair*, Mercedes Para écrit « *Les juifs ont eu recours aux pires bassesses pour parvenir à leurs fins [...] C'est en rampant que les juifs s'introduisaient jadis dans nos entreprises, dans nos banques, dans nos maisons d'édition, dans nos salles de rédaction. Humbles et soumis, ils s'efforçaient d'excuser leur présence par la servilité, par la flagornerie, par leur aptitude naturelle à courber l'échine. Puis, lorsqu'ils avaient suffisamment pris pied, ils faisaient admettre des coreligionnaires non moins soumis, non moins serviles, non moins humbles. Au troisième stade de l'opération, les juifs redressaient la tête, devenaient insolents, s'efforçaient par tous les moyens d'imposer leur loi. On s'apercevait trop tard que l'établissement était devenu un ghetto.* »

7 avril 1944 : Arrestation à Chateaufort-la-Forêt (Haute-Vienne) de Meer Tylmann, commerçant juif cherbourgeois, âgé de 66 ans, veuf, deux enfants (sa fille Rachel, arrêtée le 30 juillet 1942 et assassinée à Auschwitz ; son fils Léon, arrêté le 8 mars 1944 et déporté). Interné à Drancy le 13 avril 1944, il est déporté le 15 mai vers les pays baltes. Déclaré mort en déportation à Kaunas (Lituanie) le 20 mai 1944. Sur la liste électorale cherbourgeoise de 1945, il est indiqué « Parti de Cherbourg » !

12 avril 1944 : Arrestation à Cherbourg de Ladislav Grosz, junior, âgé de moins de 5 ans et demi, au 44 rue de la Paix, ses père et mère étant déjà internés. L'enfant après un passage par les

⁹⁸ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

⁹⁹ AD Manche, 129 J 25.

¹⁰⁰ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹⁰¹ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹⁰² Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

prisons de Cherbourg, Saint-Lô et Caen, retrouvera sa mère à la Prison Bonne-Nouvelle à Rouen, puis son père à Drancy. Echappant à la déportation, il est libéré le 17 août 1944.¹⁰³

13 avril 1944 : Déportation de Drancy à Auschwitz, dans le convoi 71, de Léon Tylman et Charlotte Silberstein, domiciliée à Cherbourg après la guerre, Marie Bensussan née à Cherbourg et de son mari.

20 avril 1944 : Le fichier central, récemment constitué, de la SEC à Rouen comprend 1 220 fiches concernant 22 Juifs actuellement domiciliés dans le Calvados, 21 dans la Manche, 22 dans l'Orne, 20 en Seine inférieure, 64 dans l'Eure, 103 dans l'Oise, 56 dans le Pas de Calais et 38 dans la Somme, 874 déportés ou arrêtés.¹⁰⁴

26 avril 1944 : Le directeur de la Section d'Enquête et de Contrôle du CGQJ informe le délégué régional de la SEC qu'il y a lieu de procéder à la mise à disposition en vue de leur internement de tous les Juifs étrangers à l'exception des Juifs de nationalité turque, des Juifs de plus de 70 ans, des Juives mariées à un aryen. Les Juifs mariés à une aryenne ne font pas exception.¹⁰⁵

2 mai 1944 : Le délégué régional de la SEC regrette d'avoir à signaler qu'il ne s'est « *jamais aperçu d'une propagande anti-juive à part quelques affiches collées il y a plusieurs mois à Rouen et maintenant complètement disparues. Il serait pourtant très utile que cette propagande soit développée, car la question juive est très peu et mal connue [...] En conclusion beaucoup de travail reste à faire en ce qui concerne la Question Juive ; toute la propagande anti-juive à organiser et développer les moyens d'action contre les Juifs non recensés ou recensés qui savent, eux, faire leur propagande* ».¹⁰⁶

5 mai 1944 : Arrestation par des miliciens, au restaurant le Bosphore, à Paris, de Joseph Rosano, Juif français, marié, un enfant, mobilisé à Cherbourg en 1939. Epicier à Cherbourg avant-guerre. Interné à Drancy, il est déporté vers les pays baltes le 15 mai 1944. Déclaré décédé le 20 mai 1944.¹⁰⁷

5 mai 1944 : Arrestation à l'asile d'aliénés Pasteur de Poitiers de Samuel Weil, né à Cherbourg le 11 juillet 1902. Il est transféré à Drancy dès le lendemain, en même temps que sa mère, Julie Weil arrêtée le 31 janvier à son domicile à Poitiers.

15 mai 1944 : Déportation de Lazare Blaustein, Meer Tylman et Joseph Rossano à Kaunas (Lituanie) ou Reval (Estonie) dans le convoi 73. Tous décédés en déportation.

20 mai 1944 : Déportation dans le convoi 74 de Samuel Weil né à Cherbourg, et de sa mère Julie, arrêtés à Poitiers. Tous décédés en déportation.

25 mai 1944 : *Au Piloni*, hebdomadaire antisémite d'extrême-droite français subventionné par les services de propagande allemands, dans son édition du 25 mai 1944, dénonce la présence à Granville d'un « *professeur gogolliste réputé [...] Ce singulier professeur [Maurice Marland] fait chanter des hymnes tendancieux aux jeunes zazous de son école. Et il les excite contre les militants des partis nationaux [...] Nous ignorons s'il est Juif, mais il en a tout le faciès. Nos nationaux pourraient peut-être procéder à une petite vérification. De préférence sur la voie publique afin de recruter quelques témoins.* »¹⁰⁸

18 juillet 1944 : Arrestation à Lyon d'Eva Israël née Joseph à Cherbourg en 1890.

31 juillet 1944 : Déportation de Drancy à Auschwitz d'Eva Israël née Joseph, et de Joseph Braun, dans le convoi 77. Tous les deux décédés en déportation.

¹⁰³ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹⁰⁴ AD Seine Maritime, 40 W 164.

¹⁰⁵ AD Seine Maritime, 40 W 164.

¹⁰⁶ AD Seine Maritime, 40 W 164.

¹⁰⁷ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹⁰⁸ LE PENNEC (Yann). *Maurice Marland. L'homme, le professeur, le résistant*. Granville, s.d.

11 août 1944 : Déportation de Lyon à Auschwitz (convoi 78) d'Albert Gabai, 16 ans, réfugié à Cherbourg en 1940 dans la famille Hazac. Arrêté le 25 juillet 1944 à Grenoble. Déclaré décédé à Auschwitz le 16 août 1944.¹⁰⁹

12 août 1944 : Évasion de Jean Chetreau de Drancy. Roumain, 37 ans, commerçant cherbourgeois en 1939, marié, un enfant, arrêté au domicile de ses beaux-parents à Valognes le 11 octobre 1942.¹¹⁰

17 août 1944 : Dernier départ de Drancy. Désigné comme otage par les Allemands, Ladislav Grosz est déporté vers Buchenwald. Membre du mouvement de résistance intérieur du camp qui a préparé la libération de l'ensemble des 1541 prisonniers, et alors qu'il lui aurait été possible d'échapper à la déportation il s'y est refusé pour que d'autres internés ne le soient pas en son lieu et place puisque les Allemands prenaient cinq autres otages au cas où il ne se présentait pas. Avant son départ, il a confié son fils âgé de 6 ans, aux responsables de la Résistance intérieure du camp. Il meurt à Bochum le 15 avril 1945. Ladislav Szekely, arrêté pour espionnage à Montfarville est aussi déporté à Buchenwald dans ce convoi 79. Il décède le 9 février 1945 sous un bombardement aérien au transport du Aussenkdo Wille sur Buchenwald.

18 août 1944 : Libération de Drancy de Théodore Klein, d'Irène Sugar, du docteur David Lobel, travaillant depuis mai à l'hôpital Rothschild.

26 janvier 1945 : Dans son rapport sur les services rendus par le personnel de la compagnie de la Manche à la cause de la Libération depuis le 25 juin 1940, le capitaine Boulot, commandant par intérim la compagnie de la Manche, écrit « Rien de saillant à signaler dans ce domaine » à la rubrique « VIII – aide apportée aux populations persécutées par les Allemands », bien que par ailleurs il signale la protection accordée par la brigade de La Haye-Pesnel à la famille Mizraki, cachée à La Lucerne d'Outremer, depuis septembre 1941, le refus du commandant de la brigade de Juvigny-le-Tertre de transmettre aux Allemands un procès-verbal d'arrestation d'un Juif roumain, détenteur d'une fausse carte d'identité en mai 1944, et l'attitude du personnel de la brigade de Marigny qui, en donnant de faux renseignements, a permis à Albert Ebner, docteur en médecine, Juif camouflé à Carantilly, de ne pas être arrêté.¹¹¹ La brigade de Barenton, commandée par Constant Dauvergne, ferma aussi les yeux sur la présence de Perla Waver avec ses trois enfants chez Mme Pasquet, veuve, et sa fille Geneviève, depuis l'été 1942 puis chez Gérard et Louise Bouquey à partir de 1943, et de Jacqueline Rochfeld (1931) cachée chez Noémie Caniou, depuis 1942.

12 février 1945 : Décès de Ladislav Szekely sous un bombardement allié à Buchenwald.

25 février 1945 : Décès d'Alfred Lévi au camp de Buchenwald.

Arrestations et déportations politiques (1944)

6 janvier 1944 : Arrestation à Cherbourg de Paul Talluau (Cherbourg, 1918-1944), employé de commerce, responsable local (*Andromaque*) du réseau de renseignements franco-belge Delbo-Phénix. Ses parents tenaient la pharmacie de la rue du Maréchal Foch à Cherbourg. Fils unique. Les informations qu'il centralise sont apportées à « Raymonde », la boîte aux lettres du réseau à Paris. Fin décembre 1943, l'avion qui transportait les documents à Londres est abattu et sa cargaison permet aux Allemands de remonter la filière. Incarcéré à la prison de Fresnes, il est torturé selon le témoignage de Marie-Louise Couppey (voir 29 janvier 1944), mise en sa présence le 23 février lors d'un interrogatoire.¹¹² Détenu au camp de Compiègne, il est déporté le 6 avril 1944 à Mauthausen, dans un convoi de 1 486 déportés. Affecté au kommando de Melk, il meurt le 22 août 1944. A la suite de son arrestation, le réseau Delbo-Phénix est détruit dans la Manche.

¹⁰⁹ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹¹⁰ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹¹¹ AD Manche, 145 W 89.

¹¹² HOUYVET (Jacques), *Chronique de l'occupation et de la libération du Val de Saire*. Cherbourg, Isoète, 2012.

13 janvier 1944 : Déportation avec 64 prisonniers, dans un wagon cellulaire, de la gare de l'Est, à Paris, vers le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, d'Eugène Auvray (Tourlaville, 1910) et d'Auguste Henry (Saint-Paul-sur-Mer, 1913-1945). Ce dernier habitant au hameau des Pougeolières, commune de Chalandrey, arrêté en même temps que cinq autres personnes dans la Manche le 30 août 1943 dans l'affaire de l'aviateur Rex Ormes. Transféré à Dachau puis au kommando de Leonberg qui fabrique des pièces détachées pour les avions Messerschmitt, Auguste Henry décède à l'hôpital militaire temporaire français de l'île de Mainau après la libération du camp et avant son rapatriement, le 24 mai 1945 (indiqué décédé le 4 mars 1945 à Leonberg sur le *Livre mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la déportation*). Eugène Auvray, également transféré dans un kommando dépendant de Dachau, est libéré le 30 avril 1945.

17 janvier (9 janvier selon une autre source) 1944 : Yvon Navet (Cherbourg, 1915-1966), détenu par les Allemands depuis le 27 février 1943, syndicaliste CGT avant les hostilités, membre du mouvement Libé-nord (diffusion de tracts et journaux, agent de liaison), est déporté du camp de Compiègne à celui de Buchenwald.¹¹³ Affecté au commando de Dora jusqu'au 5 avril 1945, date de son transfert à Ravensbrück. Survit aux « marches de la mort ». S'évade de la colonne d'évacuation du camp de Ravensbrück. Libéré le 2 mai 1945, il est rapatrié le 28 mai.¹¹⁴

3 février 1944 : Arrestation à Pontorson par la « milice » de Rouen d'Alphonse Davy (Pontorson, 1923-2003), maçon,¹¹⁵ dit Henri, et de son cousin Fernand Davy (Aucey-la-Plaine, 1924-2013), à Aucey-la-Plaine, membres du groupe F.T.P.F. de Jean Turmeau. Internés à la prison d'Avranches du 4 au 6 février, à la prison de Caen du 7 au 10 février, à la prison de Saint-Lô du 11 février au 25 mai, « *en permanence en cellule et aux fers* » (déclaration d'Alphonse Davy en mai 1947). Condamnés par le tribunal de la Feldkommandantur de Saint-Lô à la déportation, ils sont internés à la prison de Fresnes du 26 mai au 1^{er} juin 1944 puis déportés au camp de Natzweiler-Struthof. Alphonse est libéré le 22 avril 1945, Fernand, le 29 avril 1945 par l'avance des troupes alliées.¹¹⁶

14 mars 1944 : Arrestation à Paris de Jean Truffaut (1922-1944), étudiant carentanais, agent de liaison du réseau Alliance pour la Basse-Normandie sous le pseudonyme de *Tadorne*, en possession de papiers importants, ce qui permet par la suite le démantèlement du réseau (source : *Maitron*). Interné à Fresnes, il fut déporté à Schirmeck (Bas-Rhin) le 19 mai 1944 avec 106 autres résistants d'Alliance. Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, il fut transporté au KL Natzweiler-Struthof à cinq kilomètres de là, où il a été abattu d'une balle dans la nuque et incinéré dans le four crématoire du camp avec 105 autres camarades du réseau.¹¹⁷

25 mars 1944 : Arrestation à La Basse Melle (Barrême, Alpes-de-Haute-Provence) des Manchois Jacques Lesdos (Koléa, 1923-1944), pseudonyme *Drakkar*, et Raymond Raux (Cherbourg, 1921-1945), pseudonyme *Flamand*, militaires de carrière, à la tête du maquis de Fort-de-France créé en février 1944 dans les Basses Alpes. Ils sont déportés au camp de Neuengamme le 4 juin 1944. Jacques Lesdos, d'une vieille famille cherbourgeoise, meurt au Kommando de Schandelah en décembre 1944. Evacué vers Lubeck où les Allemands entassent leurs prisonniers au fond des cales de plusieurs navires prison, Raymond Raux est tué avec 7 000 à 8 000 autres déportés, au cours du raid de l'aviation britannique du 3 mai 1945 contre ces bateaux.

4 avril 1944 : Karl Georg Roessler (Crimmitschau, Allemagne, 1/09/1923), « demi-juif » allemand, né en 1923 d'une mère juive, qui après le divorce de ses parents fut contraint de vivre avec sa mère et sa grand-mère dans un ghetto de la ville de Plauen en Saxe, puis après leur déportation au camp de Theresienstadt reçut une convocation pour travailler au déblaiement des villes bombardées, est expédié en France et arrive à Valognes, avec 300 prisonniers escortés par des soldats italiens et des Allemands de l'Organisation Todt, dans un camp aménagé dans l'hôtel

¹¹³ AD Manche, 4M 41/3064.

¹¹⁴ THIERY (Laurent), dir. *Le livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora. Camp de concentration et d'extermination par le travail*. Paris, Le Cherche-Midi, 2020.

¹¹⁵ AD Manche, 1580 W 16/2671.

¹¹⁶ AD Manche, 1580 W 16/2671.

¹¹⁷ LECLERC (Marcel). *La Résistance dans la Manche. Réseaux et Mouvement. Juin 1940-Août 1944*. Cherbourg, La Dépêche, 1980.

Mesnildot de la Grille. Les détenus sont des personnes d'origine juive ou mariée à un Juif, des gitans ou descendants gitans de mariages mixtes, des homosexuels et des criminels, venant d'Allemagne. Après le départ de l'escorte italienne, les prisonniers sont gardés par des hommes de l'O.T., sous l'autorité du SS ObertrüP.P.F.uhrer Leutner. Le travail consiste à construire des abris et des quais en ciment pour des rampes de lancement de fusées, à Couville, sous la menace des bombardements aériens. Les resquilleurs sont menacés du camp de punition SS de Tourlaville. Le dimanche après-midi, les 300 prisonniers défilent, en chantant, dans les rues de Valognes derrière l'Oft Lieutner. Les prisonniers sont autorisés à écrire une lettre par semaine, dans laquelle aucun lieu ou nom ni information sur les conditions de vie ou de travail peut figurer. Les prisonniers allemands retrouvent sur le chantier des hommes d'autres nationalités, particulièrement des Hollandais réquisitionnés pour travailler dans des unités de travaux forcés. Bien que groupés dans des cantonnements, les Hollandais passent leur temps libre comme ils veulent, pouvant circuler librement dans Cherbourg. Certains entrent en contact avec la Résistance et reçoivent des avis d'attaques imminentes sur les sites en construction, qu'ils communiquent aux prisonniers qui, à leur tour, persuadent leurs gardiens de s'éloigner de la cible. Le sabotage (trop fortes proportions de sable dans le mélange de ciment, sel pour le rendre cassant), la raréfaction des matériaux et les bombardements répétés font que les rampes de lancement de missiles ne seront jamais terminées. Après le 6 juin, Karl Goerg Roessler s'évade à la faveur de l'évacuation du camp dans une ferme proche de Valognes. Avec un camarade, il passe par Saint-Sauveur-le-Vicomte, Lessay, Coutances, puis Mortain, Domfront, Chartres et arrive à Paris où il obtient une permission pour se faire rapatrier en Allemagne. De retour dans sa ville natale, il est dénoncé et arrêté par la Gestapo.¹¹⁸ Il reste caché dans la banlieue parisienne.¹¹⁹ Karl Goerg Roessler a publié ses mémoires (*No time to die*, Robert Davies Publishing)

14 mai 1944 : Arrestation par les Allemands du préfet de la Manche Henri Faugère (Lanquais, 1900-1970), figurant sur la « liste Oberg » des préfets soupçonnés d'être disposés à servir un nouveau gouvernement (son prédécesseur à Saint-Lô, Gaston Mumber, figure également sur cette liste). Au sujet de la « liste Oberg », Jean Morin, préfet, directeur du personnel le 26 août 1944, a noté que les occupants avaient mélangé les listes : parmi le groupe des 11 préfets en fonction arrêtés en mai 1944 figurent des préfets que le Gouvernement provisoire voulait faire révoquer (cas de Gaston Mumber ?). Ils ont ainsi été détenus dans des conditions relativement « privilégiées » (bien que souffrant de la faim) dans le « camp spécial pour personnalités éminentes » aménagé au château d'Eisenberg (ex. Tchécoslovaquie), géré par la RSHA, et dépendant du camp de Flossenbürg pour l'administration et la discipline.¹²⁰ 25 préfets (en y incorporant Jean Moulin) ont été déportés (5 résistants arrêtés dans leurs activités, qui avaient été exclus ou avaient quitté leurs fonctions préfectorales, 6 arrêtés dans leurs fonctions et ayant eu des liens avec la Résistance, par des actions personnelles, 14 « personnalités-otages » dont 11 figurant sur la liste « Oberg »), 8 sont morts en déportation ou très vite après leur retour. Les Allemands s'étant saisis de listes de hauts fonctionnaires en arrêtant des agents du N.A.P., organisation résistante de noyautage des administrations publiques, confondirent ceux disposés à servir un nouveau gouvernement et ceux que la Résistance proposait de faire révoquer à la Libération.¹²¹ Ces personnalités-otages sont toutes revenues, à la différence de 6 autres préfets arrêtés en 1944 qui ont connu la condition des Häftlinge (dont 4 morts en déportation à Neuengamme ou Dachau). Henri Faugère a continué sa carrière après-guerre. Jean-Claude Barbier remarque qu'« *Une étude pourrait être faite des liens de ces préfets avec la Résistance, mais, à un grand degré de généralité, ce qui frappe, c'est que ces hommes ont été liés aux deux camps et leur attitude a été variable selon les époques. Ils ont tous obtenu le titre de déporté résistant [en août 1955],*

¹¹⁸ « Un déporté juif allemand à Valognes » dans *Val'Auna*, n° 4, premier semestre 2004.

¹¹⁹ <https://www.cjhn.ca/en/permalink/cjhn60301>. Karl-Georg Roessler, *No time to die : A Holocaust survivor's story*, Davies Publishing, 1998.

¹²⁰ LUC (Benoît). *Otages d'Hitler (1942-1945)*. Paris, Vendémiaire, 2011.

¹²¹ BARBIER (Jean-Claude). *Préfets déportés, préfets résistants ? La reconnaissance et les formes de la résistance des préfets*. Juin 2017.

https://www.researchgate.net/publication/344608235_Prefets_deportes_prefets_resistants_La_reconnaissance_et_les_formes_de_la_resistance_des_prefets

transformation de leur carte d'IR [Interné Résistant], dès que la doctrine du ministre (et de la Commission nationale) a admis que leur statut relativement privilégié à Eisenberg n'était pas incompatible avec son inscription parmi les camps de concentration ».¹²² Le 25 mai 1945 (voir cette date), le commissaire, chef des Renseignements généraux à Coutances, informe le préfet que M. Faugère, serait rapatrié d'Allemagne et résiderait à Paris ; information à la suite de laquelle, il dresse un long rapport sur son activité dans le département entre mai 1942 et le 14 mai 1944.¹²³ Jean de Saint-Jorre écrit en 1995, « le Préfet Faugère fait venir dans son cabinet ses plus proches collaborateurs et nous informe qu'il sera arrêté dans la journée par la police allemande. Son épouse et son fils âgé de quatre ans, sont présents, d'une voix étranglée par l'émotion, M. Faugère nous demande de veiller sur sa femme et son fils pendant son absence dont il ne prévoyait pas la durée. Ce furent quelques moments d'une intense gravité dans ces circonstances exceptionnelles. On devait savoir par la suite qu'un profond désaccord entre l'autorité française et les occupants s'était manifesté, en raison des mauvais résultats constatés dans le département quant à l'application des consignes de Vichy sur le service du travail obligatoire. Il n'en fallut pas plus pour que le Préfet fut arrêté et envoyé en déportation à Eisenberg, où il fut interné pendant plusieurs mois. »¹²⁴ Jusqu'à l'arrivée de Martin-Sané, le représentant de l'autorité préfectorale est Georges Husson, Secrétaire Général de la Préfecture, venant de Morlaix (sic) en avril 1944, où il exerçait les fonctions de sous-préfet.

Arch. Nat. F1b I 1 1083, dossier individuel du ministère de l'Intérieur : Né en 1906, marié et père de trois enfants, Georges Husson a d'abord été chef de cabinet des préfets de la Drôme (1931), du Morbihan (1933), du Loiret (1934), de la Vendée (1934), puis secrétaire général des Hautes-Pyrénées (1935), enfin sous-préfet de Cholet (1940), de Morlaix (1941) et des Sables-d'Olonne (1943). Censé avoir cessé ses fonctions le 31 juillet 1944, il sera mis en disponibilité pour cinq ans par la Commission d'épuration du ministère de l'Intérieur, en février 1945, puis révoqué par arrêté du 29 juin.¹²⁵

14 mai 1944 : Arrestation à Gavray de Stanislas Laquerre, réfractaire au S.T.O. Déporté à Aurigny, il disparaît le 9 juillet 1944 sous le bombardement du navire évacuant les déportés.¹²⁶

21 mai 1944 : Déportation de Compiègne vers le camp de Neuengamme de Jean Michel (Cherbourg, 1916 – Neuengamme, 1945), instituteur à l'école des Rouges-Terres à La Glacière en septembre 1940, militant communiste muté à Saint-Aubin-de-Courteraie (Orne) en octobre 1941. Un dépôt d'armes fut découvert en août 1942 dans la cave de l'immeuble occupé par sa mère à Cherbourg.¹²⁷ Arrêté, à son domicile, sur ordre du préfet de l'Orne le 4 septembre 1942. Marié, père d'un fils de 4 mois en septembre 1942. Interné pendant 18 mois au camp de Voves (Eure-et-Loir), camp d'internés politiques et résistants sous administration française, puis transféré le 9 mai 1944 à Compiègne (matricule 35258) avec 406 autres détenus lorsque les Allemands liquident le camp de Voves. Enregistré sous la matricule 32122 à Neuengamme. Travaillant à la fabrication de munitions dans plusieurs kommandos, il décède le 18 février 1945 à Watenstedt. Inhumé au cimetière de Jammertal.¹²⁸

4 juin 1944 : Déportation du camp de Compiègne vers le camp de Neuengamme de plusieurs Manchois. Bernard Boulot (Torigni-sur-Vire, 1925-2007), Joseph Danlos (Blainville-sur-Mer, 1881-1945), François Desgranges (La Croix-Avranchin, 1926-2000) et son père Gustave Desgranges (1898-1945), membres du réseau Résistance-Fer, Jean Guillaume (Equeurdreville, 1926), Albert

¹²² BARBIER (Jean-Claude). *Qu'est-ce qu'un préfet déporté ? Destins contrastés des préfets de Vichy déportés*. 2016

¹²³ AD Manche, 1310 W 141.

¹²⁴ De SAINT-JORRE (Jean). « Péripéties et malheurs de la Préfecture de la Manche (1940 – 1946) » dans *Revue de la Manche*, tome 37, fascicule 147, juillet 1995.

¹²⁵ POULLE (Yvonne). « L'exode des administrations : Préfecture et Kommandantur de la Manche dans la bataille de Normandie (7 juin – 2 août 1944) » dans *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, fasc. n° 408, septembre 2006.

¹²⁶ LECLERC (Marcel). *La Résistance dans la Manche. Réseaux et Mouvement. Juin 1940-Août 1944*. Cherbourg, La Dépêche, 1980.

¹²⁷ AD Manche, 1580 W 21/343.

¹²⁸ <https://maitron.fr/spip.php?article214718>, notice MICHEL Jean, Marcel, Albert, Georges par Frédérique Telmar-Hoy, Roger Gauvrit, version mise en ligne le 17 avril 2019, dernière modification le 17 avril 2019.

Houssin (Quibou, 1922-2001), Georges Legourd (Saint-James, 1927-1972) et de son frère Gustave (voir 1^{er} février 1944), Aimable Lepeu (Hauteville-sur-Mer, 1899-1975), Raymond Lepoil (Saint-Jean-de-Savigny, 1919-1945), Jacques Lesdos (Koléa, 1923-1944), pseudonyme *Drakkar*, saint-cyrien, fondateur du maquis Fort-de-France (Alpes maritimes), Gustave Madeline (Octeville, 1900), Raymond Raux (Cherbourg, 1921-1945), pseudonyme *Flamand*, adjoint de *Drakkar* (voir 25 mars 1944 pour Lesdos et Raux), Joseph Ruault (Brécey, 1903), Bernard Yau (Tourlaville, 1926).

18 juin 1944 : Déportation de Compiègne vers le camp de concentration de Dachau, dans un convoi de 2 143 hommes, des Manchois Henri Bertrand (Cherbourg, 1907-1945), Camille Blaisot (Valognes, 1881-1945), député du Calvados de 1914 à 1942, Léon Delafosse (Guilberville, 1896-1974), Edmond Jourdan (Villedieu-les-Poêles, 1893-1893), Gustave Lair (Le Mesnil-Gilbert, 1894-1945), agent du réseau ND-Castille, Jacques Lemoine (Genêts, 1923-2000), Marcel Magot (Granville, 1900-1945), Roger Michel (Carentan, 1903-1945), Yves Picaud (Cherbourg, 1921-2007) et Léon Thomas (Saint-Vigor-des-Monts, 1921-1979).

22 juin 1944 : Arrestation à Saint-Lô-d'Ourville d'Albert Haupais (La Chapelle-Cécelin, 1910), moine cistercien de la Trappe de Bricquebec, pour avoir invité les Allemands à déposer les armes et épargner Portbail. Évacué vers le sud du département, il est incarcéré dans les caves du château de Saint-Jean-du-Corail, et condamné à 5 ans de détention par le tribunal militaire 722. Interné à Fresnes puis à Bruxelles, il est envoyé en août 1944 à la prison de Siebourg en Allemagne, puis dans le camp de Kassel en septembre où il décède, le 1^{er} mars 1945.

6 juillet 1944 : Arrestation, à Saint-Gilles, par les Allemands, de René Eude (1894-1945), couvreur en paille, pour espionnage par poste émetteur au profit des alliés. Sont arrêtés avec lui, son fils Maurice (1927-1945), sa fille Renée (1925-2017), Yvonne et René Corroenne (1905-1944), réfugiés, Roger Lemosquet (1919-1972) et Roger Posseme. René Corroenne est exécuté sur le champ à Saint-Gilles. René et Maurice Eude sont internés à Neuengamme. Maurice y décède en mars 1942, son père décède après la libération du camp, dans l'attente de son rapatriement au stalag XB de Sandbostel transformé en hôpital. Renée Eude sera libérée en juillet 1945 à Kiel. René Lemosquet est interné à Sachsenhausen, libéré le 22 avril 1945.

9 juillet 1944 : Les Allemands procèdent à une série d'arrestations dans le sud du département et conduisent leurs prisonniers à Saint-Jean-du-Corail, détenus dans les caves du château. A Sourdeval, arrestation de Marcel Gombert (Bacilly, 1900), percepteur, marié, 5 enfants, chef du groupe F.F.I. de Sourdeval, et de ses hommes, Emmanuel Fortin (Rancoudray, 1894), bourrelier, Pierre Cherruau (Saint-Clément, 1887), camionneur, Pierre Champagnac (Barriac-les-Bosquets, 1906), fromager, et Romphaire Putot (Agneaux, 1885), médecin.¹²⁹ La même matinée, le boulanger Jules Delaunay est tué (Vengeons, 1899). A Mortain, arrestation du capitaine Pierre Le Diraison et de son fils, de Louis Blaize et d'Albert Perez. Arrestation à Saint-Hilaire-du-Harcouët de huit hommes (Amchin, directeur du Cours complémentaire, Jaffrezic, secrétaire de mairie, Le Dilichen, chef de gare, Lemoussu, Fouquet, Alexis Cheval, Jeanne, instituteur à Parigny, Lecaplain, gendarme) et d'une femme (Mme Guérendel). Arrestation à Vergoncey, d'Arnaud et François de Roquefeuil. Marcel Gombert, Albert Pérez et les frères Roquefeuil sont destinés aux camps de concentration, mais le convoi ferroviaire est arrêté à Péronne le 10 septembre par la progression des Alliés.

29 août 1944 : Georges Lecavelier (Tourlaville, 1898) est déporté à bord d'un train qui quitte Belfort à destination du camp de concentration de Neuengamme (Allemagne). Dans ce convoi de 722 hommes, se trouvent aussi les Manchois Alexandre Morin (Poilley, 1923), membre du maquis de Tremblay (Ille-et-Vilaine), arrêté en juin 1944, et Louis Muriel (Avranches, 1920-1945). Lecavelier et Morin rentreront de déportation, Muriel décède à Wilhelmshaven le 1^{er} avril 1945.

1^{er} septembre 1944 : Exécution de Jean Truffaut (Carentan, 3/02/1922), étudiant carentanais, agent de liaison du réseau Alliance, déporté au camp de Schirmeck (La Broque, Bas-Rhin) le 19 mai 1944 avec 60 autres résistants d'Alliance. Transporté au KL Natzweiler-Struthof à cinq kilomètres de là, il y est abattu dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, d'une balle dans la nuque

¹²⁹ AD Manche, 2 Z 209.

et incinéré dans le four crématoire du camp avec 105 camarades du réseau (dont 15 femmes)¹³⁰ et 35 maquisards des maquis des Vosges. Face à l'avancée des armées alliées, le commandant du camp avait reçu l'ordre, le 1^{er} septembre, d'évacuer le camp-souche de Natzweiler-Struthof (en quelques jours, 6 000 détenus sont envoyés au KL de Dachau).¹³¹

30 novembre 1944 : Devant l'avance des Alliés sur le Rhin le 30 novembre 1944, Félix Jacquet, commis épicier à Carentan recruté en mars 1943 par Raymond Haugmard, agent de liaison du réseau Alliance, est extrait de sa cellule à la prison de Pforzheim, à l'est de Stuttgart, ainsi que 17 autres hommes et 8 femmes appartenant comme lui au réseau Alliance. Après un simulacre de libération, ils sont tous conduits en camion à la forêt de Hagenschies, à quelques kilomètres de Pforzheim et abattus d'une balle dans la nuque par les agents de la Gestapo de Strasbourg, Julius Gehrum, chef de l'AST III, Reinhard Brunner, Howold, Buchner et Irion, puis jetés dans une fosse recouverte ensuite de terre et de branchages. Leurs corps furent exhumés par les autorités françaises le 19 mai 1945 et mis par des civils allemands dans des cercueils devant lesquels la population de Pforzheim dut défilier au cours d'une émouvante cérémonie. Ils furent ensuite rapatriés en France. Félix Jacquet repose au cimetière communal du Plessis-Lastelle (Manche). Il obtint la mention "Mort en déportation" par arrêté du 12 juin 2012.¹³²

Évacuation des camps d'Aurigny (1944-1945)

7 février 1944 : Suivant des informations recueillies auprès d'un ouvrier ayant travaillé dans l'île d'Aurigny pour le compte de l'O.T. depuis septembre 1943, un rapport est adressé la préfecture, « *Renseignements sur la situation des travailleurs dans l'île d'Aurigny* ». On y dénonce les terribles conditions de travail, la nourriture infecte et les mauvais traitements subis, particulièrement par les Russes qui sont le noyau le plus important des travailleurs. « *Les Juifs sont également employés sur ces chantiers mais en nombre plus restreint. Beaucoup d'entre eux, avant l'occupation étaient des personnalités importantes. L'informateur cite : Weil, ancien ambassadeur de France au Japon, Kaiffa marchand de produits exotiques alimentaires, Delignères, domicilié rue de l'Etoile à Paris, l'avocat de Gorquilloff. Ils sont particulièrement brimés par leurs gardiens. Beaucoup d'entre eux ont été dépouillés de leurs bijoux et des vêtements de valeur qu'ils pouvaient posséder à leur arrivée. Les Français font l'objet de mesures plus douces que les autres travailleurs. [...]* L'informateur croit qu'à l'heure actuelle les travailleurs de l'île sont en grande partie des juifs qui sont soumis à un régime très dur. »¹³³

31 mars 1944 : 96 Juifs et 17 Nord-Africains employés jusqu'ici par l'O.T. et « rapatriés des îles » (camp de Norderney à Aurigny) sont libérés pour incapacité de travail et envoyés en dehors de la zone interdite. La Kreiskommandantur 583 demande la veille au sous-préfet de Cherbourg de prendre en charge les intéressés à la gare de Cherbourg et de s'occuper de leur transport. Celui-ci obtient de la S.N.C.F. 2 wagons spéciaux, réquisitionne 4 policiers, demande au président de l'Ordre des médecins 4 assistantes, obtient que le Secours National verse à chacun des provisions de route pour deux jours, prévient le commissaire spécial de la gare Saint-Lazare de l'arrivée du convoi le 1^{er} avril à 3 heures, et l'Office Israélite à Paris pour qu'il prenne en charge les rapatriés juifs. Il a aussi informé le délégué du service Nord-Africain à Cherbourg pour qu'il prévoie les mesures pour leur prise en charge à leur arrivée.¹³⁴

13 juin 1944 : Évasion à Boulogne-sur-Mer, avec la complicité de son épouse, d'Albert Mendelbaum, 54 ans, après son transfert d'Aurigny. Arrêté le 21 juillet 1942 à Avranches, commerçant français, marié à une catholique. Condamné à 6 mois de prison le 28 août 1942 par le

¹³⁰ <http://www.bddm.org/liv/details.php?id=I.198>.

¹³¹ STEEGMANN (Robert). « Septembre 1944 : il faut évacuer le camp de Natzweiler », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*. [En ligne], 46-2 | 2014.

¹³² AD Manche, 1370 W 135.

¹³³ AD Manche, 1012 W 129.

¹³⁴ AD Manche, 2 Z 240 (avec liste nominative).

tribunal militaire de Saint-Lô pour défaut de port de l'étoile et écoute de la radio anglaise. Interné à Drancy le 11 septembre 1942, il est déporté à Aurigny le 10 août 1943.¹³⁵

1^{er} septembre 1944 : Évasion de Salmon Dikansky à Camiers, après son évacuation d'Aurigny.

2 septembre 1944 : Évasion de Maxime Levy, né à Cherbourg, à Colembert (Pas-de-Calais) après son évacuation d'Aurigny.

7 juillet 1945 : 264 rapatriés venant des îles anglo-normandes arrivent à Granville vers 17 heures, à bord de deux péniches de gros tonnage *Saigon* et *Tonkin* armées avec des équipages de fortune formés de rapatriés. Tous sont soumis à un premier contrôle, à l'issue duquel 248 (16 enfants furent exemptés) sont interrogés « dans le but de sécurité », par le chef des Renseignements généraux de Coutances en collaboration avec le 5^e bureau militaire de Cherbourg, le concours de la sécurité navale, de la police et de la gendarmerie. « *Chacun a dû fournir son identité avec preuves à l'appui, préciser qu'il était travailleur volontaire ou requis et enfin apposer les empreintes digitales des 2 pouces. Tous les noms ont été passés au fichier général et cette précaution a permis l'arrestation de 2 individus recherchés [...] Ils ont été confiés à la police locale. Il est certain qu'un contrôle plus complet à Paris permettra l'arrestation d'autres individus suspects et nuisibles.* » Les 264 rapatriés ont été ensuite conduits par groupe à la caserne où il leur a été servi un repas chaud, puis ont été ramenés au siège du commandant du port où ils ont passé la nuit, « *dans des locaux légèrement étroits pour le nombre considéré.* » Dès le lendemain matin, des voitures spéciales de l'express de Granville ont conduit les 264 rapatriés à Paris où ils étaient attendus pour 17h 00.¹³⁶

Libérations (1945)

22 janvier 1945 : Léon Tylman est libéré à Bleckhammer par les Soviétiques. Il sera rapatrié en France, par Marseille, le 10 mai.

11 avril 1945 : Libération à Buchenwald de Samuel Saragoussi.

15 avril 1945 : Libération de Sarah Hazac détenue au camp de Bergen-Belsen.

23 avril 1945 : Libération d'Eva Tichauer du camp de Leipzig.

29 avril 1945 : Libération de Marcel Leclerc du camp de Dachau. Les archives départementales de la Manche conservent la photocopie d'une lettre de Marcel Leclerc à son épouse écrite à Dachau après la libération du camp, le 3 mai 1945.¹³⁷ Après un temps de repos sur les bords du lac de Constance, il rentre à Cherbourg le 3 juin 1945. Dès son retour, il écrit des souvenirs sur sa déportation [*Séjour au camp du Struthof" (1943-1944)*]¹³⁸, *Souvenirs de ma déportation en Allemagne (1943-1945)*¹³⁹

Rapatrier (1945)

19 mars 1945 : Les premiers prisonniers libérés arrivent à Cherbourg. 85 prisonniers de guerre et 22 requis sont passés par la Maison du Prisonnier et du Déporté avant la fin du mois. 166 sont accueillis jusqu'au 7 avril. En mai, les retours sont les plus nombreux : on en compte 1 102. Chaque jour, des prisonniers arrivent. L'affluence est maximale le 30 mai, lorsque 88 rapatriés sont accueillis. En juin, ils sont deux fois moins nombreux, 501, et en juillet seulement 11. En l'espace de 4 mois, au moins 1 780 prisonniers, requis et déportés sont reçus à la gare de Cherbourg ; le flux fut plus particulièrement intense pendant la deuxième quinzaine de mai, dès l'effondrement du Reich donc. Michel Boivin, à partir de 4 135 prisonniers, déportés et requis dont la

¹³⁵ Service Historique de la Défense - Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains. Caen.

¹³⁶ AD Manche, 1310 W 115.

¹³⁷ AD Manche, 129 J 112.

¹³⁸ AD Manche, 129 J 67B.

¹³⁹ AD Manche, D 15, D 444.

date de retour dans la Manche est connue, a calculé que 92,3 % sont rentrés en avril, mai et juin, 61,33 % dans le seul mois de mai.¹⁴⁰ A partir des dossiers individuels de combattants de 759 prisonniers manchois, Michel Boivin a pu établir qu'il s'était écoulé en moyenne 35 jours entre la libération et le retour dans le département. Plus des deux tiers sont rapatriés en moins d'un mois, et même 27,9 % en moins de 15 jours, mais 11 % ont dû patienter plus de deux mois ; ces derniers étant hospitalisés ou retenus par les Soviétiques, principalement.

20 juillet 1945 : Arrivée à Cherbourg d'un navire annoncé depuis un mois et dont la réception nécessite la réquisition d'un cirque. Le vapeur suédois *Drothingholm* ramène en France 750 rapatriés français (prisonniers, requis, déportés dont des femmes libérées du camp de Ravensbrück). Un centre volant frontalier, sous les ordres du commandant Sandret, est organisé à Cherbourg : 18 médecins militaires, 19 officiers, 29 sous-officiers et 35 interrogateurs des services de la sécurité militaire forment le comité d'accueil. Arrivé à midi dans la rade, le paquebot suédois doit attendre plusieurs heures avant de pouvoir accoster, les médecins militaires procédant à une visite préliminaire afin de se rendre compte de l'état sanitaire de ses occupants, pendant que les services du 3^e bureau, en collaboration avec le service des Renseignements généraux, examinent les situations de chacun, permettant d'isoler 16 individus dont quatre femmes, volontaires en Allemagne. À 18h 00, le paquebot gagne le quai de France. Mais ce n'est que le lendemain, 21 juillet, les contrôles sanitaires et policiers effectués, que les passagers peuvent débarquer à Cherbourg, accueillis par différentes personnalités civiles et militaires. L'absence de locaux adaptés avait contraint le Ministère des PDR à réquisitionner et amener à Cherbourg par fer et par route les diverses installations du cirque Pinder, pour installer le « centre volant d'accueil frontalier » où les formalités commencées à bord se poursuivraient en présence de M. Guesdon, chef de cabinet de M. Frénay, ministre des PDR. Après les diverses opérations, chaque rapatrié se voyait remettre un colis de route de 3 à 5 kg comprenant vivres et gâteaux. Les 750 passagers du *Drothingholm* étaient consignés sous le chapiteau, attendant le train spécial qui les acheminerait vers Paris en fin d'après-midi, sauf dix détenus transférés au camp de Turlaville¹⁴¹. D'autres transports de ce type sont annoncés, mais aucun finalement n'accoste à Cherbourg semble-t-il.¹⁴² (Voir *Le Didac'doc* 53, novembre 2014).

Deux Manchois déportés ont relaté publiquement leur retour :

- Raymond David (1910-1993), curé d'Hyenville est libéré le 14 avril 1945 de sa prison de Bayreuth (60 km au nord-est de Nuremberg), mais il ne quitte la ville, après les prisonniers de guerre et les requis, que le 14 mai à bord de camions américains, après avoir subi un petit interrogatoire devant une commission française, constituée de quelques militaires français et de délégués de détenus. Une commission qu'il intègre à son tour. Il séjourne à Bamberg et prend le train pour la France (1 350 requis et 150 déportés de Bayreuth) le 16 mai. Une quinzaine de trains se suivent, nécessitant de longues stations en rase campagne. Le 19 au matin, il atteint la frontière française. Il reçoit un « accueil délirant » en gare de Thionville, mais voulant « passer convenablement les fêtes de Pentecôte » il descend du train et quitte ses compagnons. Il obtient ses papiers au centre d'accueil le lundi 21, jour de Pentecôte et monte dans un train qui arrive à Paris le lendemain, trop tard pour prendre l'express de Cherbourg. Le 23 mai, il prend la direction de Cherbourg et arrive à Carentan en début d'après-midi, accueilli par le curé-doyen de Carentan et son vicaire, émissaires de l'évêque de Coutances. Il est conduit à Marchesieux pour retrouver sa mère, 9 jours après le début de son évacuation. 39 jours se sont écoulés depuis sa libération (Abbé DAVID. *Du bagne français au bagne nazi (1941-1945)*. Saint-Lô, ed. Leclerc. s. d.).

¹⁴⁰ BOIVIN (Michel). 1939-1945. *Les Manchois dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale*. Tome 6. Les lendemains de la Libération. Marigny, Eurocibles, 2004. p. 129.

¹⁴¹ AD Manche, 2 Z 369.

¹⁴² AD Manche, 114 W 9.

- Marcel Leclerc (1899-1987), instituteur cherbourgeois replié sur Saint-James, détenu à Dachau, est libéré le 29 avril 1945. Mis en quarantaine dans son block, il fait fonction de secrétaire du block et est un des délégués des groupes de Résistance auprès des autorités américaines.⁹¹ L'évacuation de Dachau fut prise en mains par la 1^{ère} Armée française, son Service de santé et la Croix-Rouge française. Les déportés furent conduits (peut-être le 22 mai) dans les deux îles de Mainau et Reichenau (lac de Constance) pour s'y reposer avant le rapatriement. Marcel Leclerc occupe avec ses camarades les habitations confortables des habitants allemands chassés. Il revient en France dans un train spécial en passant par la Suisse. Dans la soirée même, il descend à Mulhouse. L'accueil ne fut pas aussi chaleureux qu'en Suisse où les gens descendaient des villages vers la voie pour les acclamer. La première nuit en France, il subit la désinfection et repart le lendemain pour Paris où il fut reçu chaleureusement « au très bel hôtel Lutetia ». Il prend le train le 3 juin pour Cherbourg, y retrouvant sa femme, sa fille et son père, ainsi que de nombreux amis dont le maire, René Schmitt. 35 jours s'étaient écoulés depuis la libération du camp (Marcel LECLERC. *Souvenirs de ma déportation en Allemagne 1943-1945*. Publication multigraphiée, s. d.).

Témoignages de déportés rapatriés (1945)

17 mai 1945 : Déposition de Marie-Thérèse Buffet, dont le mari est combattant dans l'armée Leclerc, arrêtée en 1941 (et non 1943 comme noté) à Cherbourg et rentrée le 11 mai 1945 à Cherbourg, venant du « camp de Mattahausen » (sic). Elle avait été déportée vers le camp de Ravensbrück, « dit camp de la mort lente ». « Elle eut l'occasion, pendant de longs mois, de constater la véracité de déclarations de détenus au sujet des fours crématoires et des expériences physiologiques, dont beaucoup mutilés à vie ». « Mme Buffet nous a exprimé toute sa confiance dans le Général de Gaulle et son espoir que des châtiments exemplaires seront infligés à tous les responsables de ces crimes. »¹⁴³

19 mai 1945 : Déposition de René Haise (Caen, 1922-1980), mécanicien agricole domicilié chez ses parents à Saint-Lô, déporté à Buchenwald et libéré à Bergen-Belsen. Requis pour le S.T.O., il se présente au train le 17 juin mais tente de s'évader au cours d'une manifestation antiallemande en gare de Sotteville-lès-Rouen. Avec des camarades, il inscrit sur un wagon, « Vive de Gaulle, à bas Hitler, Laval au poteau ». Arrêté avec onze autres requis, il est interné à la prison du palais de justice de Rouen jusqu'au 29 juin, date de son transfert au camp de Compiègne. Le 2 septembre 1943, il est déporté à Buchenwald avec le « convoi des 2 000 », deuxième *Transport* d'environ 1 000 hommes parti de Compiègne vers Buchenwald. Le matricule 20124 est dirigé le 29 septembre 1943 au *Kommando* de Dora, « où un autre camp était en construction. Les 1 200 camarades qui avaient été conduits en Allemagne avec lui restèrent groupés et travaillèrent au forage et à l'aménagement d'un tunnel situé à 130 mètres du sol, pendant 18 heures par jour, se couchant parmi les cadavres pour prendre quelque repos. Ce tunnel était destiné à établir un atelier de construction d'engins V. à l'abri des bombes alliées. »¹⁴⁴ En septembre 1944, il est envoyé au *Kommando* de Kleindodungen, qu'il doit évacuer lors des « marches de la mort » le 5 avril 1945. Il arrive à Bergen-Belsen le 10 avril 1945, libéré cinq jours plus tard par les Britanniques. Rapatrié le 28 avril 1945, il rejoint Saint-Lô où il épouse Denise Gohier, le 20 novembre 1945.¹⁴⁵ D'après ses déclarations, une centaine d'hommes sur les 1 200 de son convoi a pu survivre.

29 mai 1945 : Paul Maury, déporté politique libéré, chef du secteur sud de la région parisienne de l'organisation Front National pendant l'Occupation, fait une communication sur le camp de Buchenwald à Villedieu-les-Poêles. « C'est devant une salle comble que le conférencier a retracé

¹⁴³ AD Manche, 2 Z 369.

¹⁴⁴ AD Manche, 1310 W 115, 2 Z 369.

¹⁴⁵ THIERY (Laurent), dir. *Le livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora. Camp de concentration et d'extermination par le travail*. Paris, Le Cherche-Midi, 2020.

sa vie de déporté, depuis son départ du camp de Compiègne jusqu'au jour heureux de sa libération. »¹⁴⁶

5 juin 1945 : Déposition de René Lejeune, déporté politique du camp de Buchenwald, arrêté le 4 novembre 1942 à Cherbourg. Il signale que le gardien-chef de la maison d'arrêt de la place Divette à Cherbourg fit « *tout ce qui lui était possible de faire pour atténuer sa captivité, lui communiquant des nouvelles de l'extérieur (radio, lettres, etc.) et subvenant à son ravitaillement sans jamais accepter le paiement de celui-ci.* »¹⁴⁷ Conduit à Saint-Lô où il reste 28 jours (interrogé et torturé), puis à Rouen (nouvel interrogatoire, annonce d'une double condamnation à mort par le tribunal allemand de Saint-Lô), Compiègne. Déporté à Orianenburg-Sachsenhausen, interné à Buchenwald pendant un mois, puis affecté au kommando de Tekla près de Leipzig où il travaillait à l'usine Nerlat-Messerschmitt. Il expliquera dans une autre déposition que « *dans ces camps allemands, nous avons reconstitué des organisations de résistance et de sabotage. Il y avait dans chacun de ces camps un comité international qui était formé des responsables de chaque nationalité. Sur le plan politique, il n'y avait pas d'exclusive, chaque parti avait ses représentants et tous travaillions dans ce but commun.* ». « *A l'annonce de l'arrivée de l'Armée Rouge, les gardiens du camp de Tékla incendièrent, avec des lance-flammes, l'infirmerie où étaient enfermés 330 malades, 40 seulement purent se sauver. Après cette scène d'horreur, dont il fut le témoin, ils furent groupés le 13.4.45, au nombre de 2000, en transport et dirigés vers Teplice en Tchécoslovaquie. Pendant le trajet, il ne leur était accordé aucun repos, un ralentissement dans la marche était sanctionné par une balle dans la nuque. 500 seulement, dans un état lamentable, purent arriver à destination, vers le 7 mai 1945. Abandonnés de leurs gardiens ils furent délivrés, le 9 mai, par l'Armée Rouge où ils reçurent tous les soins que nécessitait leur état.* »¹⁴⁸

7 juin 1945 : Déposition d'Eugène Lemagnen, rapatrié de Dachau. Arrêté le 26 septembre 1943 à Paris alors qu'il distribuait des tracts de propagande gaulliste, il est torturé (brûlures sur tout le corps avec des cigarettes) puis interné à Romainville. Conduit dans un train cellulaire au camp de Dachau (pas d'indication de date), il est contraint pendant quatre mois à des « travaux de terrassement pendant 16 et 18 heures par jour », travail au-dessus de ses forces. Évacué sur un camp à 7 km d'Innsbruck, il s'évade avec deux camarades quelques jours avant la libération. Il tient à indiquer qu'il a été recueilli par un meunier malgré les avertissements des SS qui les recherchaient.¹⁴⁹

8 juin 1945 : Déposition de M. Gérard, requis pour le STO en Allemagne, envoyé à Dachau pour écoute de la radio anglaise et diffusion de nouvelles dans son usine. Il décrit dans sa déposition son arrivée au camp, les sévices subis et l'exécution des gardiens et kapos à la libération grâce à des armées prêtées par les soldats américains. Il évoque aussi la présence d'enfants juifs de 5 à 6 ans dont les parents avaient été exterminés.¹⁵⁰

26 juin 1945 : Déposition de Georges Gérard, parti en janvier 1943 pour le STO mais détenu à partir de septembre 1944 à Chemnitz, Flossenbourg, Kempten puis Dachau. Dirigé sur le camp de Chemnitz avec une centaine de camarades parmi lesquels les requis-acteurs d'une pièce de théâtre suspectés de faire de la propagande communiste. « *Nous y [Flossenbourg] sommes restés 3 semaines pendant lesquelles nous n'avions pour nourriture qu'une soupe le midi et le soir, une boule de pain pour 5. Dans ce camp il y avait des détenus de toutes les nationalités ainsi que des enfants juifs. De nombreuses atrocités y furent commises : les chambres à gaz et les fours crématoires fonctionnaient sans arrêt, il fallait compter que 10 à 15 détenus mouraient par nuit, miné par les mauvais traitements infligés par les « capots » (polonais) ou par des prisonniers de droit commun allemands. Je certifie avoir vu les médecins allemands du camp arracher avec des tenailles les dents en or des cadavres.* »¹⁵¹

¹⁴⁶ Ouest-France, 3 juin 1945.

¹⁴⁷ AD Manche, 1310 W 115, 2 Z 369.

¹⁴⁸ AD Manche, 4M 41/3064.

¹⁴⁹ AD Manche, 1310 W 115, 2 Z 369.

¹⁵⁰ AD Manche, 1310 W 115, 2 Z 369.

¹⁵¹ AD Manche, 1310 W 141.

4 juillet 1945 : Le chef du service des Renseignements généraux à Cherbourg transmet au Directeur des Renseignements généraux à Paris des renseignements recueillis auprès de Georges Gérard, requis, parti en janvier 1943, dirigé sur les camps de concentration de Chemnitz et Flossenbourg pour avoir assisté à une représentation de théâtre organisée par des requis français suspectés de faire de la propagande communiste. Libéré à Dachau.¹⁵²

13 juillet 1945 : Déposition de Jeanne Frigout, rapatriée de Ravensbrück, arrêtée à Saint-Lô le 8 novembre 1941. Dirigée sur la Santé où elle reste onze mois, dont six au secret, puis en octobre 1942, internée à Fresnes jusqu'au mois de mars 1943, ensuite à Romainville jusqu'au mois de juillet de la même année et enfin à Ravensbrück jusqu'au 23 avril 1945, date de sa libération. « *Le lever se faisait à 3h 30, l'appel commençant à 4h 10 pour se terminer 2 ou 3 heures plus tard. Nous étions astreintes à un travail de 13 heures avec interruption de quelques minutes pour prendre les repas. Ceux-ci se composaient d'un café le matin, d'une soupe claire le midi et d'une boule de pain pour 5 le soir.*

Je fus embauchée dans l'usine d'appareils radiophoniques SIEMENS ou je travaillais soit de jour, soit de nuit. Je faisais partie du Bloc de « N.N. » qui signifiait « nuit et brouillard » et était appelé à disparaître. Dans ce bloc beaucoup de polonaises ont subi des expériences chirurgicales dans les muscles des jambes et sont restée mutilées pour leur vie.

Dans ce camp, il y avait peu de Juifs. Par contre, j'ai vu beaucoup d'enfants gitans et juifs âgés au maximum de 14 ans qui furent tous stérilisés.

J'ai vu les chambres à gaz, les fours crématoires. J'ai vu au péril de ma vie les inscriptions mentionnées sur les registres où figuraient les noms. Devant chaque nom était porté soit une croix, pour une mort naturelle, « soit le signe » [manque] pour les envoyées dans un sanatorium [ajouté au crayon à papier], « soit le signe » [manque] pour les condamnées à la chambre à gaz.

L'avortement était pratiqué sur les femmes enceintes de 7 mois. Plus tard les SS laissèrent l'accouchement se faire naturellement et étranglèrent le nouveau né, ou les laissèrent mourir de faim devant les mères impuissantes.

En temps normal il y avait journalièrement 75 cas de mort d'inanitions. Le maximum (350) fut compté le jour de Noël sans compter les victimes des chambres à gaz. [...] Au début de ma captivité, certaines femmes furent désignées pour être emmenées dans des maisons spéciales au service des troupes du front allemand. Par la suite les SS firent appel aux volontaires. De nombreuses prises de sang furent effectuées sur les détenues.

Le camp était dirigé par des SS (hommes et femmes). Il y avait beaucoup de prisonnières allemandes de Droit commun. [...]

Le 23 avril 1945, je suis partie en convoi pour la Suède via le Danemark où nous avons reçu de la population un accueil enthousiaste. Le prince du Danemark nous a accompagnées jusqu'à notre remise à la Croix Rouge suédoise à Copenhague. Nous embarquâmes dans cette dernière ville sur le « Malmö » pour Trelleborg (Suède) où nous sommes arrivés le 26.4.45. Là nous fûmes habillées à neuf. Un docteur fut mis à notre disposition et nous mit en observation pendant 15 jours. Nous fûmes ensuite dirigés sur un camp aménagé spécialement pour nous à Ryd. La population suédoise eut à notre égard beaucoup de sympathie et nous gardons un très bon souvenir de notre séjour dans ce pays.

Je fus ensuite dirigé sur Hesselby dans un château situé à quelques kilomètres de Stockholm, que je quittai le 26 juin 1945.

J'ai eu beaucoup de déception à mon retour en France, où je croyais trouver une vie tout autre que celle qui se passe actuellement.»¹⁵³ (Voir Didac'doc 54, décembre 2014, sur le site des archives départementales de la Manche).

¹⁵² AD Manche, 2 Z 369.

¹⁵³ AD Manche, 1310 W 1115, 2 Z 369.

20 juillet 1945 : Déposition d'André Planque (La Glacière, 1923-1977), survivant d'Halberstadt, kommando de Buchenwald, qui ne pesait plus que 35 kg à l'arrivée des Alliés. Arrêté à Cherbourg le 11 août 1943 sous l'inculpation de détention d'armes et de postes émetteurs. Interné à Saint-Lô, puis Caen, il est transféré à Compiègne le 21 octobre 1943. Déporté à Buchenwald le 22 janvier 1944. Il était manœuvre dans une usine de munitions, faisant 18 heures de travail par jour, et souffrant « beaucoup de la nourriture qui était extrêmement réduite ». Il signale l'exécution par pendaison de parachutistes américains, et l'existence de deux charniers à 200 mètres environ du camp. » Il désigne un collègue de l'Arsenal avec lequel il était en mission à Bordeaux comme son dénonciateur.¹⁵⁴ Membre du réseau Manipule, arrêté à la suite de l'arrestation d'un des membres du réseau caennais, selon Marcel Leclerc.

20 juillet 1945 : M. Jourdan, membre du M.L.N. de Paris, fait une conférence à l'hôtel de ville de Cherbourg sur Buchenwald.

9 octobre 1945 : Conférence à Cherbourg de M. Deglane, délégué du comité Victoire, interné aux camps de Dora et Buchenwald, organisée par le Comité local des déportés politiques au théâtre municipal de Cherbourg, sur les atrocités commises par les Allemands dans les camps de concentration, en présence de 2 000 personnes environ. Un film réalisé dans le camp de Buchenwald qui devait accompagner la conférence ne pouvant être passé au théâtre pour des raisons matérielles, est projeté le lendemain au cinéma Eldorado. Deux séances successives durent être données.¹⁵⁵

Novembre 1945 : Parution dans *Le Réveil anarchiste*, d'un article d'André Prudhommeaux célébrant la mémoire de Régis Messac, professeur de lettres au lycée de Coutances, mort en déportation¹⁵⁶

Premiers articles dans la presse locale (1945)

19 avril 1945 : Dans *Ouest France*, « 24 personnalités françaises internées à Buchenwald sont arrivées à Paris. M. Léon Blum a quitté le camp le 3 avril pour une destination inconnue ». On signale aussi que le général Patton a visité Buchenwald et que l'allure à laquelle tout est mis en œuvre pour secourir les captifs libérés ne cesse depuis de s'accroître.

24 avril 1945 : « Des parlementaires anglais ont visité Buchenwald » dans *Ouest France*.

1^{er} mai 1945 : Dans *Ouest France* paraît « Lui aussi était à Buchenwald. 78 ans. Pendant 6 mois j'ai dormi sur un banc, la tête dans les mains. »

5 juin 1945 : Parution dans *Ouest France* de « Buchenwald... et retour ! La corde au cou, marche après marche, il descendait vers la mort... », narration du calvaire de Roger Agnès, arrêté le 30 octobre 1943. Déporté le 28 janvier 1944 de Compiègne à Buchenwald, rapatrié le 21 avril 1945 par avion au Bourget. Propos recueillis à Montchaton.

12 juin 1945 : Parution dans *La Presse cherbourgeoise* d'un long article « Mauthausen. Le camp de la mort » rédigé par cinq concentrationnaires mandatés par les Français survivants. L'historique du camp depuis sa formation est retracé ; les effectifs sont évalués à 320 000 immatriculés auxquels s'ajoutent 15 000 juifs. Les auteurs décrivent les sévices et modes d'exécution employés à Mauthausen.

10 juillet 1945 : Dans *La Presse cherbourgeoise*, long article « Avec les prisonniers de Ravensbrück » par Lotte Zeissel. Récit détaillé conté quelques jours après leur délivrance par des femmes encore vêtues de leur tenue immatriculée. Description de leur martyre et de leur solidarité. Stérilisation des « enfants bohémiens ». Polonaises cobayes. Emploi du temps.

¹⁵⁴ AD Manche, 2 Z 369.

¹⁵⁵ AD Manche, 1310 W 141.

¹⁵⁶ MESSAC (Régis). *Coutances à l'heure allemande*. Paris, Editions Ex Nihilo, 2018.

12 juillet 1945 : Parution dans *Ouest France* de « Un bain nazi entre mille. Dachau ; on entre par la porte, on sort par la cheminée. Un jeune paysan de la Hague vous parle... ». Témoignage de Marin Paris, de Ste-Croix, prisonnier de guerre, incarcéré à Dachau pour sabotage et possession d'un appareil de radio.

16 juillet 1945 : Dans *La Presse cherbourgeoise*, témoignage d'un rapatrié sur l'horreur des camps. M. Guilbault, déporté politique à Natzweiler-Struthof, Gross-Rosen et Dachau. Il décrit l'exécution au moyen d'une injection de détenus ne pouvant marcher plusieurs jours, au moment de l'évacuation du camp, en mars 1945, et l'élimination des cadavres dans les foyers d'une chaudière, à Kamenz.

20 juillet 1945 : *La Presse cherbourgeoise* constate que « *Les horreurs commises par les nazis dans les camps de répression ont déjà été décrites à maintes reprises, les photographies publiées dans les journaux et les actualités cinématographiques nous ont hélas amplement édifiés sur les raffinements de la cruauté dont ont fait preuve les bourreaux allemands à l'encontre de dizaines de milliers de Français.* » *La Presse cherbourgeoise* ne peut transmettre toutes les dépositions que des rapatriés lui adressent : « *Nous recevons fréquemment des lettres de prisonniers rapatriés, relatant leurs souffrances au cours de leur captivité et les désillusions éprouvées à leur retour. Nous demandons à ces correspondants de bien vouloir signer leurs lettres et donner leur adresse. Nous ne pouvons tenir compte des communications anonymes.* »

7 août 1945 : Dans l'article « *Les crimes monstrueux du gouvernement allemand à Oswiecim (Auschwitz)* », *La Presse cherbourgeoise* reproduit un long rapport des atrocités commises à Auschwitz. Pas une seule fois il n'est question des Juifs. Si l'ampleur des assassinats et la vocation exterminatrice du camp sont clairement indiqués, on ne précise pas l'origine commune de la plupart des « citoyens » déportés pour être tués dans ce coin de Pologne. Pourtant on informe le lecteur manchois qu'« *Il est établi que :*

1° Par des fusillades, par la faim, par les intoxications et par des tortures monstrueuses, les Allemands ont exterminé au camp d'Auschwitz plus de quatre millions de citoyens soviétiques, polonais, français, belges, hollandais, tchécoslovaques, roumains, hongrois et de citoyens d'autres pays ;

2° Des professeurs et des médecins allemands ont fait des expériences dites « médicales » sur des êtres vivants, hommes, femmes et enfants ;

3° Par le degré de préméditation, par l'organisation technique, par l'ampleur et la cruauté des exterminations d'êtres humains, le camp d'Auschwitz laisse loin derrière lui tout ce que l'on connaissait jusqu'ici des « camps de la mort » allemands. »

La « discrétion » sur le sort des Juifs peut trouver sa source dans le rétablissement de la République laïque et indivisible, qui nécessite de ne pas traiter à part les Juifs rapatriés. Ce souci de réintégration avait trouvé une première illustration dans l'ordre de destruction des archives administratives conçues pendant la période discriminatoire de Vichy – ordre heureusement peu exécuté sur le champ et rapidement annulé.¹⁵⁷

Mai 1945 : Les revues à grand tirage des services de propagande américain (*Voir* dans son numéro 29) et britannique (*Cadran*, dans sa quatorzième livraison) publient chacune un article illustré de photographies sur les camps de concentration et leurs charniers. Les premières informations affolèrent les familles des déportés si bien que le ministre du Rapatriement intervint début mai 1945 auprès du ministère de l'Information pour réclamer l'épuration des éléments les plus choquants et davantage de retenue.¹⁵⁸

5 juin 1945 : « *Buchenwald... et retour ! La corde au cou, marche après marche, il descendait vers la mort...* » Narration dans *Ouest-France* du calvaire de Roger Agnès, arrêté le 30 octobre 1943. Déporté le 28 janvier 1944 de Compiègne à Buchenwald, rapatrié le 21 avril 1945 par avion au Bourget. Propos recueillis à Montchaton.

¹⁵⁷ JOUAULT (Olivier). « Le retour des « absents » dans la Manche (2^e partie) ». *Didac'doc* n° 54, décembre 2014.

¹⁵⁸ AD Manche, 2 Z 369.

16 juillet 1945 : Dans *La Presse cherbourgeoise*, « *Kamenz. Est-ce vrai ?* », témoignage d'un rapatrié sur l'horreur des camps. Eugène Guilbaut, instituteur public de Saint-Côme-du-Mont, arrêté le 29 août 1943, déporté politique à Natzweiler-Struthof, Gross-Rosen et Dachau. Il décrit l'exécution, au moyen d'une injection, de détenus ne pouvant marcher plusieurs jours, au moment de l'évacuation du camp, en mars 1945, et l'élimination des cadavres dans les foyers d'une chaudière, à Kamenz.

11 juillet 1945 : Le chef du service des Renseignements généraux à Cherbourg rend compte au Directeur des Renseignements généraux à Paris qu'une affiche émanant du parti communiste dénonce aux Cherbourgeois « la criminelle tentative de dissocier une fois de plus la France de la grande Union soviétique ». Un texte intitulé « **CALOMNIATEURS ET ASSASSINS !** » expose que « *De cyniques gredins hitlériens se sont infiltrés sans la masse honnête des prisonniers rapatriés, pour y propager des calomnies anti-soviétiques qu'ils voudraient voir se répandre à travers tout le pays. A les en croire, les soldats d'épopée de la glorieuse Armée Rouge, ces soldats qui ont sauvé l'univers civilisé de la barbarie NAZIE, auraient soi-disant volé aux prisonniers des alliances dont les Boches n'avaient d'ailleurs pas manqué de les dépouiller depuis longtemps.* » Sur la même affiche, et sous le titre « **CHAMBRES A GAZ ET FOURS CREMATOIRES** », on reproduit des extraits du « *tableau hallucinant des atrocités hitlériennes* » fait par « *deux cent femmes françaises déportées par les boches au camp de Ravensbrück dès leur arrivée en France. Un dernier et troisième texte dénonce* » **DES CONSEILS DE SILENCE QUI SONT DES CONSEILS DE TRAHISON !** » : « *Mais sait-on que pendant qu'impunément ils laissent calomnier notre fidèle et grande Alliée Soviétique, des personnages haut placés, visiblement au service des trusts, donnent aux martyrs de RANVESBRUCK le conseil perfide de garder le silence sur les atrocités des hitlériens ? Sait-on que depuis deux mois, on refuse obstinément l'autorisation d'ouvrir une grande exposition sur les crimes de guerre nazis ? ON CROIT REVER ! Y aurait-il en, en FRANCE, des dirigeants responsables, qui auraient si peu retenu les leçons de l'histoire pour baser leur politique sur l'Anti-Soviétisme, et sur le sauvetage du fascisme ? Quels projets nourrit-on en laissant se développer la campagne contre l'U.R.S.S., en cherchant à imposer silence aux victimes du fascisme hitlérien ? Il faut parler net ! Oui ou non, veut-on en finir avec le fascisme de notre pays ? Oui ou non veut-on instaurer une véritable démocratie ?* »¹⁵⁹

Recenser (1945)

5 janvier 1945 : La Direction départementale des Prisonniers, Déportés et Réfugiés rend compte que « *Si l'on tient compte qu'une trentaine de communes n'ont pas encore répondu à nos appels réitérés, les chiffres que nous atteignons en ce qui concerne les prisonniers et déportés donnent 10 146 prisonniers encore actuellement dans les camps, 1 758 prisonniers transformés, 3 620 rentrés dans leurs foyers, 1 309 déportés comme requis en Allemagne, 201 travailleurs libres et 152 déportés politiques.* »¹⁶⁰

22 janvier 1945 : La Maison du Prisonnier communique via la presse locale que « *Le Ministère établit un fichier central de tous les enfants de déportés politiques ou raciaux placés officiellement ou clandestinement hors de leurs foyers, dans les centres ou chez des particuliers. Dans l'intérêt de ces enfants et de leurs familles, toutes les personnes connaissant des enfants ainsi placés sont priées d'en informer la Maison du Prisonnier, 9 rue du château, Cherbourg.* »¹⁶¹

21 mai – 30 juin 1945 : Recensement général des internés, déportés, travailleurs déportés, disparus, tués, blessés et réfugiés, prisonniers capturés après juillet 1940 (ceux capturés avant ayant déjà été recensés), conformément au décret du 16 janvier 1945.¹⁶²

11 juin 1945 : Rapport sur l'Enseignement public en Normandie après les événements de juin 1944 – L'enseignement public dans la Manche (6 pages) : Personnel de l'enseignement

¹⁵⁹ AD Manche, 2 Z 369.

¹⁶⁰ AD Manche, 1310W 115

¹⁶¹ *Ouest-France*, 22 janvier 1945.

¹⁶² AD Manche, 303 Fi 30.

secondaire tué à son poste (4 professeurs : Mlle Barbier, M. Beauvils, M. Le Saux, tous les 3 au collège de St-Lô, Maurice Marland), blessés, déporté (Messac) ; Statistique des établissements primaires détruits ou gravement endommagés ; Personnel de l'enseignement primaire tué à son poste (5 instituteurs et 19 institutrices) ; Personnel tué dans la Résistance (Marland, Moricet, Etienvre, Goubert, Pierre Jurczynszyn) ; Blessés ; Déportés (Lepetit, Parisy, Guilbaut, Leclerc) ; Arrêtés (Gancel, Fleury, Lecouflet).¹⁶³

Août 1945 : Un rapport sur l'état de santé des rapatriés indique que 28 % (475) des 1 685 individus examinés en août sont reconnus malades. On relève 20 cas de tuberculose (3 déportés et 17 requis), 5 de maladies vénériennes, exclusivement parmi les travailleurs, 3 maladies psychiques et mentales parmi les PG. 15 rapatriés, dont 13 prisonniers de guerre, « affaiblis », sont dirigés vers une colonie sanitaire. Si la part des malades atteint 27 % des prisonniers de guerre (223) et 29 % des travailleurs (240), elle grimpe à 70 % parmi les déportés (12), du fait des conditions particulièrement cruelles de la captivité.¹⁶⁴

Novembre 1945 : La Direction du Service Régional des crimes de guerre ennemis demande au Préfet de la Manche de lui faire parvenir d'urgence « des renseignements sur arrestations, déportations et sévices, dont les Israélites ont été l'objet dans le département. Le chef de la 1^{ère} division répond qu'il « n'est pas possible de fournir aucun renseignement en raison de la destruction des archives ». Le 17 décembre 1945, le sous-préfet de Cherbourg adresse la « liste des Israélites arrêtés » dans son arrondissement (manquante). En janvier 1946, le Préfet de la Manche adresse au Délégué régional les réponses des sous-préfets du département.¹⁶⁵

5 décembre 1945 : La préfecture de la Manche indique au Délégué régional du Service des crimes de guerre ennemis, « 232 déportés otages, 27 raciaux, 3 500 du travail, 81 fusillés. » Un mois plus tôt les déportés politiques étaient 170.¹⁶⁶

Juger

Janvier 1945 : Dans la semaine du 7 au 13 janvier, dépôt de plainte d'Adèle Mainemer au commissariat de police d'Avranches contre V. père pour propagande antisémite et pro-allemande, contre E. L. et H. R. pour dénonciation aux autorités allemandes. Dépôt de plainte d'Andrée Mendelbaum pour dénonciation aux autorités françaises et aux autorités allemandes contre M. et Mme D.¹⁶⁷

Août 1946 : La Fédération de la Manche des internés et déportés patriotes constatant les acquittements scandaleux en appelle au verdict de l'opinion publique (*La Manche Libre* du 18 août 1946). Le Comité de libération proteste par voie de presse contre les acquittements abusifs (*La Manche Libre* du 25 août 1946).

29 décembre 1955 : A Saint-Lô, manifestation (600 personnes environ, sous une pluie battante) de protestation à l'occasion de la mise en liberté conditionnelle de la comtesse de Plinval, condamnée à mort par la cour de Justice de Cherbourg en 1945, rendue à la liberté le 14 juillet 1955. Réunion à 18h15 devant le monument de l'ancienne prison de Saint-Lô. Dépôt d'une gerbe par M. Gablin, ancien prisonnier des Allemands, rescapé des bombardements du 6 juin 1944, minute de silence, lecture d'un manifeste par le président de l'Association des Médailleurs Militaires (qui siégea en qualité de juré dans le procès intenté à Mme de Plinval). Remise du texte au préfet par une délégation comprenant les présidents des différents groupements patriotiques organisateurs

Le préfet précise à une délégation que la comtesse de Plinval jouissait d'une liberté conditionnelle mais qu'elle n'avait pas été graciée. 150 affiches signées Marcel Leclerc, président de

¹⁶³ AD Manche, 1885 W 4.

¹⁶⁴ AD Manche, 1310 W 135.

¹⁶⁵ AD Manche, 1004 W 1505.

¹⁶⁶ AD Manche, 1310 W 152.

¹⁶⁷ AD Manche, 1310 W 142.

l'Association des Déportés, Internés et Familles de disparus, et Fleury, président de l'Association des Résistants de la Manche, intitulée « Insulte à nos Morts ! » avaient été diffusées dans les principaux centres du département.¹⁶⁸

Sociabilités et revendications (1945)

24 janvier 1945 : Constitution d'un Comité départemental des Internés et Déportés politiques de la Manche.

23 mars 1945 : L'association des prisonniers de guerre de la Manche est constituée à Coutances. Le 27 juin 1945, c'est au tour des requis d'organiser une assemblée générale à Cherbourg pour former le mouvement « Jeune déporté » (un titre usurpé selon les « politiques »). L'association départementale des internés et déportés politiques voit le jour en août, à cette date les amicales de Buchenwald, Mauthausen, Auschwitz sont déjà constituées, celles de Dachau et Oraniembourg fonctionnent avec un bureau provisoire, tandis que Neuengamme, Roquette et Fresnes sont en formation. Le but poursuivi par ces amicales est d'assurer la défense des déportés et de leurs familles.

17 juin 1945 : Fondation à Sourdeval d'une association rassemblant prisonniers, requis et déportés ; confusion des statuts assez rare.

15 juillet 1945 : « Grande fête du retour des prisonniers, déportés & requis » à Pontorson, rassemblant les rapatriés et le reste des habitants, en présence du préfet de la Manche (le Commissaire régional de la République n'a pas fait le déplacement). Les musiques de Pontorson, Dinan, Fougères, Rennes animent une journée durant laquelle alternent hommages et réjouissances (messe avec un sermon de circonstance par un prêtre prisonnier rapatrié, grand « banquet républicain », grande cavalcade fleurie comprenant 33 chars et groupes, bals de quartiers). Un grand bal populaire animé par le Hot Club de Rennes réunit une population qui fut des années durant privée de ce genre de divertissement : *« Le bal eut le succès, qu'il était possible d'escompter, étant donné le nombre formidable des entrées. Pareille affluence ne s'était jamais vue à Pontorson, mais une panne de lumière dispersa la foule des danseurs. »*¹⁶⁹ Ce même jour on célébrait le retour des prisonniers à Valognes (grande kermesse au collège). A Granville, deux jours durant, 6 à 7 000 visiteurs affluèrent, au stade de la route de Villedieu, lieu de la kermesse du retour, malgré le mauvais temps. Parmi les stands figurait un Musée du Prisonnier.¹⁷⁰

19 août 1945 : A Cherbourg, l'association des prisonniers de Cherbourg organise une « Kermesse du retour » qui commence par une « Messe au camp » en présence de personnalités, célébrée par le chanoine Hyernard, ancien aumônier du camp de prisonnier de Saint-Lô (Bellevue), et se prolonge par une représentation de music-hall sur le stade municipal l'après-midi et le soir. Parmi les stands de la kermesse on remarque ceux de l'Entr'Aide Française, des déportés politiques, de la Croix-Rouge, du mouvement Jeune Déporté (requis). Environ 10 000 spectateurs assistent au feu d'artifice de clôture. *« Ce fut une nuit mémorable où les Cherbourgeois avaient repris un peu de dynamisme et s'en donnèrent à cœur joie et à jambes que veux-tu ! »*¹⁷¹

25 août 1945 : *La Presse cherbourgeoise* rend compte de la tenue du premier Congrès départemental des Internés et Déportés politiques de la Manche, à Coutances, sous la présidence de M. Schmitt, ancien déporté politique et maire de Cherbourg. Emile Civadier, secrétaire général départemental des déportés et internés politiques, y retrace la constitution du Comité départemental depuis le 24 janvier 1945, les difficultés pour conduire un recensement des victimes (*« A l'heure actuelle 221 communes seulement ont répondu, ce qui fait que le recensement à ce jour est encore approximatif. Nous comptons 92 fusillés, 271 déportés politiques, 43 internés politiques, 81 d'entre eux sont rentrés »*) et se félicite des bonnes relations avec les autres

¹⁶⁸ AD Manche, 1300W 77.

¹⁶⁹ *Ouest-France*, 19 juillet 1945.

¹⁷⁰ *Ouest-France*, 16 et 17 juillet 1945.

¹⁷¹ *La Presse cherbourgeoise*, 21 août 1945.

organisations en charge des rapatriés. « *Dans de nombreux départements il y eut mésentente entre la Fédération [des I.D.P.] proprement dite et le Cosor [Comité des œuvres sociales de la Résistance chargé de secourir les victimes de la répression]. Il n'en est pas de même chez nous, et je puis vous dire que nous nous entendons au mieux des intérêts des I.D.P. avec Mlle Goémi, la secrétaire-trésorière du Cosor dans la Manche. Quant à nos relations avec l'Entr'Aide Française, elles ne peuvent être meilleures et je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour adresser nos remerciements à M. de Hauteclocque, directeur départemental de l'Entr'Aide Française et ancien interné politique pour l'aide précieuse que l'Entr'Aide Française ne cesse de nous accorder. [...] Quant à nos relations avec la préfecture, il est préférable de ne pas en parler pour éviter de dire des choses désagréables.* » A cette date les amicales de Buchenwald, Mauthausen, Auschwitz sont déjà constituées, celles de Dachau et Oranienbourg fonctionnent avec un bureau provisoire, tandis que Neuengamme, Roquette et Fresnes sont en formation. Le but poursuivi par ces amicales est d'assurer la défense des déportés et de leurs familles. Les amicales dépasseront mieux les clivages politiques que les fédérations. La Fédération des internés et déportés politiques, dans laquelle les communistes jouaient un rôle important, vit se dresser face à elle une Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR), d'obédience gaulliste, qui se targuait d'avoir été fondée à Buchenwald. En octobre 1945, la Fédération des internés et déportés politiques devint la Fédération nationale des déportés et internés patriotes (FNDIP), puis en janvier 1946 la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP). FNDIR et FNDIRP s'opposaient sur la définition des ayant-droits, la première, plutôt exclusive, n'admettait que des combattants, la seconde, plus inclusive, étendait sa protection à l'ensemble des victimes du fascisme.¹⁷²

21 octobre 1945 : Paul Guilbert (1888-1973), pharmacien cherbourgeois, père de dix enfants vivants, résistant déporté en 1942, membre fondateur et président d'honneur de l'association cherbourgeoise des déportés, 4^e sur la liste du Mouvement républicain populaire (MRP), est élu député à la première Assemblée nationale constituante. Il est nommé membre de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique à l'Assemblée et siège également à la Haute cour de justice. Il est réélu à deux reprises : le 2 juin 1946, à la seconde Assemblée nationale constituante, puis le 10 novembre de la même année, toujours sur la liste MRP. Il conserve son mandat jusqu'à son terme en 1951. Il échoue à être réélu aux élections législatives du 17 juin 1951.

29 janvier 1946 : Le secrétaire général départemental des Déportés et Internés patriotes proteste dans les colonnes de *La Presse Cherbourgeoise* contre l'utilisation du titre de Déporté par les organisations de requis : « *On n'est pas déporté lorsqu'on est requis pour le Travail, pas plus qu'on est déporté lorsqu'on est invité à se rendre à la gare pour aller travailler à Kiel ou ailleurs. Le Déporté patriote a été emmené par la force en territoire étranger, incarcéré et soumis à un travail exorbitant de droit commun pour tout autre motif qu'une inculpation de droit commun. Quarante-vingts pour cent d'entre eux ne sont pas rentrés.* » Dès le lendemain, « un ancien Déporté du Travail réfractaire » répond publiquement « *Pourquoi n'aurions-nous pas le droit au titre de Déporté du travail ? Quand c'est par la menace et la force que l'on nous a obligé à partir travailler en terre étrangère ! Aurait-on déjà oublié aussi les rafles effectuées dans les rues et à la sortie des spectacles. Cela n'était certainement pas de la déportation, n'est-ce pas messieurs les Déportés patriotes ? D'après vous, c'est avec empressement et après avoir signé un bon contrat de volontaires que nous partions.* » Et de convoquer face aux 80 % de déportés disparus, les 75 % de requis rentrés malades !¹⁷³ Le commissaire qui sondait l'état d'esprit des rapatriés à leur arrivée à Cherbourg constatait en juin 1945 qu'il « *varie selon que l'on se trouve en présence d'un prisonnier, requis ou déporté. Le plus mauvais esprit se trouve parmi les déportés politiques qui sont indignés de la vie actuelle, aussi bien politique que sociale. Ils se croient bafoués par les dirigeants du pays qui oublient les traitements et la souffrance dont ils ont été victimes. Ils*

¹⁷² JOUAULT (Olivier). « Le retour des « absents » dans la Manche (2^e partie) ». *Didac'doc* n° 54, décembre 2014.

¹⁷³ JOUAULT (Olivier). « Le retour des « absents » dans la Manche (1^{ère} partie) ». *Didac'doc* n° 53, novembre 2014.

souhaitent voir une meilleure compréhension à leur égard et espèrent que leurs camarades décédés au cours de la guerre serviront d'exemple aux Français.»¹⁷⁴

Travail mémoriel :

20 octobre 1944 : Création de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France, dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Au cours de sa première séance, Pierre Caron déclara « nous avons à constituer le dossier qui servira aux historiens de l'avenir » ; Emile Coornaert demanda que l'on mît en place un personnel d'enquête avec un responsable par département ; Pierre Renouvin signala combien il était important de provoquer des témoignages et de constituer un réseau de correspondants. Une première section, dirigée par Pierre Caron, se penche sur l'histoire de l'Occupation pour laquelle existaient d'abondantes archives. Une seconde section, animée par Edouard Perroy et Odette Merlat, se consacre à l'histoire de la Résistance. Parallèlement, un Comité d'histoire de la guerre est créé à la présidence du Gouvernement provisoire par décret du 6 juin 1945. Le Comité, avec l'aide de ses correspondants dans les ministères, s'efforce de repérer et de préserver les archives relatives à la guerre dans l'ensemble de l'administration et de provoquer leur versement tant aux Archives nationales à Paris qu'aux Archives départementales en province.¹⁷⁵ En février 1947, l'historien Henri Michel, secrétaire général de la C.H.O.L.F. demande à Raymond Lefèvre, bibliothécaire de la ville de Cherbourg, auteur d'une brochure sur la libération de Cherbourg, d'accepter d'être le correspondant pour la région de Cherbourg, afin de rassembler « tous les documents concernant l'occupation de la ville, la résistance aux Allemands et la libération (journaux, tracts, agendas, etc.), et d'autre part d'interroger les acteurs de la Résistance, et au cours d'entretiens de leur faire narrer objectivement le rôle qu'ils ont eu à jouer. » Le 15 février, Henri Michel précise « je me permets de vous signaler que, outre les militaires des F.F.I. et les agents des réseaux de renseignements, il y a un grand intérêt à rassembler les témoignages des membres des mouvements de résistance ; l'aspect politique, populaire et psychologique de l'opposition aux allemands est un des éléments les plus intéressants de notre travail ». ¹⁷⁶ Raymond Lefèvre s'engage dès lors dans un considérable travail de collecte de documents et témoignages, qu'il transmet au siège parisien de la C.H.O.L.F. Le 7 mai 1947, Raymond Lefèvre adresse au secrétaire général adjoint de la C.H.O.L.F. quatre premières interviews. Il indique à cette occasion que « Les chefs locaux des divers mouvements de résistance ne mettent pas un très grand empressement à me fournir leurs renseignements. ». Il étend son champ d'action au-delà de l'agglomération cherbourgeoise mais refuse d'assurer cette fonction pour l'ensemble du département. Un découpage du département entre Delaunay, inspecteur primaire de Mortain à résidence à Granville, Raoul Patry, professeur au collège de Saint-Lô et Raymond Lefèvre entre en vigueur en septembre 1947. Rapidement, Raymond Lefèvre devient le référent départemental pour la Commission ; il est désigné président du Comité départemental formé en janvier 1948 et jusqu'à son décès, survenu brutalement en novembre 1951, assure la coordination, en collaboration étroite avec l'archiviste en chef du département, de la collecte des documents et témoignages.

3 août 1946 : Inauguration à Céaux (canton de Ducey) du monument dédié à André Parisy, instituteur public, membre de Libération-Nord, mort en déportation.

1947 : Création de l'Association des Déportés, Internés et Familles de disparus de la Manche, par Marcel Leclerc (Equeurdreville, 1899 – Cherbourg, 1987). Instituteur, résistant, déporté, correspondant du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, il est à l'origine de l'érection des mémoriaux de Cherbourg (1958) et de Saint-Lô (1964).

¹⁷⁴ AD Manche, 1310 W 115. Rapport d'activité de la Direction départementale des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, 12 juin 1945.

¹⁷⁵ CHABORD (Marie-Thérèse). « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives » dans *La Gazette des archives*, n°116, 1982. pp. 5-19.

¹⁷⁶ AD Manche, 129 J 81 - A.

7 juillet 1947 : Note du Directeur des Archives de France aux archivistes en chef des départements, sur le devoir de participer « de toutes vos forces à la tâche » que la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France a entrepris de constituer un stock d'archives concernant la période de 1940 à 1944 (ou 1945). *« Vous devez tous faire partie du comité départemental qui doit être formé sous l'égide du Préfet et de l'Inspecteur d'Académie. Si ce comité tardait à se constituer, vous devriez en provoquer la formation. »*¹⁷⁷

15 janvier 1948 : Première réunion à la Préfecture de la Manche, sous la présidence de l'Inspecteur d'académie, préfet empêché, du Comité départemental pour l'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (C.H.O.L.F.). 12 membres présents (MM. Mory, Legoy, Patry, Valleur, proviseur du lycée de Cherbourg, Ogé, inspecteur primaire, Gaillardon, principal de collège de Valognes, Lechanteur, professeur au lycée de Coutances, Fleury, instituteur en retraite à La Haye du Puits, l'abbé Cadel, curé de Virandeville, Dupont, officier en retraite à Coutances, Mme Viaud, professeur au collège de Coutances, et Lefèvre). Le bureau est composé de Raymond Lefèvre, président, Raoul Patry secrétaire, André Legoy, archiviste en chef du Département, trésorier. Un projet de questionnaire paraîtra dans le prochain bulletin de l'Enseignement primaire de la Manche. Henri Michel indique après réception du projet, *« il serait bon de prévenir les instituteurs que nous ne leur demandons pas de répondre strictement aux questions posées, ce qui peut avoir pour résultat de hacher l'exposé et de le limiter, mais que le questionnaire est un plan pour une étude possible ; en effet, nous pouvons demander aux instituteurs, soit des témoignages d'action personnelle, soit des renseignements sur les résistants de la commune, soit des relations d'événements dont ils ont été témoins (fusillades par les Allemands, actes de sabotages, faits de guerre, occupation de la commune, tenue de l'occupant, etc.) »* (Lettre du 17 janvier 1948)¹⁷⁸

Février 1948 : L'Inspection Académique fait paraître dans le bulletin départemental de l'enseignement un appel à tous les possesseurs de documents pour qu'ils les donnent ou prêtent momentanément, afin de les faire reproduire, les pièces en leur possession (circulaires émanant de Vichy, ordres donnés par les Allemands, affiches, journaux clandestins, tracts, journaux de route et de maquis, rapport divers, messages, etc. etc.). *« Par ailleurs, il serait heureux de voir les instituteurs s'intéresser à l'histoire de leur localité pendant l'occupation [...] Enfin, les actes de résistance peu connus parce que accomplis dans la nuit de la clandestinité, ou parce que, malheureusement leurs auteurs ont disparu, méritent d'être révélés aux jeunes français de demain. C'est pourquoi il serait bon que tous les acteurs de la résistance profitent d'une mémoire encore fraîche pour relater les faits auxquels ils ont participé [...] Ce qui importe, c'est de ne pas laisser tomber dans l'oubli ou déformer par le parti pris et l'ignorance ce qui fut une véritable renaissance de la nation française. Cette renaissance, le moindre petit village l'a connue : la résistance de la France a été un fait national. »* Mais en octobre 1948, le Comité départemental constate que *« les réponses au questionnaire paru dans le Bulletin de l'Enseignement en février sont peu nombreuses et plutôt schématiques. Elles constituent cependant un point de départ pour des monographies communales que le Comité voudrait voir établir dans le département. »*¹⁷⁹

2 novembre 1948 : Circulaire du préfet de la Manche, Edouard Lebas, aux maires du département attirant leur attention sur les travaux entrepris par M. Lefèvre, bibliothécaire de la ville de Cherbourg, président du Comité départemental pour l'Histoire de l'Occupation et de la Libération.

31 mars 1949 : Circulaire du préfet de la Manche transmettant aux maires du département le questionnaire préparé par Raymond Lefèvre (47 questions), pour l'établissement de la monographie de l'Histoire de l'Occupation et de la Libération de leur commune. Il est précisé que les renseignements fournis sont exclusivement destinés à des fins historiques. Ils restent donc strictement confidentiels. Les réponses seront conservées aux Archives Départementales au même titre que tous les documents publics ou privés et ne pourront être communiqués éventuellement à des chercheurs qu'après l'expiration du délai légal minimum de cinquante ans.

¹⁷⁷ AD Manche, 129 J 81 – A.

¹⁷⁸ AD Manche, 129 J 81 – A.

¹⁷⁹ AD Manche, 129 J 81 – A.

Les maires ne se précipitent pas à adresser la monographie demandée (Au 15 octobre 1949, 8 communes de l'arrondissement d'Avranches ont répondu, 5 de celui de Coutances, 4 pour celui de Saint-Lô. En novembre, l'archiviste en chef calcule qu'il a encore 206 monographies à recevoir) ; il faudra les solliciter à plusieurs reprises et même publier dans le recueil des actes administratifs les noms des communes négligentes.¹⁸⁰

26 octobre 1950 : Réunion régionale des correspondants départementaux de la C.H.O.L.F. de la région MI dans la Résistance et les départements limitrophes à Evreux.

21 septembre 1951 : Décès de Raymond Lefèvre, correspondant départemental de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France, « à la suite d'une grave opération ». Marcel Leclerc succède à Raymond Lefèvre comme correspondant départemental du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, il mène alors d'importantes recherches sur la Résistance, la statistique de la répression et des déportations (voir « Marcel Leclerc (1899 – 1987). Une vie d'engagement » dans Eclairage).

17 décembre 1951 : Un décret de la présidence du Conseil fusionne le Comité d'histoire de la Guerre et la C.H.O.L.F. en un seul organisme dénommé Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale créé auprès de la présidence du Conseil. Le nouveau comité est chargé de procéder à toutes recherches, études ou publications relatives à la Deuxième guerre mondiale et d'assurer la publication de la *Revue d'histoire de la Deuxième guerre mondiale*, grâce à un budget alimenté par un crédit ouvert au Centre national de la recherche scientifique.¹⁸¹ On retrouve, quelques années plus tard, Marcel Leclerc au poste de correspondant départemental du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale (date exacte et circonstances de sa désignation ?).

1952 : Au cours d'une séance du conseil municipal de Cherbourg, Marcel Leclerc, conseiller, suggère d'élever un monument dédié à la mémoire des résistants du Cotentin. Bien qu'Edmond Soufflet, maire R.P.F. de Cherbourg soutienne l'idée, et que l'on envisagea de réaliser un vaste bas-relief sur un flanc de la montagne du Roule, le projet n'aboutit pas. Mais en 1956, Leclerc, persévérant et rejoint par son ami René Schmitt, revenu à la tête de la municipalité, provoque une assemblée de représentants des réseaux ou groupements clandestins qui le 19 mai, abandonne l'idée du bas-relief et décide l'érection d'un monument place de la République.

Mai 1956 : Sortie du film *Nuit et Brouillard*, une commande du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale adressée en 1955 au jeune réalisateur Alain Resnais, pour le dixième anniversaire de la libération des camps nazis. Le film de 32 minutes croise films d'archives en noir et blanc et images tournées en couleur par Resnais et ses équipes dans différents camps. Premier film français d'importance évoquant le système concentrationnaire nazi, il décrit le fonctionnement de la machine concentrationnaire, en s'appuyant sur le texte de l'écrivain Jean Cayrol, résistant français déporté à Mauthausen. A sa sortie, le film eut à composer avec plusieurs formes de censure. Il est projeté le 30 juin 1957 pour la première fois dans la Manche au cinéma *Omnia*, à Cherbourg, à l'initiative du Comité du Mémorial à la Résistance du Cotentin qui poursuit ses efforts pour élever sur la place de la République un monument destiné à perpétuer le souvenir des martyrs de la déportation.

6 juillet 1958 : Inauguration du Mémorial des martyrs de la Résistance du Cotentin, place de la République à Cherbourg, par le ministre des Anciens combattants, résistant interné à Dachau, Edmond Michelet. Stèle en granit de Diélette haute de 6 mètres, précédée d'une pierre extraite de la carrière du Struthof et de seize urnes contenant les cendres ou de la terre provenant de camps nazis, de la prison et du champ de tir de Saint-Lô, et des maquis de Beaucoudray, de Saint-Jean-du-Corail, du Jura et du Vercors.

Avril 1959 : Marcel Leclerc, correspondant du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre mondiale, correspondant de la Commission d'histoire de la Résistance, est invité à une réunion à Paris pour élaborer la chronologie de la Résistance dans le département de la Manche. Il participe dès lors à

¹⁸⁰ AD Manche, 129 J 81 – A.

¹⁸¹ CHABORD (Marie-Thérèse). « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives » dans *La Gazette des archives*, n°116, 1982. pp. 5-19.

de fréquentes réunions de correspondants du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Le 8 juin 1960, Henri Michel rappelle aux correspondants les principes qui doivent présider à l'établissement de la chronologie : le correspondant fait une chronologie, non une histoire, ce qui doit être bien précisé dans les relations avec les administrations dont une documentation est attendue ; le travail est confidentiel, « la prudence la plus stricte est de rigueur » ; il ne faut pas trop demander à l'administration « qui nous aide, mais n'est pas à notre service ».

Décembre 1960 : Conférence de Marcel Leclerc à Saint-Lô, autour de la projection de deux films, « le Fascisme en Italie » et « Nuit et Brouillard ». « Avec calme et mesure », le rescapé des « camps de la mort » montre *« comment le dictateur allemand fut amené à créer des camps de concentration destinés d'abord à ses opposants. La guerre étant survenue, on multiplia le nombre des camps et on y jeta et entassa les résistants, les otages, les patriotes... On sépara les enfants de leurs parents ; on emmena des déportés pris dans toutes les nations en guerre avec l'Allemagne. On leur imposa un travail très dur, souvent au-dessus des forces humaines. On leur rationna une nourriture insuffisante, inconsistante, débilitante. On organisa brimades, privations, sévices même. Puis Himmler dirigea la terrible hécatombe qu'il voulait être l'extermination de la population juive. Par épuisement et par maladie, des millions d'hommes, de femmes, d'enfants périrent dans ces camps de la mort où tout était prévu avec raffinement pour éteindre les malheureuses victimes – n'y avait-il pas au surplus les chambres à gaz et les fours crématoires ? - en même temps que les forces physiques, l'intelligence, la volonté, même la dignité humaine. »*¹⁸²

Septembre 1962 : Dans les nouveaux programme d'histoire des classes terminales des lycées apparaît « l'étude de la seconde guerre mondiale et de ses conséquences ».

Octobre 1962 : Publication de « Statistiques de la déportation dans la Manche » par Marcel Leclerc dans la *Revue du département de la Manche*, revue trimestrielle éditée par la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche.

28 avril 1964 : Marcel Leclerc fait parvenir aux établissements scolaires la Carte de la souffrance, « carte figurative indiquant le nombre des Déportés, Internés, Fusillés ou Exécutés, Victimes civiles du département, établie selon la statistique au 30 juin 1963 » ainsi que la *Revue de la Manche* contenant la statistique arrêtée le 18 septembre 1962. Dans le courrier d'accompagnement, il met à jour la statistique, compte tenu de renseignements nouveaux, et rectifie quelques signalisations sur la carte. Il espère que cette étude *« contribuera à faire connaître l'histoire de la Résistance et de la Déportation dans le département, qui figure aux programmes de l'enseignement, comme à faire saisir l'étendue des pertes de la population civile pendant les batailles de la Libération. »*¹⁸³

7 juin 1964 : Inauguration par Jean Sainteny, ministre des anciens combattants, du Mémorial aux victimes de la répression nazie à l'emplacement de la prison de Saint-Lô détruite dans la nuit du 6 au 7 juin 1944. Marcel Leclerc a fait graver les noms des victimes alors recensées, à savoir 33 morts au bombardement de la prison, 152 fusillés ou exécutés, 14 F.F.I. tués avant la libération du département, 201 déportés décédés ou disparus.¹⁸⁴ Voir le *Didac'doc* n° 73, novembre 2022, sur le site des archives départementales de la Manche.

Février 1965 : Une enquête communale sur l'Occupation, la Résistance et la Libération est adressée aux maires du département, à l'initiative du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre mondiale.

25 avril – 9 mai 1965 : Exposition « Occupation, Résistance, Déportation » au foyer du théâtre de Cherbourg, à l'occasion du 20ème anniversaire de la libération des camps, organisée par Marcel Leclerc. Plus de 500 documents, disposés en 28 panneaux et 7 vitrines, empruntés à la bibliothèque de Cherbourg, au Musée de la Libération et à de nombreux particuliers. Le fonds commun envoyé par le C.H.G. constitue l'essentiel de la documentation pour la partie Déportation. Quelques documents furent envoyés par les Archives de la Mayenne. Une « allégorie d'une

¹⁸² *Ouest-France*, 19 décembre 1960.

¹⁸³ AD Manche, Dossier 48/Leclerc Marcel.

¹⁸⁴ DAUPHIN (André) alias Colonel DUC, chef militaire du mouvement Libération-Nord. *Projet d'histoire de "Libé-Nord" dans le département de la Manche*. AD Manche, 129 J 32.

inspiration remarquable », œuvre en plâtre du sculpteur local M. Deschamps, exécutée en haut-relief, orne le hall d'entrée de l'exposition. Un sanctuaire était constitué par un velum sur lequel étaient accrochées en un volontaire désordre près de 100 photos de victimes de la répression nazie, et au pied duquel était exposée une urne contenant des cendres de déportés. 3 250 visiteurs et 980 élèves (malgré 7 jours de congés scolaires sur les deux semaines d'ouverture).¹⁸⁵

Février 1966 : Exposition « La Résistance et le système concentrationnaire nazi » au lycée Le Verrier de Saint-Lô, sous l'égide de l'Inspection académique, préparée par Marcel Leclerc.

Novembre 1976 : Marcel Leclerc présente à la réunion des correspondants du Comité d'histoire de la 2^e Guerre mondiale, à Paris, la carte de la Résistance de la Manche éditée à 1 000 exemplaires pour être diffusée entre les différentes autorités départementales, les écoles ayant des classes à partir de la 6^{ème}, les communes citées sur la carte, les correspondants et les différents centres de recherche avec lesquels le Comité d'Histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale est en relation.¹⁸⁶

Olivier Jouault

Professeur relais du service éducatif des Archives départementales,
Maison de l'histoire de la Manche.

Prolongements

- Parcours d'un ou une déporté manchois jusqu'à sa libération et son retour en France. Les archives départementales de la Manche conservent plusieurs témoignages édités après-guerre et des témoignages oraux recueillis par le service des archives sonores ; particulièrement celui de Jeanne Ferres, née Frigout (99 AV 1161 1-2), à écouter à l'adresse suivante
http://recherche.archives.manche.fr/?id=recherche_partout_detail&doc=accounts%2Fmnesys_ad50%2Fdatas%2Fir%2Fson%2FFRAD050_00191.xml&page_ref=8116&unittitle=%20%20Parcours%20d%27une%20r%C3%A9sistante%20:%20du%20r%C3%A9seau%20Interalli%C3%A9%20au%20camp%20de%20Ravensbr%C3%BCck....&unitid=99%20AV%201161-1&unitdate=19%20novembre%202001
- La fin des camps nazis ; leur situation particulière en 1945, leur ouverture, leur découverte, leur révélation au public.
- La presse et les premiers témoignages sur les camps. Lecture des journaux locaux de la période des retours, conservés par les archives municipales et départementales.
- Le retour des déportés ; conditions, réactions.
- Que savait-on sur la Shoah en 1944 et 1945 ?
- Les associations de déportés.
- Etude de monuments mémoriaux manchois : localisation, forme, inscription, dédicace, date et contexte de la création.

¹⁸⁵ AD Manche, 129 J 94.

¹⁸⁶ AD Manche, 129 J 95-A.

Pour approfondir

- AZOUVI (François). *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*. Paris, Folio-Gallimard, 2015.
- Abbé DAVID. *Du bain français au bain nazi (1941-1945)*. Saint-Lô, Éditions Leclerc, s. d.
- BOIVIN (Michel). 1939-1945. *Les Manchois dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale*. Tome 4. L'Occupation. Tome 5. La Libération. Tome 6. Les lendemains de la Libération. Marigny, Eurocibles, 2004.
- FONTAINE (Thomas). *Déportations et génocide, l'impossible oubli*. Paris, Tallandier, 2010
- FRANK (Robert). « La mémoire empoisonnée » dans AZEMA (Jean-Pierre). *La France des années noires 2. De l'Occupation à la Libération*. Paris, Seuil, 1993.
- JOLY (Laurent). *Le savoir des victimes. Comment on a écrit l'histoire de Vichy et du génocide des juifs de 1945 à nos jours*. Paris, Grasset, 2025.
- LALIEU (Olivier). *Histoire de la mémoire de la Shoah*. Éditions SOTECA, 2015.
- LECLERC (Marcel). *Souvenirs de ma déportation en Allemagne. 1943-1945*. Dactylographié, 61 p., s. d.
- LECLERC (Marcel). *La Résistance dans la Manche. Réseaux et Mouvement. Juin 1940-Août 1944*. Cherbourg, La Dépêche, 1980.
- LESCURE (Yves). « La fin du système concentrationnaire » dans *Mémoire vivante*, n° 74 et 75, septembre et décembre 2012.
- LUC (Benoît). « Aurigny : typologie d'une déportation » dans *Mémoire vivante*, n° 60, mars 2009.
- LUC (Benoît). *Les déportés de France vers Aurigny. 1942 - 1944*. Marigny, Eurocibles, 2010.
- MATARD-BONUCCI (Marie), LYNCH (Edouard) dir. *La libération des camps et le retour des déportés. L'histoire en souffrance*. Bruxelles, Éditions Complexe, 1995.
- ROUSSO (Henry). *Après la Shoah – Rescapés, réfugiés, survivants – 1944-1947*. Catalogue de l'exposition éponyme, Mémorial de la Shoah, 2016.
- TILLION (Germaine). *Ravensbrück*. Paris, Seuil, 1988.
- WIEWORKA (Annette). *Déportation et génocide – Entre la mémoire et l'oubli*. Paris, Plon, 1992.
- WIEWORKA (Annette). *1945, la découverte*. Paris, Seuil, 2015.
- WIEWORKA (Olivier). *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*. Paris, Seuil, 2010.
- WOLIKOW (Serge), en collaboration avec VIGREUX (Jean). *Les combats de la mémoire : la FNDIRP de 1945 à nos jours*. Paris, Le Cherche midi, 2006.
- WORMSER-MIGOT (Olga). *Le retour des déportés. Quand les alliés ouvrirent les portes*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985.
- Association Résistance et Mémoire. *La Résistance dans la Manche*, cédérom. Paris, AERI, 2006.

Ressources numériques :

- Présentation du Concours National de la Résistance et la Déportation.

<https://eduscol.education.fr/3541/presentation-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

- Éclairages du thème du CNRD 2025-2026. 18 juin 2025, 20 pages.

<https://eduscol.education.fr/document/58664/download>

- Analyse du thème « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi.

Survivre, témoigner, juger (1944-1948) ». Lettre de cadrage, 4 pages.

https://www.unadif38.fr/files/ugd/f5fca9_34077968a86a443a9a48a81710fb53ed.pdf

- Brochure numérique officielle d'accompagnement du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) 2025-2026. <https://www.fondationshoah.org/brochure-cnrd-2025-2026/#page/1>

- Dossier établi par le professeur relais du Mémorial national des femmes en résistance et en déportation.

https://www.dsden94.ac-creteil.fr/IMG/pdf/presentation-du-theme_cnrd_2026_e-brossard.pdf

- Service historique de la Défense (dossier de déportés).

<https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>

- Le Maitron. Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier. Mouvement social (notices individuelles).

<https://maitron.fr/>

- Dictionnaire biographique des victimes du nazisme en Normandie (notices individuelles).

<https://mrsh.unicaen.fr/dictionnaire-victimes-nazisme-normandie/>

- Témoignages parus dans la collection « Témoignages de la Shoah », publiés par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (éditions Le Manuscrit) : <https://www.fondationshoah.org/actions/collection-temoignages-de-la-shoah>

- 80 ans de la découverte d'Auschwitz : "C'est à nous d'être le réceptacle des témoignages de ceux qui sont revenus" (podcast France Inter, 27 janvier 2025). <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-lundi-27-janvier-2025-8080050>

- Annette Wieviorka : « La mémoire ne peut être un devoir. Il y a un devoir d'histoire et de savoir » (entretien, *L'Éléphant*, janvier 2025). <https://lelephant-larevue.fr/thematiques/annette-wieviorka/>